rapport d'activités 2006

APEFE

table des matières

AVANT-PROPOS 5

LES MISSIONS DE L'APEFE DANS LE MONDE 7

AMÉRIQUE LATINE 9
- Bolivie 11

CARAÏBES 19
- Haïti 21

AFRIQUE SUBSAHARIENNE 29
- Bénin 31
- Burkina Faso 43
- Burundi 55
- Congo 65
- République Démocratique du Congo 71
- Rwanda 93
- Sénégal 99

MAGHREB 113
- Algérie 115
- Maroc 123

PROCHE ORIENT 133
- Palestine 135

ASIE 143
- Vietnam 145

PROJETS MULTILATERAUX 161
- Le CRPF-CIRTEF (Bénin) 162
- Le CREFAP en Asie du Sud-Est (Vietnam) 163
- L'IFMT-AUF en Asie du Sud-Est (Laos) 165
- Le BRAO-OIF en Afrique de l'Ouest (Togo) 166

LES INSTANCES DE L'APEFE 169

avant-propos

Forte de trente années de coopération internationale, l'APEFE poursuit sa longue route solidaire…

L'année 2006 aura été marquée par la commémoration de l'anniversaire de l'association, trente belles années de valorisation des ressources humaines au profit d'un développement équitable et durable.

Fondée en février 1976, l'APEFE que l'on désignait comme « Association pour la Promotion de l'Enseignement du Français à l'Étranger », initia notamment le programme d'envoi d'enseignants de français en Louisiane et aux Comores.

Rebaptisée par la suite « Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger », elle s'est rapprochée du CGRI il y a plus de vingt ans déjà et de l'Espace International Wallonie Bruxelles ensuite, pour orienter progressivement son action vers le Sud et se spécialiser.

Fin des années nonante, elle négocie un tournant décisif en devenant un opérateur de coopération reconnu par ses partenaires du Sud comme par ses pairs du Nord. Son efficacité de terrain, sa souplesse vigilante, son pouvoir d'initiative, sa rigueur flexible et son adaptabilité, font de l'APEFE un véritable visa pour la solidarité mondiale. Au cours de trois décennies, l'association a permis à bon nombre d'opérateurs wallons et bruxellois de s'ouvrir à l'international et à l'interculturel en mettant leur expertise au service du développement.

Créée à l'origine pour permettre aux enseignants francophones d'exporter leur savoir-faire, elle a depuis de nombreuses années déjà, considérablement élargi son champ d'activités aux compétences communautaires et régionales, pour s'affirmer aujourd'hui comme un centre d'expertise pour le développement des pays les plus pauvres.

D'une coopération de substitution, elle s'est muée en une coopération de projets et, aujourd'hui, de programmes d'envergure nationale pour les pays partenaires.

Elle inscrit ses actions de renforcement des capacités locales dans une logique de partenariats et de réseaux qui garantissent par la qualité de son assistance scientifique et technique de pointe, un impact durable au profit des bénéficiaires finaux.

L'APEFE met également en œuvre des interventions multilatérales avec l'Organisation internationale de la Francophonie via la CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Education ayant le français en partage), le BRAO (Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest), l'IFMT (Institut de la Francophonie pour la Médecine tropicale), le CREFAP (Centre régional de Formation d'Asie-Pacifique), le CIRTEF (Centre Régional de Production et de Formation), ou l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

Forte de son expérience de terrain, l'APEFE a résolument adopté un mode d'intervention basé sur une approche « programme » et sectorielle.

Autre étape importante de son évolution et de sa maturité, l'APEFE se trouve aujourd'hui à la veille de l'introduction d'un programme pluriannuel (PPA) susceptible d'être financé pour la première fois de manière globale sur base de crédits dissociés.

Ce nouveau programme, déclinant une vision stratégique sur six ans au moins, confirmera et consolidera le processus qualitatif en cours.

Il privilégiera une concentration géographique, ainsi qu'une concentration sectorielle basée sur l'accès aux droits sociaux fondamentaux tels la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, l'emploi tout en promouvant la bonne gouvernance ; une application réaliste des orientations du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE en matière d'efficacité de l'aide ; une contribution à l'atteinte des objectifs de développement du Millénaire ; le renforcement de la gestion axée sur les résultats et de la cogestion ; la diversification et le rééquilibrage des modes d'assistance technique ; le renforcement des synergies, des complémentarités et des 3C (Cohérence, Coordination, Complémentarité) ; le développement de niches d'expertise et de réseaux Sud-Sud.

Bref, tout un programme !

Philippe Suinen
Administrateur délégué

Les missions de l'APEFE dans le monde

Amérique Latine

Bolivie

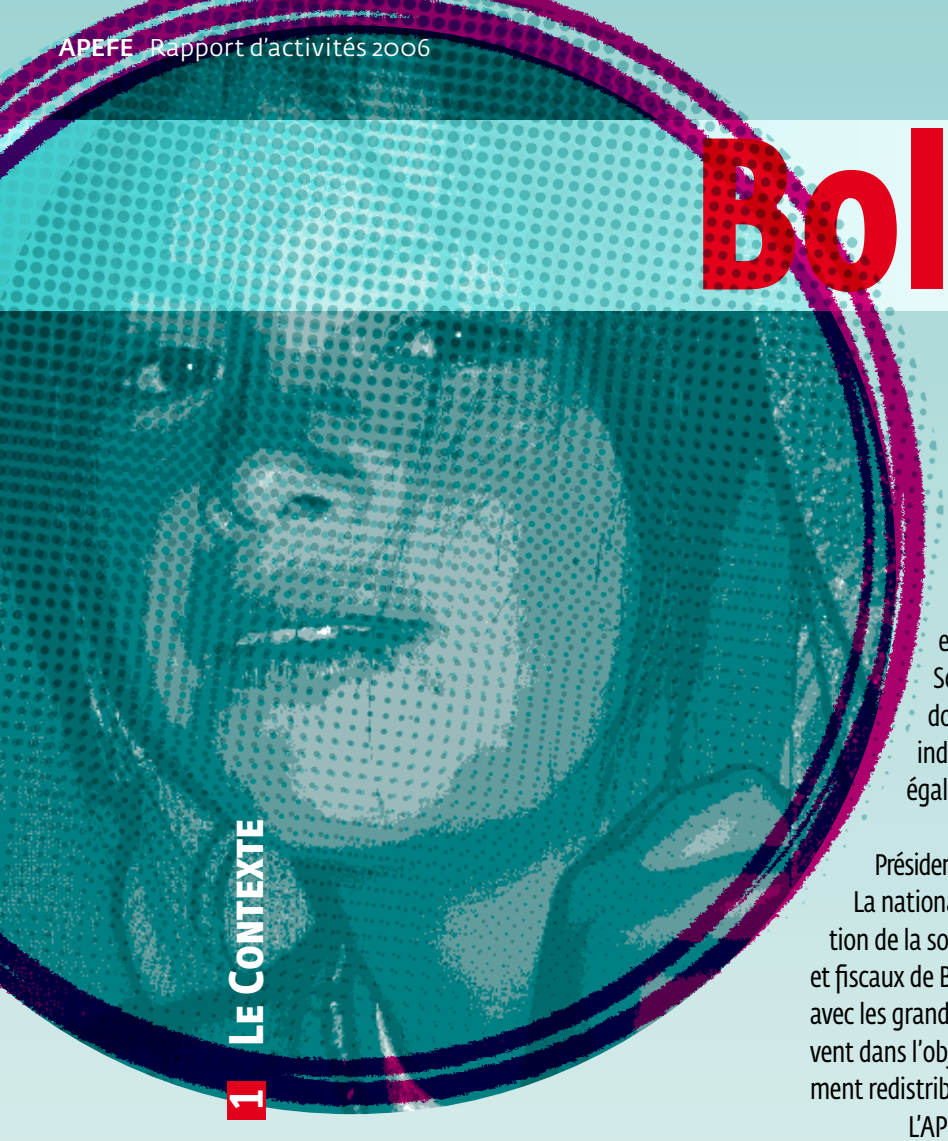

1 Le Contexte

La Bolivie, pays parmi les plus pauvres d'Amérique du Sud, se caractérise par un indice de développement humain de 0,687. Le pays se classait, selon l'indicateur de développement humain 2005 du PNUD, 113 ème sur 177.

Le taux d'analphabétisme de la population est estimé à 45 %, dont une forte majorité de femmes. La mortalité infantile y est très élevée.

Les élections générales (présidence et parlement) ont été remportées en décembre 2005 de manière historique par Evo Morales, leader « Cocalero » et Président du Mouvement pour le Socialisme (MAS), avec 54 % des suffrages, donnant à la Bolivie son premier Président indien. Le parti du Président Morales est également majoritaire au Parlement.

Les changements apportés par le Président Morales touchent tous les secteurs. La nationalisation des hydrocarbures, la refondation de la société d'état YFPB (gisements pétrolifères et fiscaux de Bolivie), la signature de nouveaux contrats avec les grandes multinationales étrangères,... s'inscrivent dans l'objectif de voir les revenus plus équitablement redistribués en faveur du peuple.

L'APEFE a maintenu son appui aux Programmes nationaux importants et prioritaires en éducation et santé, via le Programme National de Chagas et la réforme éducative dans sa composante « Éducation Interculturelle Bilingue » (EIB).

Ces projets rencontrent les composantes essentielles de la stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté (EBRP) et l'axe principal et transversal bolivien en matière d'éducation pour la période 2004-2015.

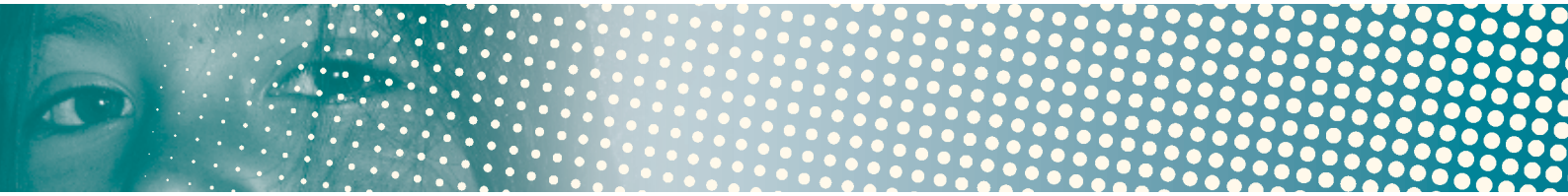

2 LES PROJETS

2.1 SANTÉ *Contrôle de la transmission congénitale de la maladie de Chagas*

Trop de personnes en Amérique du Sud et Centrale, meurent encore chaque année de cette maladie endémique. La Bolivie est de loin le pays le plus affecté par cette anthropozoonose responsable de lésions cardiaques, nerveuses ou du système digestif. Conformément au deuxième axe de la stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté, la lutte contre la maladie de Chagas est une priorité nationale faisant partie du plan stratégique de santé (PES) dans lequel elle constitue une composante du bouclier épidémiologique. Le Programme National de Chagas (PNC), approuvé par l'OMS, a démarré en 1999. Il inclut des actions de contrôle des transmissions vectorielles, congénitales et sanguines ainsi que des actions d'Information, d'éducation et de communication. Le projet APEFE qui comprend trois interventions parfaitement intégrées dans ce programme prioritaire, se focalise plus précisément sur la transmission congénitale. En 2006, les autorités boliviennes ont manifesté le souhait de voir les deux projets en cours s'étendre aux départements de Santa Cruz, La Paz et Potosi.

2.1.2 *Formation au contrôle de la maladie de Chagas*

Ce projet, mené en collaboration avec le PNC, les services départementaux de santé (SEDES) et l'Université Mayor de San Simon vise à appuyer la détection, le traitement, et le suivi des cas de Chagas congénital dans les hôpitaux de deuxième et troisième niveaux. L'Université Libre de Bruxelles en assure la tutelle scientifique, le CGRI, la DRI et la CUD contribuent au projet en termes financiers et de ressources humaines.

L'objectif spécifique du projet prévoit qu'en décembre 2008, la détection, le traitement et le suivi des cas de Chagas congénital dans les 20 hôpitaux relevant de six départements du pays, aient été organisés; et qu'au moins 80 % des enfants aient été diagnostiqués et traités par une équipe médicale formée.

Fin 2006, l'extension du projet s'applique à trois nouveaux départements, 34 hôpitaux de deuxième et troisième niveaux et 12 centres de santé de premier niveau. D'autre part, les services de santé de premier niveau qui s'articulent autour de ces hôpitaux ont été intégrés dans un système de référence et contre référence qui permettra de suivre les enfants nés de mères infectées, tous services et niveaux de consultation confondus.

Cinq cents professionnels de la santé, médecins et infirmières, ont été formés entre 2004 et fin 2006 dans les hôpitaux et centres de santé qui en dépendent. Dix neuf mille femmes enceintes ont été contrôlées et sur 250 nouveaux nés diagnostiqués positifs, quatre vingt pour cent d'entre eux ont été traités.

Outre l'évaluation des besoins en équipement des laboratoires concernés, l'année 2006 a permis de renforcer les supervisions dans les hôpitaux, de préparer l'extension aux trois nouveaux départements; extension pour laquelle trois experts locaux seront engagés, renforçant ainsi l'équipe des coopérants dès 2007.

Un manuel «Chagas congénital, stratégie de diagnostic et contrôle» a également été élaboré, imprimé et diffusé à plus de 1000 exemplaires. Ce manuel est en constante révision et évolution.

Une rencontre nationale sur ce sujet a été organisée et a réuni des experts nationaux, brésiliens et argentins. Cette rencontre a présenté une fois encore la remarquable stratégie mise en place en Bolivie, modèle de réussite pour d'autres pays.

2.1.3 *Formation et recherche en immunologie de la maladie de Chagas*

Ce second projet mené avec les mêmes partenaires, vise à améliorer la capacité résolutive des laboratoires par la formation du personnel de laboratoire des hôpitaux de deuxième et troisième niveaux dans les aires sélectionnées des départements de forte prévalence, ainsi que celle des professionnels de l'Université Mayor de San Simon pour développer des techniques de diagnostic immunologique du Chagas congénital.

Outre la formation initiale du personnel de laboratoire des hôpitaux sélectionnés des départements de Cochabamba, Sucre et Tarija, c'est-à-dire 95 personnes, des stratégies de formation continue ont été définies et appliquées. Un responsable par laboratoire a été désigné et les manuels de formation ont été imprimés et diffusés. Une étroite collaboration entre laboratoires de référence départementaux, s'est mise en place en 2006, pour effectuer une partie du contrôle de qualité et assurer un certain nombre de supervisions. Ce point est fondamental pour assurer la pérennité du projet.

Le traitement statistique des données a également débuté, tandis que les recherches concernant l'amélioration des techniques immunologiques se sont poursuivies. Les 10 hôpitaux retenus en première phase de projet sont maintenant autonomes en ce qui concerne les analyses, le suivi et le contrôle de qualité des cas Chagas. 34 hôpitaux sont maintenant concernés, leur personnel de laboratoire ayant bénéficié de formations.

Cette formation se donne notamment à partir d'un CD de support pédagogique présentant les techniques courantes. Ce CD doit être plus largement distribué dans les prochains mois. Une banque de données concernant la transmission congénitale de la maladie est en cours d'élaboration. La coopérante a bénéficié d'une formation en Communauté Wallonie-Bruxelles portant sur l'étude des populations lymphocytaires des enfants nés de mère positive par cytométrie de flux.

2.1.4 *Renforcement des programmes IEC pour le contrôlede la transmission congénitale de la maladie de Chagas*

Ce projet s'inscrivant en coordination avec les engagements décrits plus haut, est menée avec le PNC (composante IEC: éducation, information, communication), l'École Technique de Santé boliviano japonaise de Cochabamba et les mêmes partenaires de Wallonie-Bruxelles. S'appliquant dans les départements à forte prévalence, elle porte sur la mise au point d'une stratégie visant à freiner la transmission congénitale de la maladie de Chagas chez les femmes enceintes. Elle vise également l'information et la formation des futurs cadres du système de santé bolivien, du personnel de santé des hôpitaux et des enseignants en biologie des collèges de l'enseignement secondaire.

Au terme de l'intervention, il est prévu que 70 % des femmes enceintes concernées aient recours au test et que 90 % des 596 professeurs formés mettent une information sur le Chagas congénital au programme de leurs cours de biologie.

Au cours de l'année 2006, 1011 médecins, licenciés en Biochimie et infirmiers, et 125 professeurs de collège se sont rajoutés aux 747 professeurs formés en 2005. La production de matériel spécialisé IEC s'est poursuivie (triptyque, tableaux périodiques, marque-page, vidéos, carnets de suivi, pages web,...). Onze journées éducatives destinées aux étudiants de 11 collèges ont été organisées. Et diverses actions d'information de la population étaient menées à l'occasion d'événements divers.

2.2 ÉDUCATION

Le programme APEFE repose sur la formation continue en Éducation interculturelle bilingue (EIB), des instituteurs des zones rurales et urbaines,

Il compte trois coopérants. Deux d'entre eux sont basés à l'Université de La Cordillera de La Paz et à l'Université Tomás Frías de Potosi; le troisième assurant un rôle d'appui et de conseil aux licences de l'Université de Oruro, Tarija et Sucre.

La réforme éducative mise en place en Bolivie, prônait l'éducation interculturelle bilingue comme politique d'État. Elle avait pour objectif de promouvoir le bilinguisme social et individuel et de construire un système éducatif interculturel et participatif qui faciliterait l'accès de tous les Boliviens à une éducation de qualité. Dans le contexte complexe qui règne actuellement en Bolivie, le nouveau projet de loi sur l'éducation la veut «décolonisée, libératrice, anti impérialiste et anti globalisante». Elle la qualifie également d'interculturelle,

intra culturelle et plurilingue. L'Éducation interculturelle devient transversale et touche toute l'éducation. Cette nouvelle loi revêt une importance particulière dans la mesure où elle est porteuse d'enjeux essentiels à l'intégration des populations hétérogènes qui la composent. L'accession à la plus haute Magistrature d'un Indien Quechua a potentialisé une politique dont l'application était plus que partielle.

2.2.1 *Mise en réseau du système de formation des enseignants*

L'intervention consistait à mettre en place un réseau de formation continue en Éducation Interculturelle Bilingue (EIB) sous la Coordination de la Direction de l'Éducation Interculturelle Bilingue du Ministère de l'Éducation (DEIB).
Deux axes principaux étaient définis:

- le premier vise à renforcer la formation permanente des instituteurs en cours d'exercice par la création et le développement d'un réseau de licences en EIB avec la collaboration des Universités boliviennes;
- le deuxième vise à consolider le secteur du conseil technique, scientifique et pédagogique de la DIEIB, afin de lui permettre d'amplifier ses actions sur le terrain.

La disparition de la DEIB, suite à la «tranversalisation» de l'Éducation interculturelle, a rendu caduque le deuxième axe de l'intervention. L'appropriation du réseau de licence par les autorités boliviennes dans ses aspects de gestion reste d'actualité

Il était prévu que fin 2007, un réseau de formation permanente en EIB de la DEIB diffuse 6 programmes sur l'ensemble du territoire national, tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Le résultat a dépassé les objectifs initiaux puisque 8 programmes ont été installés sur les terres hautes et 3 devraient suivre en 2007 dans les terres basses.

Suite à l'atelier de planification qui avait regroupé tous les concernés des «terres basses» (départements de Santa Cruz de la Sierra, Béni et Pando), ainsi que les autorités du Ministère de l'Éducation en 2005, une extension du projet est prévue pour fin 2007.

2.2.2 *Formation continue des Enseignants à Potosi*

Ce projet consiste à mettre en place une licence en Éducation Interculturelle Bilingue, conçue selon un enseignement modulaire à horaire décalé. Cette licence fait partie d'un réseau national de licences créé en coordination avec la Direction de l'Éducation Interculturelle Bilingue du Ministère de l'Éducation et s'organise en collaboration avec l'Université Tomás Frías de Potosi.

En dépit des difficultés persistantes rencontrées en matière d'infrastructure (transformations à l'Université), le programme qui a conféré le titre de licencié en EIB à 64 instituteurs en cours d'exercice fait déjà sentir clairement son impact dans les écoles. L'équilibre financier et l'équipe d'enseignants restent stables. Le processus d'appropriation du projet entrepris depuis 2006, se terminera en juillet 2007.

2.2.3 *Formation continue des Enseignants à la Paz*

Ce projet, du même type que le projet basé à Potosi, s'organise en collaboration avec l'Université de la Cordillera de La Paz. Il vise la formation de 200 licenciés en EIB.

Les étudiants de la première promotion ont présenté leur mémoire de licence en décembre 2006. La deuxième promotion, dont le recrutement fut perturbé par les événements de juin 2005, entame son troisième semestre de formation. Une troisième promotion entame sa formation.
Le programme qui entre en phase d'appropriation par le partenaire bolivien, devrait fonctionner de manière autonome fin 2007.

Les autorités boliviennes ont manifesté le souhait de voir les deux projets en cours s'étendre aux départements de Santa Cruz, La Paz et Potosi pour le projet «Chagas», et aux «Terres basses», pour le projet EIB. L'extension du projet EIB aux Terres basses démarrera en 2007, comme celle du projet Chagas. car une demande d'extension à la zone rurale, du projet sur la transmission congénitale de la maladie de Chagas a été demandée par les Autorités. Reçue favorablement, elle est en cours d'instruction.

3 COORDINATION

Le bureau de coordination APEFE pour la Bolivie et le Chili, est implanté à La Paz depuis août 2000 et compte 3 personnes: le Coordonnateur, une Assistante de coordination et une Assistante d'administration. Le bureau suit également la gestion des dossiers bilatéraux Wallonie-Bruxelles. Les projets en Santé et Éducation sont gérés par des comités de pilotage qui regroupent tant la coordination que les partenaires boliviens et belges impliqués dans les projets.

4 SUCCÈS

Grâce à l'étroite collaboration qui existe entre les partenaires boliviens et l'APEFE, cette mission constitue un succès tant en termes d'action stratégique et de démarche méthodologique, qu'en termes de synergies développées en faveur de la lutte contre la pauvreté des populations boliviennes.
Les coopérants et leurs partenaires font preuve d'un haut niveau de professionnalisme et d'engagement.

Chaque projet, en appui d'un programme national prioritaire (La Réforme Educative/composante EIB et le Programme National de Chagas), est géré par un comité de pilotage fonctionnel qui regroupe les représentants de l'ensemble des institutions impliquées.

Des partenaires institutionnels et scientifiques tels les Ministères boliviens de la Santé, de l'Éducation, la plus grande École technique de Santé de Bolivie, le CGRI-DRI, la CUD, les Universités Catholique de Louvain, Libre de Bruxelles et l'Université de Liège, sont engagés en totale synergie dans la mise en œuvre et la gestion de ces projets.

Les résultats obtenus ont amené les autorités boliviennes à demander l'extension des projets à d'autres régions de Bolivie, en vue d'atteindre une couverture nationale.

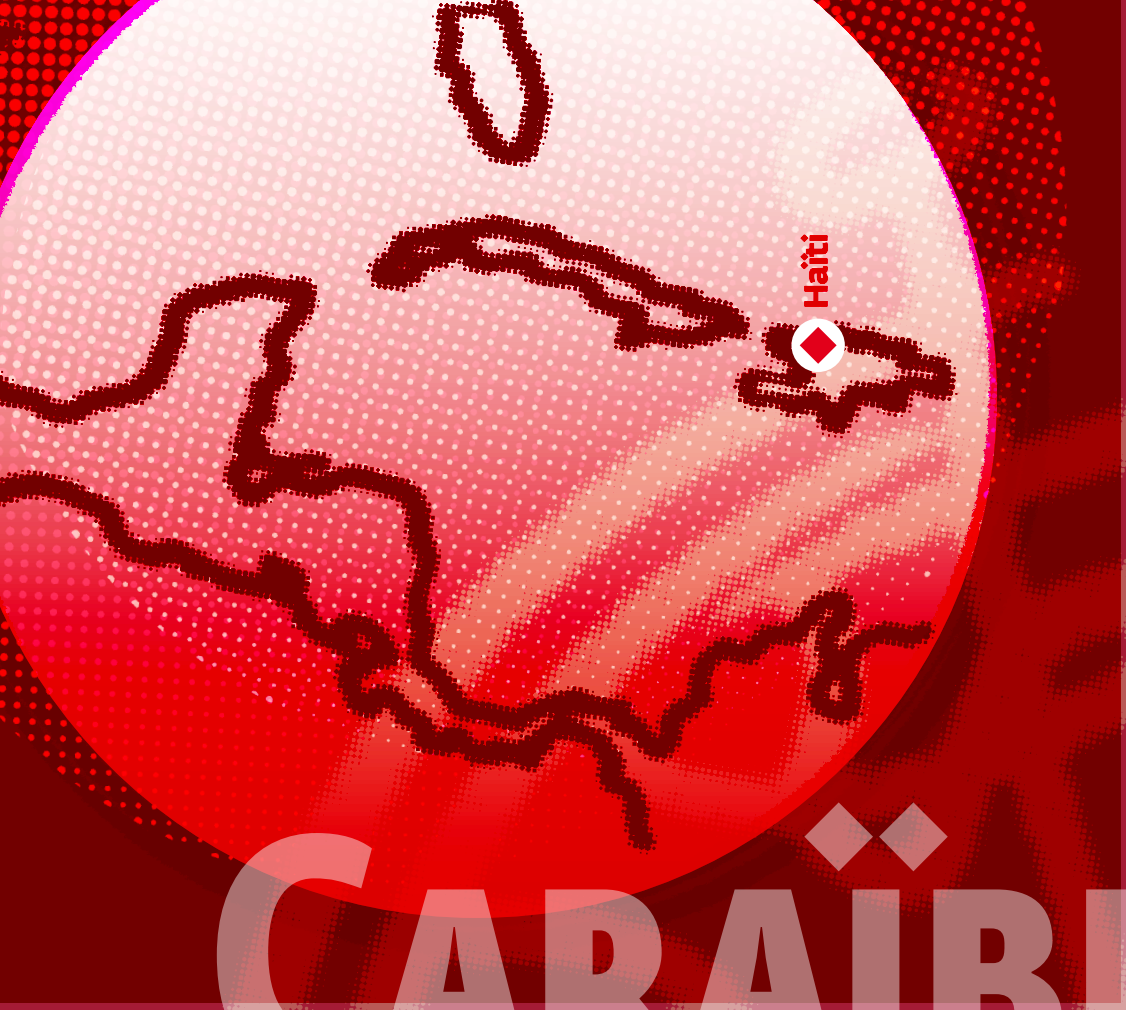

Caraïbes

Haïti

1 Le Contexte

Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques. Son indice de développement humain (IDH)[1] révèle que les 20 % les plus pauvres de la population, ne bénéficient que de 1,5 % du Produit Intérieur Brut. Dans cette situation fortement inégalitaire, l'indicateur du développement humain du PNUD révélait qu'Haïti occupait en 2005, la 153eme place sur les 177 pays classés. Si le pays progresse sensiblement, il laisse malheureusement ces 20 % de la population dans une situation de misère extrême.

La crise politique qui affecte Haïti depuis les élections contestées de mai 2000, présageait une dégradation de la situation et des conditions générales de sécurité. L'intensification de cette crise en 2004, accompagnée de la pression internationale, a provoqué, en février 2004, la démission du Président Jean-Bertrand Aristide et son départ en exil. En mars 2004, un gouvernement de transition était constitué, avec pour principal mandat d'organiser des élections libres fin 2005.

Depuis juin 2004, la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti) remplace les forces armées multinationales, déployées sur le territoire afin de faciliter le retour à l'ordre et à la sécurité. Les 9000 casques bleus déployés à Port-au-Prince, ont pour mission d'endiguer les violences politiques et la délinquance civile.

Le gouvernement mise sur la négociation avec les gangs en présentant le programme DDR (Désarmement, Démantèlement des gangs et Réinsertion). La population, fragilisée par les violences et les prises d'otages veut y croire. Les premiers résultats de cette politique se faisaient sentir fin 2006.

Dans ce climat difficile, le gouvernement de transition du Premier Ministre Gérard Latortue, a tenté à trois reprises d'organiser des élections libres qui ont finalement eu lieu le 7 février 2006.

Le premier tour des présidentielles a vu la victoire de René Garcia PREVAL dont l'investiture a eu lieu le 14 mai 2006.

[1] Micha Gaillard – le Monde du 27/12/06

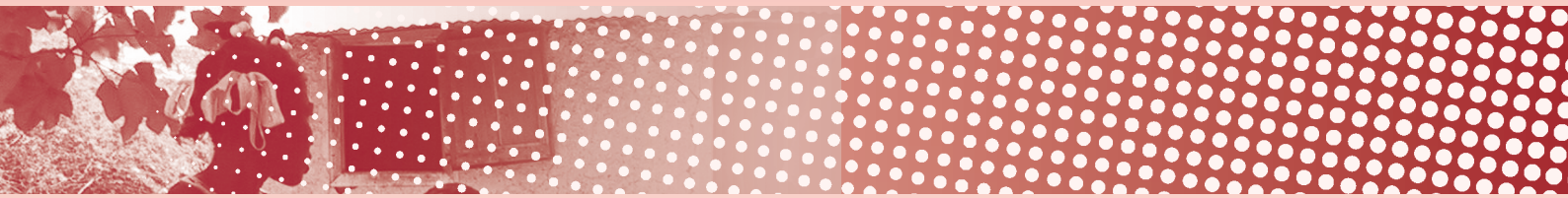

Le nouveau gouvernement démocratiquement élu, en place depuis juin 2006, est un gouvernement pluriel résultant de la coalition de 7 partis.

L'action de l'APEFE en Haïti remonte à 1997, tout comme l'accord-cadre conclu en septembre 1997 entre la Région wallonne, la Communauté française de Belgique et la République d'Haïti.

Si la coopération APEFE a fonctionné au ralenti de 2000 à 2005, elle est aujourd'hui à l'arrêt, en attente d'un déblocage de la situation politico-économique du pays. Les coopérants ont quitté le pays en août 2006. Jusqu'à cette date, la programmation APEFE s'opérait en parfaite convergence avec le programme de travail Wallonie-Bruxelles qui soutenait complémentairement deux interventions.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, la coopération avec Haïti a été suspendue en septembre 2006.

Si le cadre national stratégique de lutte contre la pauvreté est toujours en cours d'élaboration, le Gouvernement haïtien a défini les priorités du secteur de l'éducation dans un Plan National d'Éducation et de Formation (PNEF). Ses axes prioritaires sont les suivants :

- l'amélioration de la qualité de l'éducation ;
- l'augmentation de l'accès à l'éducation ;
- la relance de la formation professionnelle et technique ;
- le renforcement des capacités de gestion et de planification du secteur.

Jusqu'en septembre 2006, le programme APEFE en Haïti se concentrait sur le secteur prioritaire de l'éducation - formation professionnelle. Il portait sur les filières mécanique automobile et métiers de la construction. Un appui pédagogique à l'enseignement secondaire a également été poursuivi en assurant la fabrication de matériels didactiques adaptés aux curriculums.

2 LES PROJETS

2.1 FORMATION PROFESSIONNELLE

Au regard de la faiblesse du système éducatif haïtien, et plus spécifiquement, du système de formation professionnelle et technique, l'APEFE a décidé de développer un programme dans ce secteur générateur d'emploi et donc de développement humain durable.

La stagnation de l'économie haïtienne est indéniable. La demande de formation est forte mais les débouchés sont limités car l'économie haïtienne connait de nombreuses limites d'absorption de la main d'œuvre formelle. Il est donc nécessaire de préparer le pays à une relance de l'économie, d'offrir la possibilité aux jeunes de se former et de leur permettre de s'intégrer au marché du travail, voire de créer leur propre entreprise.

Le projet «formation professionnelle en alternance et de soutien au développement économique local» pour les filières «mécanique automobile» et «construction bâtiment» ouvre un espace d'échange et de dialogue entre les différents intervenants du secteur de la formation professionnelle. Ainsi, à travers la mise en place de réseaux et via des formations proposées aux techniciens/formateurs tant des centres de formation professionnelle que des entreprises, de bien meilleurs contacts ont déjà été établis entre le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Institut National de Formation professionnelle, les centres de formation professionnelle et les entreprises. Les programmes de formation sont déclinés en relation directe avec les besoins des secteurs d'activités.

Le projet «formation professionnelle» développe des stratégies nouvelles, notamment, l'approche par compétences et l'introduction du système de formation en alternance. Les processus de concertation entre centres de formation et entreprises, d'appropriation et de pérennisation du programme on été enclenchés.

le volet «mécanique automobile»:

Malgré les turbulences politiques qui ont perturbé la programmation des missions en Haïti, le projet s'appliquant à la filière mécanique automobile a permis l'organisation d'un second cycle de formation de formateurs. Si les conditions le permettent, le dernier module sera dispensé début 2007.
Les cours donnés par les formateurs haïtiens sous encadrement de formateurs belges, ont rencontré un vif succès par la réponse immédiate qu'ils offraient aux besoins identifiés.

Le projet prévoyait la fourniture de valises didactiques. Un premier lot de 48 valisettes pédagogiques a été distribué aux différents centres qui ont participé aux deux cycles de formation de formateurs en autotronique, suite à une décision du comité de pilotage réuni en août 2006. Un autre lot est en voie de dédouanement. Des pièces détachées ont également été distribuées à ces centres.

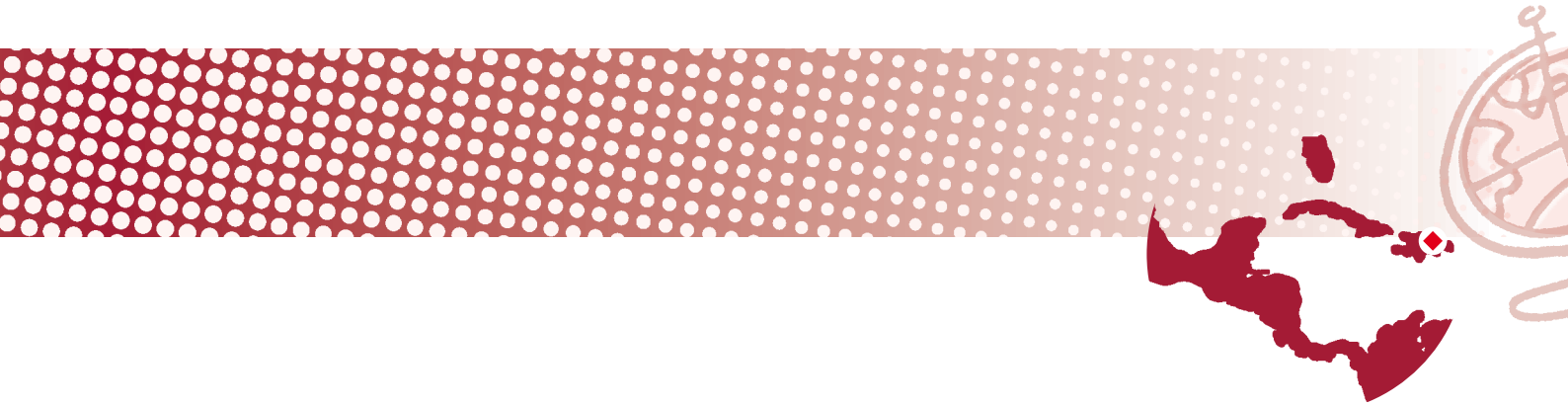

➲ **volet «construction bâtiment»:**

Après avoir été reporté à plusieurs reprises, HAITI-TEC a accueilli en juillet 2006 le premier module du premier cycle de formation de formateurs en maçonnerie et charpenterie. Dix neuf participants, pour la plupart des formateurs issus de 8 centres de formation ayant une section «construction bâtiment» et des techniciens des entreprises de construction ont pris part à cette formation dispensée par deux formateurs belges.

Pour faciliter la mise en application des compétences acquises par les formateurs participant aux cours de ce module de formation, une application sous forme de micro-projets a été développée.

Chaque micro-projet proposé ne devait pas excéder 12 000 USD sur trois ans. La coopération les financera à hauteur de 4 000 USD par année. Le premier versement permet d'acquérir de l'outillage (bétonnières, niveau à lunettes, triple décamètre,...) avant de démarrer.

Cinq des sept micro-projets sont financés par la Région wallonne. Les micro-projets sont placés sous la supervision technique d'une firme de construction.

2.2 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET MATÉRIEL DIDACTIQUE

En Haïti, le faible niveau de l'enseignement peut être attribué aux causes suivantes:

- ➲ inadéquation des contenus des programmes. Les jeunes ne font pas de lien entre les matières enseignées et leur environnement;
- ➲ inaccessibilité ou inadaptation du matériel didactique. Les établissements scolaires sont sous-équipés et les méthodes d'enseignement sont inadaptées. Les cours de sciences par exemple, se donnent sous forme de cours magistraux, sans travaux pratiques;
- ➲ évasion massive des cadres enseignants, en raison de la grave crise économique;
- ➲ incapacité de l'État d'organiser son enseignement: 90 % de l'offre relève du secteur privé;
- ➲ prolifération d'institutions scolaires privées de bas niveau.

Les priorités du Gouvernement haïtien pour la rénovation de l'enseignement secondaire reposent notamment sur la fabrication de matériels didactiques adaptés aux curriculums.

Cette décision répond notamment aux objectifs suivants:

- ➲ renforcer l'enseignement des différentes disciplines par l'utilisation

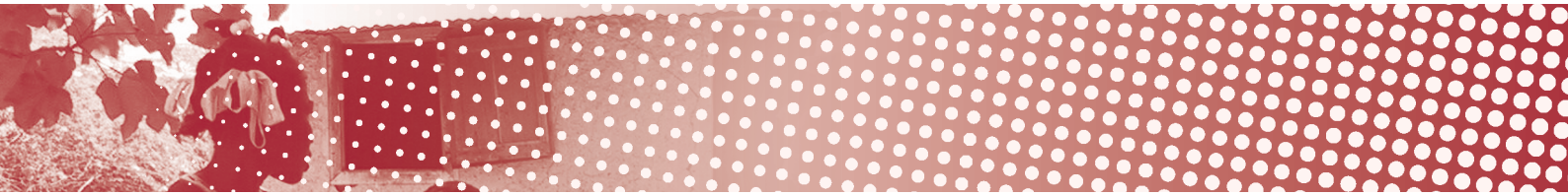

de matériels didactiques appropriés;

- renforcer l'apprentissage par la production d'un matériel didactique de qualité, conforme aux missions, finalités et orientations des programmes du Nouveau Secondaire;
- réduire les coûts du matériel didactique en le fabriquant en Haïti avec une main-d'œuvre locale et des matériaux locaux, principalement pour les sciences expérimentales et les mathématiques.

On relève un important déficit d'enseignants qualifiés pour l'enseignement des sciences de tous niveaux.

De manière générale, l'absence, en amont, de techniciens porteurs d'une bonne formation scientifique et capable de la diffuser, a un impact négatif direct, en aval, sur le niveau des intervenants (enseignants et formateurs) en éducation de base ou en formation professionnelle.

Le projet d'appui technique à la mise en œuvre d'un programme de production locale de matériel didactique pour l'enseignement des sciences à l'école secondaire, a démarré en août 2003, pour une durée de trois ans.

Il comporte un volet institutionnel et un volet pratique: d'une part, le renforcement du Ministère de l'Éducation Nationale dans le domaine de l'enseignement des sciences, d'autre part un appui à la production de matériel didactique pour l'enseignement des sciences dans le secondaire.

En raison des troubles politiques, le déroulement du projet a subi de

nombreux retards. Fin 2006, la phase de validation des prototypes à fabriquer n'avait pas encore été franchie.
La production de 125 exemplaires du matériel a été reportée, alors même qu'il avait été décidé en collaboration avec la Région wallonne de mettre un coopérant APEFE à disposition du projet.

3 LA COORDINATION

Suite à l'énorme pression de la situation politique et son incidence sur le personnel étranger, le Coordonnateur APEFE en poste en Haïti a été rappelé à Bruxelles en août 2006.

Jusqu'à son départ du pays, son rôle fut déterminant dans l'avancement laborieux des projets. Il a notamment permis à deux organismes de Wallonie-Bruxelles, le BIEF (Bureau d'Ingénierie en Éducation et en Formation) et l'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants en Petites et Moyennes Entreprises) de souscrire à des appels d'offre en formation professionnelle dans le cadre d'un financement de la Banque Internationale de Développement.

Depuis son départ, il n'y a plus de personnel APEFE en Haïti. Monsieur Duquesne Emmanuel OXCÉUS, jusqu'alors assistant du Coordonnateur, a bénéficié

Afrique Subsaharienne

Bénin

1 Le Contexte[1 et 2]

Le Bénin dispose d'un certain nombre d'atouts et de potentialités.

Figurent au premier rang, le respect des règles de la Démocratie et des Droits de l'homme, la stabilité sociopolitique et macroéconomique.

Le second atout réside en sa situation géographique: façade maritime de 125 km équipée d'un port, une frontière commune d'environ 700 km avec le Nigéria qui représente un marché de plus de 105 millions de consommateurs potentiels, et des frontières avec des pays enclavés (le Niger et le Burkina Faso). Le troisième atout est son large potentiel agricole avec 4,8 millions d'hectares de terres arables dont à peine 1 million d'hectares cultivés.

Le taux moyen de croissance économique qui était de 3,3 % pour la période 2003-2005, a un objectif annuel moyen de 7 %. Avec un taux de croissance démographique estimé à 3 % pour la même période, les performances de l'économie doivent non seulement être consolidées mais être réparties équitablement et judicieusement.

La pauvreté de la population est néanmoins une réalité qui se traduit par la privation de la satisfaction de certains besoins essentiels comme une instruction qualifiée, l'accès aux services de santé, à l'eau potable, à une nutrition suffisante et équilibrée. L'espérance de vie au Bénin est de 55 ans (contre une moyenne de 48 ans dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest).

L'accès des populations à l'éducation s'améliore, notamment au niveau de l'éducation de base: en 2005, le taux brut de scolarisation était estimé à 94 %, avec un indice de parité filles/garçons de 79,9 %.

En santé, on perçoit une amélioration sensible de la qualité des soins primaires sur la période 2003-2005. Si des efforts notables ont été faits, les taux encore élevés de mortalité maternelle (474,4 pour 100 000 naissances vivantes), le taux de mortalité infantile (65,6 %) et la létalité du paludisme (140 pour mille) constituent des préoccupations majeures au regard des ambitions du pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La lutte contre les grandes endémies comme le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA doit être soutenue. Et si le taux d'accouchement assisté est de 75 %, celui de la fréquentation des services de santé reste faible avec 37 % de la population. Le taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les femmes enceintes est de 2,1 %.

L'indice de développement Humain du Bénin est de 0,431.

La stratégie de lutte contre la pauvreté au Bénin au lieu d'être axée seulement sur la croissance économique, intègre toutes les dimensions du développement et de la lutte contre pauvreté. Elle est fondée sur une stabilité macroéconomique à moyen terme.

[1] rfi actualité: www.rfi.fr

[2] Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté – République du Bénin-Version provisoire- Décembre 2006

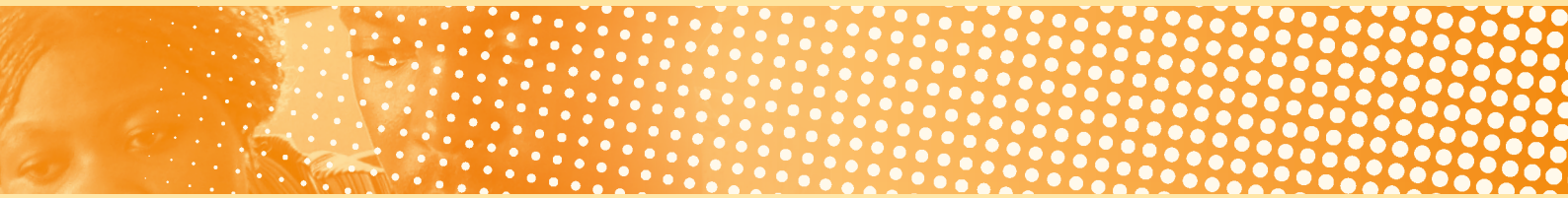

Elle apporte également des réponses appropriées aux attentes des populations en termes d'éducation, de santé, d'eau potable, d'habitat, d'assainissement, de désenclavement, de sécurité alimentaire, d'emploi durable, de protection sociale, tout en tentant d'apporter des réponses aux questions d'environnement et de promotion de la femme.

La vision stratégique du Bénin se fixe « 2025 » comme échéance: «Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni de paix, à l'économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social». Il vise également « une démocratie enracinée dans un pays de bonne gouvernance ».

La démocratie béninoise est sortie renforcée d'élections présidentielles qui ont vu en avril 2006 l'arrivée du Président Thomas Yayi Boni (74,51% des voix) avec le slogan « ça doit changer - ça va changer ». Nouveau dans la sphère politique, cet économiste, ancien conseiller du Président Nicéphore Soglo, incarne une rupture nette avec les élites politiques qui ont eu à exercer des responsabilités sous l'ère de Kérékou. Comme le montre sa victoire sans appel, il incarne l'espoir de tout un peuple.

Ces élections ont bénéficié d'une attention toute particulière de la Communauté internationale qui a largement participé au financement de l'ensemble du processus électoral.

2 LES PROJETS

Les projets soutenus par l'APEFE sont concentrés dans trois secteurs prioritaires:

- la santé,
- la formation professionnelle et technique,
- le secteur «gouvernement et société civile».

Ils relèvent aussi de trois des quatre axes stratégiques de réduction de la pauvreté.

Le renforcement du système de santé en constitue un premier. Cet axe est soutenu par l'APEFE à travers plusieurs projets: l'amélioration de la sécurité transfusionnelle, car l'incidence du paludisme chez les enfants de 0-11 mois et la progression rapide du VIH/SIDA au sein des populations, rendent ce programme impératif; autre projet: le développement de soins en kinésithérapie permettant de répondre à de nombreuses affections courantes et très invalidantes; et le projet de renforcement des outils de réalisation et de gestion du Centre de Réalisation de Matériel de Communication qui contribue à améliorer l'information et l'éducation de la population et du personnel en matière de santé.

Le développement du capital humain à travers le renforcement du système éducatif est le second axe stratégique dans lequel s'inscrit l'APEFE. L'Enseignement technique et la formation professionnelle au Bénin est une priorité du système éducatif après l'enseignement de base. Le projet de formation au Centre de perfectionnement du personnel des entreprises trouve tout son intérêt.

Le troisième axe repose sur le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles, la lutte contre la corruption et la consolation de la démocratie est une priorité.
C'est ainsi que le soutien à la presse et la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont des facteurs favorables à l'accélération de la croissance et à la réduction de la pauvreté. Ces projets visent à garantir la sécurité des biens, des personnes, des libertés individuelles et collectives.

2.1 SANTÉ

2.1.1 *Renforcement structurel du Centre de Réalisation de Matériels de Communication de la Faculté des Sciences de la Santé*

Le CRMC/FSS travaille à la formation et à la réalisation de matériels éducatifs pour la santé. En 2006, l'APEFE y a poursuivi la formation d'une quinzaine de techniciens aux techniques de la communication audiovisuelle, avec un accent particulier mis sur la l'image numérique, la vidéo digitale et le dessin animé.
Parallèlement à la formation continue à l'utilisation de logiciels graphiques, des formations vidéo ont été données lors de stages spécifiques modulés en trois spécialités: la prise de vue, le montage, les finitions. Elles ont permis la réalisation de petits films portant sur la lutte contre les pathologies à prédominance comportementale (paludisme, VIH, ...) et l'éducation pour tous.
La formation de jeunes réalisateurs et réalisatrices à l'écriture de véritables scénarios, s'est également révélée prioritaire pour améliorer l'impact des productions audiovisuelles locales, trop souvent limitées à la captation de sketches théâtraux.

Le développement de l'apprentissage aux techniques de dessin animé s'est poursuivi. Cinq stages de deux semaines dirigés par un spécialiste belge du dessin animé ont eu lieu, pour aboutir en 2007 au démarrage de la réalisation d'une série de 26 épisodes centrée sur la santé et les droits de l'enfant.

2.1.2 *Renforcement structurel de la kiné*

Projets d'appui au développement de la kinésithérapie au Bénin (PADKB)

Depuis plus de quinze années, l'APEFE intervient dans la réadaptation des personnes atteintes de handicaps moteurs. Ces personnes, très nombreuses au Bénin comme dans toute l'Afrique subsaharienne, sont souvent les victimes de séquelles de traumatismes de la route ou du travail, d'hémiplégies après accident vasculaire cérébral chez l'adulte, d'infirmité motrice d'origine cérébrale chez l'enfant, de problèmes respiratoires aigus ou chroniques chez l'adulte ou l'enfant, d'incontinence urinaire chez les femmes ayant souvent accouché,...

Pour tenter de répondre à ces besoins, le Bénin a initié depuis le début

des années 1990 plusieurs projets pour améliorer la prise en charge des personnes atteintes de handicaps moteurs:

- ouverture de services de kinésitéhrapie hospitaliers dans 3 hôpitaux du pays (Cotonou, Abomey et Ouidah);
- création d'une École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de Cotonou (Université d'Abomey – Calavi);
- mise en place d'un Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) implanté aujourd'hui dans 31 localités du pays.

L'APEFE est intervenue dans ces projets en les appuyant par de l'assistance technique et des financements (Abomey et Ouidah) ou par des missions d'enseignement et d'appui technique (ESK de Cotonou).
En 2004 il est cependant apparu nécéssaire de passer d'une «approche projet» à une «approche programme», favorisant un développement intégré de la kinésithérapie et de la réadaptation au Bénin.

Un nouveau projet, programmé pour 3 ans et demi a démarré en mars 2005. L'APEFE le mène avec le CGRI, le Ministère de la Santé, le Ministère de la Famile de la Femme de l'Enfant et avec la Faculté des Science de la Santé de Cotonou.

Les 7 axes d'intervention principaux de ce projet sont:

- Mettre au point et faire adopter par le Gouvernement béninois les textes définissant la politique de développement de la kinésithérapie au Bénin pour la période 2006-2010 (le document a été adopté par le Gouvernement en mars 2006, une cellule de coordination et de suivi de cette politique a été créée par le Ministère de la Santé en juillet 2006)
- Développer l'offre en soins en créant ou renforçant des services de kinésithérapie dans un maximum d'hôpitaux et centres de santé du pays (trois services créés et quatres services fortement renforcés depuis avril 2005).
- Assurer la formation continue des kinésithérapeutes diplômés du Bénin.
- Informer la population et le personnel sanitaire sur les avantages des soins de kinésithérapie (articles de presse, émissions radio et TV, dépliants, projections dans les hôpitaux).
- Favoriser au maximum les synergies entre les services de kinésithérapie et le Programme National de Rédaptation à Base Communautaire (PNRBC) pour que les persones qui ont été soignées dans un service de

kiné bénéficient quand c'est nécessaire d'un suivi de leur réadaptation à domicile.

➲ Appuyer l'ESK pour qu'elle acquière progressivement son indépendance académique.

L'appui au développement de la kinésithérapie au Bénin s'effectue ainsi en totale synergie avec le renforcement de l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de Cotonou.
L'ESK a ouvert ses portes en octobre 2000 en partenariat étroit avec l'UCL et le bureau d'étude bruxellois «Développement Partenariat Action». La création de l'ESK a été décidée après qu'un service de kinésithérapie de référence ait été développé entre 1990 et 1998 au Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU) de Cotonou et qu'il soit en mesure d'accueillir les stagiaires de l'ESK.
Les premiers diplômés en sont sortis en novembre 2003. L'ESK a produit sa quatrième promotion de diplômés en décembre 2006. Elle a pour vocation d'être un centre de formation pour toute l'Afrique francophone. L'APEFE et le CGRI se sont associés très tôt à ce projet en finançant de l'assistance technique, des missions de suivi technique, des missions d'enseignement et des bourses de perfectionnement de courte et longue durée.

Le but de l'ESK est de former du personnel compétent au rythme de la mise en place des structures de rééducation hospitalières et extra hospitalières dans le pays.

L'ESK étant partie intégrante de la FSS, la majorité des 1.600 heures de cours prévues au programme a été assurée dès le début par les enseignants de la FSS.

Certains cours pratiques de kinésithérapie (400 heures en seconde année), ne pouvaient cependant être immédiatement dispensés par des enseignants béninois qualifiés. Dès lors, depuis 2001, des missions annuelles de kinésithérapeutes de Wallonie-Bruxelles ont été organisées pour assurer l'enseignement de ces matières pratiques. Entre temps la relève a été préparée, Avec l'appui du CGRI, quatre kinésithérapeutes béninois du CNHU ont reçu entre 2002 et 2004 une formation complémentaire d'un an en Communauté Wallonie-Bruxelles. Ils ont repris quatre des dix matières enseignées initialement par les professeurs en mission. Trois jeunes diplômés de l'ESK ont ensuite été sélectionnés dans le même but en 2005 et 2006 et suivent une formation de maîtrise en kinésithérapie à l'UCL. Ils seront suivis par trois autres diplômés en 2007 et 2008. L'autonomie académique totale de l'école est prévue en 2011.

L'intervention de l'APEFE consiste à assumer deux missions d'enseignement par an. Le CGRI assume le financement des quatre autres missions et celui

d'importants moyens complémentaires (bourses et missions).

Il est prévu d'entamer en 2007 avec le Ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant un tout nouveau projet intitulé «appui au renforcement et au développement du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire du Bénin». Ce projet s'inscrit totalement dans la logique d'intervention de l'APEFE qui vise à favoriser une approche intégrée de la réadaptation des personnes handicapée à la fois aux niveaux institutionnel (projet kiné) et communautaire (projet RBC).

Le savoir-faire et l'expérience développés ainsi par l'APEFE et le CGRI avec leurs partenaires béninois depuis de nombreuses années dans le domaine de la réadaptation des personnes handicapées des pays les plus pauvres, devraient se révéler extrêmement utiles dans d'autres pays.

ATTESTATION

2.1.3 *Renforcement du Service National de Transfusion Sanguine (SNTS)*

La transfusion sanguine au Bénin touche directement la population vulnérable. En effet, plus de 70 % des produits sanguins labiles sont destinés aux enfants de moins de cinq ans pour anémie palustre, et aux femmes enceintes pour complication obstétricale. C'est dire l'importance qu'il faut accorder à ce domaine en termes de qualité et d'accessibilité des produits sanguins.

Le projet de transfusion sanguine soutenu par l'APEFE depuis octobre 2002, a connu une nouvelle phase en janvier 2006. Prévu sur trois ans, il a pour objectif spécifique de finaliser et d'appliquer la mise en œuvre du Système d'Assurance qualité au niveau de toutes les structures transfusionnelles du Bénin, tant nationales que départementales.

Trois résultats sont attendus au terme du projet :

- un Manuel Qualité aura été élaboré, diffusé, expérimenté et évalué ;
- les compétences techniques et médicales des formateurs en transfusion sanguine (personnel médical et recruteurs de donneurs de sang) auront été renforcées ;
- l'expérience béninoise en matière de transfusion sanguine pourra être mise à disposition d'autres pays du sud.

Ce programme est mené en synergie avec le CGRI et les centres de transfusion sanguine de l'Université de Liège et de l'Université Catholique de Louvain.

L'apport de l'APEFE est avant tout d'ordre didactique et pédagogique : élaboration de plans de formation des formateurs, réalisation des modules de formation, appui à l'élaboration du Manuel Qualité. Un renforcement des

équipements pour la formation s'est fait à travers la dotation d'ordinateurs, de matériel de projections et matériels didactiques de laboratoire. Les formateurs, eux-mêmes formés dans le cadre du projet, ont pour mission d'organiser des séances de formation à l'intérieur du territoire national. Ces formations portent tant sur l'aspect médical et technique de la transfusion que sur l'aspect sensibilisation et mobilisation des populations en faveur du don de sang bénévole. Une formation en transfusion sanguine à l'intention des étudiants en anesthésie a également été organisée.

Dans le cadre de la sensibilisation des populations au don de sang, une étude socio-anthropologique a été conjointement réalisée par une étudiante béninoise de l'Université d'Abomey-Calavi et une étudiante en Gestion du développement de l'Université de Liège. Cette étude permettra la réalisation d'un film sur ce thème. Celui-ci devrait avoir une diffusion nationale dès 2007.

Le sous-secteur de la transfusion sanguine au Bénin privilégie également le renforcement de la coopération sud-sud. Des formations et des missions d'échanges ont eu lieu avec le Niger et la République Démocratique du Congo (RDC).
Ce type de coopération permet d'établir des réseaux et des partenariats entre pays d'une même région. Il permet aux coopérants et experts nationaux de démultiplier leurs apports techniques et scientifiques en transfusion sanguine.

L'appropriation du projet par le partenaire béninois est assurée étant donné que les activités s'inscrivent dans les priorités du gouvernement en matière de politique et stratégies nationales de développement du sous-secteur de la transfusion sanguine. Le Manuel Qualité, la formation de formateurs, les outils informatisés des formations, les technologies appropriées sont autant d'éléments qui garantiront la pérennité du projet. La seconde édition de la Politique et stratégies de développement du sous-secteur (2007-2011) a été réalisée et adoptée par la Commission Nationale de transfusion Sanguine.

2.2 GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE

Appui au personnel de la presse écrite béninoise pour une presse libre et professionnelle

Avec l'avènement du multipartisme dans les années 90, une presse écrite béninoise, libéralisée et débridée, s'est massivement développée. Le paysage médiatique compte aujourd'hui plus de 40 quotidiens diffusés principalement à Cotonou et à Porto-Novo. Malgré de faibles tirages, il en naît régulièrement de nouveaux.

Avec une population à 70 % analphabète, le média le plus populaire reste la radio. Mais les revues de presse en langues locales, inspirées du contenu des

journaux, constituent une source d'information importante pour les populations.

Malgré ce contexte favorable, le Bénin ne dispose d'aucune faculté universitaire de journalisme. La majorité des journalistes et des techniciens de presse se forment tant bien que mal sur le terrain, dans leurs rédactions et à l'occasion de séminaires et de stages. Mais, pour beaucoup, les carences restent grandes.

L'absence de professionnalisme se marque par un mélange ou une non maîtrise des genres journalistiques, par un mauvais usage du français, un manque de rigueur dans le traitement de l'information, un graphisme non professionnel, une approche approximative du secrétariat de rédaction, des entorses graves aux règles de déontologie,…

Pour pallier ces insuffisances, le projet d'appui au personnel de la presse écrite béninoise mené par l'APEFE, privilégie la formation «in situ», à l'intérieur même des rédactions. La coopérante APEFE, journaliste de formation, accompagne durant un mois les membres de la rédaction et propose des formations à la carte, en fonction des lacunes relevées plus haut.

En 2006, cinq journaux ont bénéficié de cette formation et les améliorations, de fond et de forme, sont notables. En complément, le projet a organisé pour l'ensemble des rédactions, des formations en graphisme et en déontologie. Un «Guide de déontologie et d'éthique» a été rédigé, il se révèle un outil majeur pour les journalistes béninois.

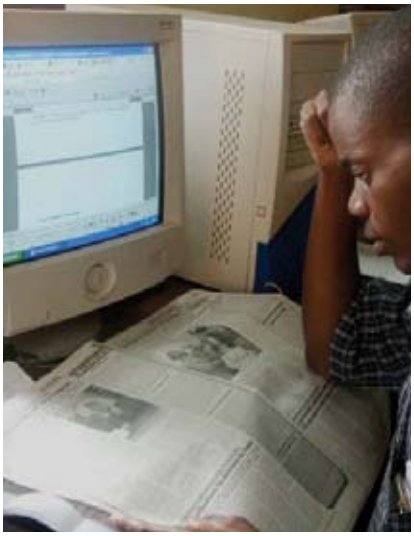

Ce projet touchera cinq autres journaux béninois en 2007. Il est le résultat d'une contribution entre le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), l'APEFE, la Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication (HAAC) (une instance de régulation des médias au Bénin) et la Maison des médias de Cotonou. Il s'inscrit dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance.

2.3 FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Renforcement des capacités techniques et pédagogiques des formateurs du Centre de Perfectionnement du personnel des Entreprises (CPPE)

Le projet APEFE a débuté en juillet 2005. Il est mené en synergie avec le projet de la Coopération Technique Belge (CTB) «Renforcement et extension des activités du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises» et avec le projet complémentaire du Centre d'Etude et de Formation Pluridisciplinaire (CEFOP Belgique), axé sur les volets gestion et marketing.

Le CPPE est chargé de la mise à niveau du personnel technique des entreprises; il est ouvert, plus récemment, au monde de l'artisanat. L'appui de la coopération belge devrait permettre au CPPE de devenir, pour la Sous-région, un centre moderne proposant une offre large et compétente en formations techniques.

L'apport de l'APEFE est avant tout d'ordre didactique et pédagogique : réalisation de modules de formation, formation à l'approche par compétences, élaboration des plans de formation,…

Le coopérant de l'APEFE a notamment lancé l'appel d'offre pour l'acquisition du matériel technique qui devra équiper les ateliers du CPPE.

Dans l'attente des nouveaux équipements, la formation des formateurs a démarré, tout comme les formations en soudure, en électricité et électronique. Deux missions d'experts de Wallonie-Bruxelles ont eu lieu en 2006 pour exécuter des formations en soudure et mécanique auto. Une équipe de maintenance a été formée. Le personnel du CPPE a été initié aux plans de formation par les compétences.

Afin d'assurer une cohérence entre les apports des trois acteurs belges (APEFE, CTB, CEFOP), les activités sont inscrites au sein d'un cadre logique commun. Une structure mixte de concertation locale et le Comité technique de suivi sont les responsables de la co-gestion du projet au sein du CPPE.

3 LA COORDINATION ET SES SUCCÈS

Au delà de l'intérêt technique et scientifique des synergies recherchées avec différents partenaires, les collaborations mises en œuvre avec certains opérateurs et bailleurs permettent de réaliser des économies d'échelle significatives et de renforcer l'efficience des actions de l'APEFE.
L'expertise et le suivi des interventions se mènent en concertation régulière avec la Coopération technique belge, le Centre d'Etude et de Formation Pluridisciplinaire, le Programme des Nations Unies pour le Développement, ainsi que les partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de la santé.

En 2006, huit coopérants APEFE étaient affectés aux différents projets. Le Bureau APEFE de Cotonou, compte six personnes en plus du poste de Coordonnateur (un chargé de programmes CGRI/APEFE, une secrétaire-comptable, un chauffeur-garçon de bureau, un commis et deux gardiens), ce qui a permis d'assurer le suivi avec le siège lors de la fin de contrat du Coordonnateur en juillet. Un recrutement organisé par le siège fin 2006, a permis une entrée en fonction d'une Coordonnatrice dès janvier 2007.

La coordination a veillé à l'application accrue des procédures de gestion participative qui privilégie la prise de décision collégiale.

Deux nouveaux projets ont été identifiés en 2006 et ont fait l'objet d'un atelier de gestion participative et planifiée. Un premier atelier a porté sur un programme en faveur de la formation des formateurs des agents de santé pour remédier à un manque de qualité dans la prise en charge de patients au sein des formations sanitaires du Bénin. Le dossier d'instruction du projet sera élaboré en 2007.
Un second atelier participatif portant sur les soins à apporter aux handicapés a permis la rédaction d'un dossier d'instruction en faveur du Programme Nationale de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC) qui démarrera en 2007. Il complètera sur le terrain, l'action du programme National de la kinésithérapie en faveur de la personne handicapée. Ce nouveau projet trouve tout son intérêt étant donné le renforcement social souhaité par le gouvernement béninois dans son document de DRSP à travers entre autre l'extension du PNBCR des handicapés.

Burkina Faso

1 Le Contexte

Le Burkina Faso est un pays enclavé au centre de l'Afrique de l'Ouest. Il fait partie du groupe des pays dits sahéliens où une grande majorité de la population continue à vivre dans une grande pauvreté.

Àvec un PIB parmi les plus faibles du monde (345 USD par habitant), et ce, même par rapport à la moyenne de l'Afrique, le Burkina Faso fait partie des pays les moins avancés. Plus de 46 % de sa population vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. En 2006, ce pays figure à la 174ème place de l'Indice de Développement Humain (IDH) sur 177 pays.

Disposant de peu de ressources naturelles, ce pays doit aussi faire face à un climat sahélien et à une pluviométrie insuffisante et mal répartie, qui accentuent la dégradation de son environnement. La croissance démographique et la pauvreté exercent aussi une forte pression sur les ressources naturelles qui constituent souvent l'actif principal des populations pauvres. Cette dégradation a des conséquences immédiates sur la santé et les conditions de vie des Burkinabè.

Aussi, le gouvernement du Burkina Faso accorde-t-il une grande importance au secteur de l'environnement car le renforcement des équilibres socio-écologiques contribue à la lutte contre la pauvreté et au développement soutenu de la production agro-sylvo-pastorale. Dans un pays où 84 % de la population est rurale, la diversification des activités agricoles est un des principaux facteurs d'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) approuvé en juin 2000 traduit la préoccupation environnementale des autorités : «La stratégie de réduction de la pauvreté sera basée sur la recherche d'un équilibre entre les besoins des populations et la gestion durable des ressources naturelles».

Cette approche est confirmée dans la version actualisée du CSLP en 2003 qui mentionne que le gouvernement burkinabè privilégiera les actions prioritaires au profit de l'intensification de la lutte contre la désertification et de l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines et rurales.

S'inscrivant dans ces priorités, les projets de l'APEFE recentrés en 2003 sur la protection des ressources naturelles, portaient en 2006 sur les secteurs

prioritaires de la distribution de l'eau et son assainissement, la protection de l'environnement et, complémentairement, sur l'agriculture et la sylviculture.

En choisissant d'appuyer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), l'APEFE s'inscrit dans le développement de la thématique de la préservation de l'environnement et pose les jalons d'un secteur prometteur pour «le renforcement des capacités au service du développement». La mission APEFE au Burkina Faso répond ainsi aux préoccupations des autorités burkinabè en matière de lutte contre la pauvreté.

Cette orientation a profondément influencé la mise en œuvre d'une «approche programme» de l'APEFE au Burkina Faso. Cette approche guidera le Programme pluriannuel 2008-2010 de l'APEFE pour ce pays et se confirmera à travers les nouveaux projets identifiés.

2 LES PROJETS

2.1 DISTRIBUTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT :

politique des ressources en eau et gestion administrative / protection des ressources en eau

2.1.1 *Renforcement structurel du Laboratoire National d'Analyses des Eaux*

L'APEFE participe à la politique de l'eau du Burkina Faso en favorisant l'émergence d'une expertise nationale capable de concevoir, d'exécuter, d'exploiter et d'entretenir les dispositifs d'observation de la ressource.

En collaboration avec la Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) et le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA), l'APEFE a contribué à la mise en place, en juin 2004, d'un laboratoire d'analyse des eaux usées.

Ce laboratoire a permis de dresser un inventaire des sources potentielles de pollution, ainsi que la réalisation d'un bilan, diagnostic et suivi des priorités environnementales dans le domaine des eaux usées. Les techniques analytiques adaptées aux conditions locales ont été mises au point.

L'intervention intègre également l'organisation par l'ULg (FUL), partenaire scientifique du projet, de stages intensifs de recyclage de techniciens supérieurs (financement de la Région wallonne). Notons également que le laboratoire accueille et encadre des stages techniques et des travaux de fin d'études.

Le projet bénéficie de l'appui d'un coopérant APEFE dont la mission initialement programmée jusqu'en mars 2006, a été prolongée jusqu'en décembre 2006, à la demande du Comité de pilotage.

En vue de la pérennisation de la structure, le partenaire national a obtenu un financement des partenaires du Nord pour la réalisation d'une étude sur le futur statut juridique du laboratoire, dans la perspective de lui octroyer un maximum d'autonomie financière et économique.

Les résultats de cette étude juridique et économique effectuée en juillet, ont été commentés lors d'une réunion du Comité de pilotage fin septembre, sa mise en œuvre relevant maintenant des autorités politiques.

2.1.2 *Appui à la gestion, au suivi et à la protection des ressources en eaux souterraines de la région de Bobo-Dioulasso*

Les problèmes de qualité de l'eau sont importants au Burkina Faso et les puits traditionnels, très vulnérables face aux activités de surface (dépôts, rejets, etc.),

sont la cause de nombreuses maladies. En milieu urbain, l'accroissement de cette pollution due aux rejets industriels et domestiques, constitue une menace de plus en plus sérieuse pour les réserves d'eau souterraines.

Or, les systèmes de suivi mis en place sont peu opérationnels, l'évaluation et la caractérisation des ressources sont insuffisantes, et les outils de gestion et de valorisation des données sont peu développés.

A Bobo-Dioulasso, ville de 400.000 habitants, les rejets des industries, des activités agricoles et de la population urbaine, chargent les eaux en polluants divers dont on identifie peu la nature (pour les rejets industriels et agricoles) et la charge, ces rejets ayant subi peu ou prou de traitement épurateur. Le risque de contamination est donc bien réel, la qualité des eaux étant directement liée au développement social (accès pérenne à l'eau potable) et économique. L'augmentation de la population de la ville et conséquemment, des activités agricoles et industrielles qui y sont liées, conduisent à une exploitation de plus en plus importante de la ressource et à un risque réel de surexploitation à court ou à moyen termes.

Le projet APEFE a pour objectif de développer des outils d'aide à la gestion de l'eau (banque de données, système d'information géographique, modèle hydrogéologique) pour les gestionnaires locaux. Au terme du projet, leurs connaissances sur les potentialités et la vulnérabilité du système aquifère de la région de Bobo-Dioulasso, devraient mener à une gestion efficace de celle-ci.

2.2 AGRICULTURE

2.2.1 *Politique agricole et gestion administrative / Ressources en eau à usage agricole*

Le bassin du Kou, doté d'aménagements hydro-agricoles sur près de 3.200 ha, dispose d'importantes ressources en eau qui ont permis l'essor d'une ceinture maraîchère et horticole autour de la ville de Bobo-Dioulasso. Une filière fruits et légumes s'est ainsi développée dans la région sous l'impulsion d'initiatives privées et est à la base des activités économiques de la ville de Bobo-Dioulasso (transformation de produits agricoles tant pour une consommation locale que pour l'exportation).

Les eaux de surface alimentent l'essentiel de la demande agricole. L'agriculture est donc assez tributaire du caractère aléatoire du climat et de la pluviométrie. Développer l'irrigation permet de combattre les déficits chroniques de production agricole dans certaines régions et permettra d'assurer une plus grande stabilité de cette production, d'améliorer la productivité et de garantir la sécurité alimentaire du pays. Chaque augmentation de l'efficience en irrigation et

chaque optimisation de l'utilisation de la ressource eau a un impact direct sur la région à travers l'accroissement de la filière agricole de la zone.

Le projet APEFE s'inscrit dans cette dynamique de développement durable en s'insérant dans la mise en œuvre du Plan national d'action pour la gestion intégrée de la ressource en eau (PAGIRE) et dans le Programme de Valorisation des ressources en eau de l'Ouest (VREO), développés au Burkina Faso. Il consiste à mobiliser les collectivités locales, les organisations décentralisées et les acteurs du secteur privé et public, en faveur de l'amélioration des capacités et compétences en planification, gestion et valorisation des ressources en eau pour l'agriculture, dans les sous-bassins de l'Ouest du pays.

2.3 SYLVICULTURE

2.3.1 *Recherche en sylviculture / Éducation et formation en sylviculture*

Certaines espèces ligneuses sahéliennes et soudaniennes, comme l'Acacia senegal, sont déterminantes dans la vie sociale et économique des populations rurales. Leur utilisation locale et la demande étrangère de produits dérivés sont de plus en plus importantes. L'Acacia senegal, couramment appelé «gommier du Sénégal» est une espèce ligneuse particulièrement adaptée aux conditions d'aridité et des plus utilisées pour le reboisement des terres dégradées. Elle participe ainsi à la lutte contre la désertification.

Sa valeur économique réside en son «exsudat», la gomme arabique, qui a une valeur commerciale et industrielle reconnue tant en agro-alimentaire qu'en pharmacie ou cosmétologie.

Sa production et son exploitation constitueraient une source de revenus réguliers pour les populations les plus pauvres, si cette activité connaissait un développement plus organisé, une filière qui couvrirait les différentes étapes de son exploitation, de sa collecte à sa vente sous une forme améliorée.

La faible capacité technique et organisationnelle des différents maillons de cette filière nécessite le renforcement de certains maillons situés en amont de celle-ci.

Aussi le Centre National de Semences Forestières (CNSF) a-t-il décidé de développer un programme d'amélioration et de promotion de l'espèce.

L'appui de l'APEFE à ce programme a démarré en novembre 2005 et s'inscrit dans le renforcement de la filière au niveau national. L'intervention porte sur la production et la diffusion auprès des producteurs de gomme arabique, de semences d'Acacia senegal améliorées, ainsi que sur le renforcement des capacités techniques de ceux-ci.

Le coopérant APEFE apporte son expertise dans le domaine de la recherche-action, de la vulgarisation et du renforcement des capacités des producteurs. Le projet de l'APEFE participe aussi au renforcement technique du personnel du CNSF. Ainsi des formations en utilisation du système en information géographique (SIG) et en amélioration génétique forestière ont été dispensées au cours du deuxième semestre 2006

En améliorant la qualité de cette espèce, l'APEFE s'inscrit non seulement dans la lutte contre la désertification et l'exploitation anarchique des ressources naturelles, mais contribue aussi à la structuration de cette filière agro-sylvicole vraiment porteuse pour l'économie du pays.

2.4 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

recherche environnementale

Les ressources naturelles constituent un apport économique essentiel pour les populations rurales du Burkina Faso qui représentent 84 % de la population nationale. La dégradation des terres, causée par des facteurs naturels ou anthropiques, entraîne une perte de revenus directe pour les producteurs vivriers, secteur d'activité le plus vulnérable en milieu rural.

En 2003, la révision par le gouvernement burkinabè du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, a mis l'environnement au nombre des secteurs prioritaires. Prenant conscience de l'importance de disposer d'informations pertinentes sur les ressources naturelles et sur le secteur de l'environnement, les responsables ont soutenu la nécessité de disposer d'informations permettant

d'évaluer l'impact de la contribution de ces ressources à la lutte contre la pauvreté et à la création de richesses nationales. Ces informations permettant une meilleure gestion et des décisions appropriées les concernant.

Dans ce contexte, le Secrétariat Permanent du Conseil national pour l'Environnement et le Développement durable (SP/CONEDD) a lancé en avril 2006 avec le soutien logistique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un projet de mise en œuvre d'une comptabilité de l'environnement au Burkina Faso. Ce projet, dans lequel s'insère l'appui de l'APEFE, vise à mesurer la contribution des ressources naturelles et de l'environnement au processus de développement socio-économique du pays par la fourniture d'informations statistiques.

Le projet a démarré par la mise en place d'une cellule burkinabè de coordination. Celle-ci a participé à l'élaboration du dossier d'instruction APEFE qui a été finalisé en octobre 2006. Le profil de l'expertise souhaitée est diffusé par l'Association, fin 2006 aucune candidature recevable n'avait encore pu être retenue.

3 COORDINATION

En 2006, toutes les interventions APEFE s'inscrivaient dans les mêmes secteurs prioritaires que ceux retenus par le Programme de travail bilatéral mené par Wallonie-Bruxelles (2003-2007): lutte contre la désertification, avec une attention particulière à la gestion intégrée des ressources en eau, ces secteurs constituant des priorités pour le gouvernement burkinabè.

Pour identifier des pistes stratégiques en prévision du Programme pluriannuel 2008-2010 et dans le souci d'intégrer les appuis de l'APEFE dans une approche programme dans les secteurs prioritaires de l'environnement et de l'eau, l'APEFE a fait appel à des expertises locales qui ont remis le résultat de leurs investigations en septembre 2006.

Au mois d'octobre 2006, c'est le Ministère de la Région wallonne qui effectuait une démarche similaire dans le domaine de l'eau, en prévision du prochain programme de travail 2008-2010. La coïncidence périodique de ce programme avec le PPA de l'APEFE permettra aux deux structures d'accroître encore leur collaboration dans le secteur de l'eau.

Aussi, la prospection et l'identification de projets dans ces secteurs ont-elles été parmi les priorités de la Coordination en 2006.

Sur sept projets identifiés, quatre ont été retenus.

Deux ont dépassé le stade de l'instruction et démarreront au 2ème trimestre 2007. Ils concernent:

- Un «appui pour la mise en place d'un plan d'action pour le développement des capacités en évaluation environnementale» sollicité par la Direction des Evaluations environnementales du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV).
- Un «appui à la Direction des Etudes et de la Planification» du MECV pour la collecte et la capitalisation des informations environnementales nationales. L'objectif du projet est de disposer, à moyen et long terme, d'informations environnementales fiables, à jour, durables et permettant la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux.

Deux autres projets étaient en voie de formulation fin 2006 et s'inscriront vraisemblablement dans le PPA 2008-2010. Ils concernent:

- Un appui à la Direction du Développement de l'Irrigation (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable de l'agriculture irriguée.
- Un appui au CPP (Country Partnership Program - Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres). Ce programme soutenu par le Fonds Mondial pour l'Environnement, vise une amélioration durable de la productivité des ressources rurales dans l'ensemble du pays.

Ces deux programmes sont susceptibles de faire appel à plusieurs ressources humaines de l'APEFE.

L'expertise et le suivi des engagements de l'APEFE, sont renforcés par la tenue d'une concertation récurrente avec les autres partenaires au développement: réunions mensuelles de coordination organisées par l'Ambassade de Belgique; réunions mensuelles de la coordination européenne organisées par la Délégation de la Commission européenne; réunions bimestrielles de concertation des partenaires techniques et financiers impliqués dans la mise en œuvre de la Convention internationale de lutte contre la désertification (CCD); réunions de concertation des bailleurs européens dans le secteur eau et assainissement.

La Région Wallonne, après avoir soutenu plusieurs projets dans le domaine de l'eau au Burkina Faso, souhaite accroître sa concentration sectorielle dans le Programme de travail 2005-2007, en le faisant unique secteur prioritaire. La plupart des projets en cours sont également appuyés par le CGRI dans sa composante formation (bourses de stage, de recherche, de spécialisation). Cette synergie octroie par conséquent des moyens complémentaires qui augmentent l'impact des projets et leur confèrent une meilleure visibilité.

4 SUCCÈS

Le projet visant le «renforcement structurel de la Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie par la création et la valorisation par la formation d'un Laboratoire National d'Analyse des Eaux», a pris fin en décembre 2006.
Le laboratoire ambulant d'analyses chimiques et microbiologiques des eaux usées constituait la base physique de ce projet et une grande première au niveau national. Il a été équipé et fonctionne, permettant ainsi d'établir sur le terrain des diagnostics rapides de pollution des eaux domestiques et industrielles, ce qui a permis une évolution vers une meilleure prise de conscience, à la fois des autorités et des entreprises, dans le contexte de la gestion des eaux usées.

Le laboratoire, officiellement inauguré en juin 2004, a bénéficié des aides concertées de l'APEFE, de la DRI et du CGRI. La collaboration entre les 3 entités fut optimale.

Outre sa capacité à diagnostiquer qualitativement les eaux usées, le laboratoire est capable de proposer des systèmes de traitement des eaux et d'en améliorer le fonctionnement. Sur le plan sanitaire, il peut suivre l'évolution des eaux de surfaces dans le temps afin d'en favoriser la gestion.

Le responsable burkinabè de ce laboratoire, qui a bénéficié d'une formation spécifique à l'ULg, est secondé par deux techniciens locaux formés au cours du projet par le coopérant APEFE et par les missions d'encadrement Wallonie/Bruxelles. Ils maîtrisent maintenant tous trois, les techniques analytiques et l'interprétation des résultats et sont aptes à former d'autres techniciens.

Un second partenaire scientifique du projet, le Centre belge d'Etudes et de documentation de l'Eau (CEBEDEAU, ULg) a établi les normes de qualité des eaux.

Cette structure, dont le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie est aujourd'hui le garant, est tant un outil d'aide à la décision, qu'un outil de référence indispensable au bon fonctionnement et à l'efficacité des différentes directions du Ministère.

Sa pérennisation et la viabilité de la structure, ont été étudiées et planifiées par des expertises juridique et économique.

Si la mission du coopérant a pris fin en décembre 2006, l'APEFE poursuivra cependant son appui en 2007, par des missions techniques de courte de durée.

Signalons enfin que le laboratoire entend se spécialiser encore davantage dans l'analyse des eaux. A cet effet, il s'intéressera à la parasitologie de l'eau et au suivi des teneurs de pesticides (nombreuses zones cotonnières) et d'hydrocarbures dans les eaux.

Burundi

1 Le Contexte

Le Burundi, petit pays à forte densité de population, se caractérise par un état de pauvreté endémique aggravé par un conflit de dix ans. Essentiellement agricole, il occupait encore en 2005, la 169ème position (sur 177 pays) du classement d'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement.

Aux causes structurelles de pauvreté, s'ajoutent les conséquences de la guerre. Le gouvernement burundais en place depuis septembre 2005, a pourtant mis ses priorités dans les négociations avec le dernier mouvement armé, le FNL (Front National de Libération d'Agathon RWASA) toujours actif dans les provinces de Bujumbura Rural et de Bubanza, en créant une commission de négociation avec le FNL.

Les rencontres de Dar Es Salaam sous la médiation de l'Afrique du Sud, ont abouti en septembre à la signature d'un accord de paix qui doit encore être mis en œuvre. Celui-ci nécessite notamment la réintégration des réfugiés burundais de Tanzanie, la mise en place de la commission Vérité et Réconciliation, le désarmement de la population civile, la formation et réintégration du personnel des forces de défense et de sécurité, …

Après la gratuité de l'enseignement primaire, le Président a décrété en mai 2006, la gratuité de l'accès aux soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans, ainsi que la gratuité des soins liés à l'accouchement.

Ces dernières années, les autorités ont dû faire face alternativement à des périodes de sécheresse qui ont nécessité un programme d'urgence (semences, denrées alimentaires et intrants agricoles) et des périodes de pluies diluviennes qui ont provoqué des inondations. Leur impact sur les voiries, habitations et cultures, fut très important. Conséquemment, de sérieux problèmes d'insuffisance d'électricité ont nécessité l'instauration d'un système de délestage particulièrement lourd de conséquences tant pour les activités des ministères et entreprises, que pour le bien-être des citoyens.

Petit à petit, un climat de sécurité est revenu sur la majorité du territoire, ce qui a permis la levée du couvre-feu.

Qui plus est, l'année 2006 a vu la justice œuvrer favorablement pour un assainissement des affaires de malversation et les fauteurs ont été condamnés. Les récentes prises de position du Président pour remettre de l'ordre, augurent d'un avenir plus serein pour le pays et d'un plein rétablissement des Droits de l'homme.

Une réunion de bailleurs de fonds s'est tenue fin février 2006, pour trouver les moyens nécessaires au programme d'urgence 2006 estimé à 168 millions USD. Ce programme repose sur les domaines suivants: l'assistance aux victimes de la sécheresse, les infrastructures scolaires, les soins de santé, le rapatriement et la réinsertion des sinistrés, la bonne gouvernance et l'État de droit, un appui au budget de l'État.

Complémentairement à l'accord-cadre conclu entre le Gouvernement du Burundi et l'APEFE en 1989 et l'ouverture du bureau de coordination APEFE en octobre 2002, un accord de coopération a été signé en janvier 2006 entre la République du Burundi, la Communauté française et la Région wallonne.

Trois secteurs prioritaires sont actuellement développés par l'APEFE au Burundi :

- politique en matière de population, santé et fertilité: lutte contre les MST et le VIH/SIDA ;
- éducation : *formation professionnelle ;*
- gouvernement et société civile : *aide au maintien de la paix à l'issue du conflit, et liberté de l'information.*

Les premier et second secteurs répondent aux priorités de développement des services de base promulguées par les nouvelles autorités. Le troisième s'intègre dans le processus de pacification et de dialogue national actuellement en cours.

En 2006 au Burundi, l'APEFE a mobilisé 9 coopérants, a envoyé 12 missions internationales, engagé 3 employés locaux et a eu recours à l'expertise locale à chaque fois que ça s'est avéré possible

2 LES PROJETS

L'année 2006 a vu trois projets se consolider: Chaire UNESCO, SIDA, et enseignement technique. Les seconde et troisième phases du projet à l'Ecole Normale Supérieure sont terminées et le projet d'appui au Centres d'Enseignement des Métiers a démarré.

2.1 SANTÉ

2.1.1 *Renforcement institutionnel et structurel de la composante communication du Secrétariat Exécutif permanent du Conseil national de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS) en vue de la lutte contre le Sida*

Initié depuis juin 2005, ce projet contribue à la mise en place d'une politique nationale de communication. Les principales institutions partenaires sont le ministère à la Présidence (en charge de la lutte contre le Sida), le ministère de la jeunesse et des sports, et le ministère de la communication.

Une coopérante APEFE, basée au SEP/CNLS (organe national chargé de coordonner techniquement le programme multisectoriel et décentralisé de lutte contre le Sida), est impliquée dans la «stratégie nationale de communication pour le changement de comportement» adoptée et lancée fin 2005.

Son intervention en 2006, s'est attachée à suivre trois axes: la communication institutionnelle et les relations publiques, la communication pour le changement de comportement, et le renforcement du Centre de Documentation et d'Information (CDI).

Le premier axe consiste en un suivi quotidien des informations (radio, journaux), l'organisation de reportages et des principaux événements liés à la lutte contre le Sida.

Le deuxième axe a consisté en l'organisation d'ateliers. Ces ateliers ont permis l'élaboration de messages clés, d'un guide méthodologique et de modules de formation en technique de communication. Ils ont également formé à ces techniques de communication, de présentation de la stratégie nationale de Communication pour le Changement de Comportement et l'appui à la revue et la planification 2007-2011.

Le troisième axe a permis d'acquérir de nouveaux documents pour le Centre de documentation et d'information, de produire des outils pour faciliter l'accès du personnel et des intervenants à l'information sur le Sida et de développer des collaborations avec les autres centres ressources. En 2006, le CDI a accueilli 700 utilisateurs de mai à décembre.

Le projet a fait l'objet d'une évaluation indépendante fin 2006. Cette évaluation a analysé les possibilités de prolongation du projet dans le prochain plan pluriannuel 2008-2010.

Plusieurs missions d'information ont été menées sur terrain dans les provinces de Ruyigi, Muramvya et Cankuzo. Des ouvrages et équipements en bureautique ont été fournis.

2.2 ÉDUCATION - *formation professionnelle*

2.2.1 *Renforcement du Bureau d'Etude de l'Enseignement secondaire, technique et professionnel (BEET) dans les filières Génie mécanique, Chimie appliquée, Génie électrique, Electronique et Informatique*

L'intervention de l'APEFE au BEET s'inscrit dans le projet d'appui à l'Enseignement secondaire technique et professionnel de la CTB au Burundi qui vise à redynamiser qualitativement et quantitativement les filières technologiques de l'enseignement technique.

La CTB prend en charge les volets infrastructures et équipements, tandis que l'APEFE est engagée dans le renforcement des capacités des conseillers pédagogiques et des enseignants de l'enseignement secondaire technique et professionnel. Quatre coopérants APEFE sont basés au BEET avec pour objectif de renforcer les ateliers d'électronique-informatique, d'électricité, d'agronomie-technologie et de mécanique de l'enseignement technique. D'autres ateliers bénéficient d'un appui méthodologique et pédagogique transversal.

La rédaction de nouveaux curriculums, d'outils pédagogiques et

l'encadrement sur terrain des enseignants au sein des établissements fait aussi partie de leurs objectifs, dans la perspective de contribuer à terme, à développer de nouvelles formations porteuses d'emploi et d'assurer l'accompagnement des lauréats.

Plusieurs formations de conseillers pédagogiques ont été organisées sur divers thèmes: pédagogie de l'intégration, l'école et l'entreprise, la formation en cours d'emploi ainsi que des formations à l'informatique. Des formations techniques spécifiques ont aussi été données aux conseillers et aux enseignants. Les conseillers formés vont à leur tour former les enseignants dans les écoles.

De nombreuses missions ont été réalisées à travers le pays pour assurer ces formations, et pour rencontrer et visiter les entreprises et employeurs potentiels. Des fiches-métiers ont été rédigées à partir des informations collectées. Des référentiels de compétences sont prévus pour début 2007.

Un expert en Approche par compétences (APC) a été mobilisé pendant 3 mois pour appuyer les bureaux pédagogiques. Cette expertise s'est exercée au profit de différents bureaux pédagogiques du primaire, du secondaire général et du technique. L'École Normale Supérieure (ENS), en tant que partenaire du BEET et l'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA) ont y été associés.

L'Unité de Gestion du Projet AESTP bénéficie de l'expérience technique des coopérants APEFE, tant pour des questions d'ordre pédagogique, que dans le cadre de l'élaboration de cahiers des charges pour les équipements. Des investissements importants ont été effectués fin 2006, pour l'aménagement et l'équipement des ateliers concernés. Les comités Techniques de suivi et de pilotage sont opérationnels. Une évaluation indépendante du projet est programmée en 2007.

2.2.2 *Renforcement des capacités de gestion et de formation de l'Enseignement des Métiers au Burundi*

Les centres d'Enseignement des Métiers (CEM) organisent des formations professionnelles «non formelles» destinées à des jeunes déscolarisés, non scolarisés, ayant échoué au concours national organisé au terme de la sixième année primaire, ou à ceux qui échouent dans les premières années du cycle secondaire.

Le projet comporte deux appuis distincts qui concourent à améliorer le fonctionnement des CEM:

- le premier consiste à assurer le fonctionnement optimal de deux CEM pilotes (l'un dans la Province de Bubanza, commune de Gihanga, l'autre dans l'entité de Bujumbura Mairie, commune de Kinama).
- le second est un appui institutionnel aux différents services chargés

de l'Enseignement des Métiers au sein du Ministère pour améliorer le fonctionnement des CEM au niveau national.

Le projet a démarré en octobre 2006 avec l'arrivée d'un coopérant pédagogue et d'un gestionnaire (un troisième coopérant doit encore être recruté). Ils ont pris fonction au sein du Département de l'Enseignement des Métiers du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture. Ils ont jusqu'ici réalisé l'étude sur la réhabilitation du centre de Gihanga, rédigé un cahier spécial des charges, lancé l'appel d'offre et sélectionné l'entreprise qui a commencé les travaux de réhabilitation en décembre 2006 sous la supervision des ingénieurs du ministère.
APEFE, CTB, Région wallonne et partenaires locaux ont fait un relevé des besoins des bureaux et des filières existantes, et le matériel a été commandé et fourni fin 2006.

2.2.3 *Amélioration des compétences des techniciens burundais par le renforcement des structures de formation dans les sections techniques du département des sciences appliquées de l'École Normale Supérieure (ENS)*

L'ENS a été créée en 1999 pour répondre à la pénurie d'enseignants. Elle forme en trois ans les futurs enseignants des écoles secondaires de l'enseignement général, pédagogique et technique relevant de trois disciplines: Sciences humaines,

Sciences naturelles et Sciences appliquées. Complémentairement au projet d'appui au BEET (formation continue), l'APEFE contribue à renforcer la formation initiale des futurs enseignants du technique.

Cinq étapes combinant investissement matériel ciblé et courtes missions de formation, sont programmées. La première consistait en l'installation d'un réseau informatique au sein du département des Sciences appliquées pour appuyer la conception et l'élaboration des leçons par les formateurs de l'ENS.

Les étapes 2 et 3 se sont concrétisées en 2006 avec la fourniture d'équipements bureautique et audiovisuel à la section de Génie civil. Du matériel de topographie et des logiciels professionnels ont été fournis et une formation a permis l'exploitation pédagogique de ces équipements.

2.3 GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE:
aide au maintien de la paix à l'issue du conflit - liberté de l'information

2.3.1 *Appui à la Chaire Unesco en Éducation à la Paix et à la Résolution des conflits au sein de l'Université du Burundi*

Le renforcement de la Chaire UNESCO en Éducation à la Paix et la Résolution de Conflits de l'Université du Burundi s'inscrit dans une volonté de participation active à la restauration et au maintien de la paix.
Les missions de le Chaire sont diverses:

- promouvoir un système intégré de recherche, de formation, d'information et de documentation dans les domaines de l'éducation à la paix de la résolution de conflit, des droits de l'homme de la démocratie et la de tolérance;
- développer la coopération interuniversitaire et sous-régionale;
- améliorer l'implantation de l'Université dans la communauté burundaise.

L'assistance technique fournie par l'APEFE au sein de la Chaire agit en faveur de deux groupes cibles spécifiques de l'enseignement: les Universités et la jeunesse. Et ce, tant au niveau structurel, que par le développement d'activités dans le domaine des Droits de l'homme et de la paix,

Des formations ponctuelles ont été organisées en faveur de publics cible: formation en droit international humanitaire, formation de la communauté estudiantine en prévention et gestion des conflits, atelier de réflexion sur la bonne conduite à tenir durant les élections (à l'attention d'étudiants congolais)...

Un état de la situation de l'Éducation aux Droits de l'homme au Burundi

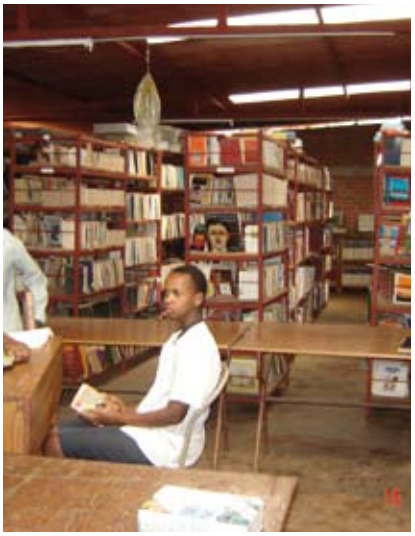

a été réalisé et validé lors d'un atelier APEFE mené en collaboration avec le Ministère burundais de l'Éducation Nationale et de la Culture. Un manuel de formation destiné aux formateurs en gestion des conflits a également été rédigé.

Des professeurs visiteurs ont mené des actions de sensibilisation et de promotion des Droits de l'homme par le biais de conférences et d'émissions radiophoniques.

Un groupe de réflexion sur la justice transitionnelle a été mis sur pied et s'est réuni régulièrement.

Le Diplôme d'Etudes supérieures spécialisées en Droits de l'homme et Résolution pacifique des conflits, lancé en juillet 2004 par l'APEFE en partenariat avec le CGRI et la Coopération Universitaire au Développement (CUD), a connu sa troisième rentrée académique en septembre 2006 avec 39 candidats dont 5 candidats congolais. 27 travaux de fin d'étude avaient été produits dans le cadre de la session précédente.

Les étudiants sont aussi aidés par le Centre de documentation de la Chaire, spécialisé dans les Droits de l'homme et résolution pacifique des conflits, dont l'approvisionnement a été soutenu (1313 ouvrages de base) et l'accessibilité développée (50 visiteurs par mois).

Les universités et organisations de la société civile actives dans la sous région, ont lancé une «recherche action» sur des questions clé du processus de paix en cours.

Les Comités techniques de suivi et de pilotage sont opérationnels. Une évaluation indépendante du projet et planifiée début 2007.

2.3.2 *Renforcement structurel de la production des télévisions burundaise et rwandaise par une formation d'équipes de production et de postproduction*

Suite aux actions menées en 2004 (formation à l'écriture) et en 2005 (formation à la production), une équipe de production est opérationnelle au sein de la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB). Un financement de la Francophonie (OIF et CIRTEF) a permis la production d'un documentaire consacré à la vie de jeunes défavorisés sur la décharge de Bujumbura. Ce film d'une haute qualité professionnelle, réalisé par deux jeunes journalistes et une équipe technique burundaise, a été sélectionné pour concourir à l'édition 2007 du FESPACO de Ouagadougou, le plus grand festival du film d'Afrique.

Une mission APEFE d'identification de projets a été réalisée dans le milieu des professionnels des medias et de l'audiovisuel du pays. Un dossier technique proposant une stratégie de renforcement des compétences dans les métiers de l'audiovisuel au Burundi a été rédigé dans la perspective du plan

pluriannuel 2008-2010 de l'APEFE.

3 COORDINATION

L'année 2006 a vu le démarrage effectif du dernier projet en latence, à savoir l'appui au CEM.
Six projets sont actuellement en cours dans 3 secteurs prioritaires. La situation sécuritaire permettant maintenant de rayonner jusqu'aux structures décentralisées, notamment pour les projets SIDA, BEET, CEM. Les coopérants sont opérationnels au sein des structures des ministères où ils sont affectés.

Le recours à des ressources humaines locales est systématiquement recherché. Un assistant assurant une permanence au sein du bureau de coordination, a été recruté. Il apportera l'appui aux gestions administrative et financière et permettra également de capitaliser les expériences de la coordination.

4 SUCCÈS

L'opérationnalisation effective des six projets de longue durée dans les trois secteurs prioritaires définis, se traduit par un taux d'utilisation des ressources planifiées de l'ordre de 90 %.

Les partenaires et bailleurs de fonds ont été diversifiés. Une synergie APEFE-DGCD a été recherchée, appuyant les mêmes priorités, dans mêmes secteurs, avec les mêmes partenaires, rendant ainsi moyens et savoir-faire complémentaires.

Congo

1 Le Contexte

D'une superficie de 342.000 km² (superficie comparable à celle de la Côte d'Ivoire), le Congo occupe une position charnière en Afrique Centrale. En effet, pays frontalier avec la République Gabonaise à l'Ouest, le Cameroun et la République Centrafricaine au Nord, la République Démocratique du Congo à l'Est et l'Angola par l'enclave de Cabinda au Sud, ce pays de taille moyenne possède un accès à l'Océan Atlantique et un des rares ports en eau profonde de la côte ouest de l'Afrique Centrale.

Tous ces facteurs géoéconomiques font du Congo un pays à fort potentiel dans la sous région.

Le pays connaît actuellement une situation de post-conflit. Les trois guerres qui l'ont ébranlé entre 1992 et 1998 ont ruiné toutes les infrastructures.

Le référendum et les élections de 2002, lui ont permis de retrouver une stabilité politique relative, indispensable à toute croissance économique.

Le climat sécuritaire incertain qui sévit jusque fin 2005, entretenu par des poches de rebellions armées dans le sud du pays, a cessé avec le désarmement de ces milices début 2006 et a permis un retour au calme sur l'ensemble du territoire.

Alors que 30 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 1993, le FMI estime qu'aujourd'hui c'est 70 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté, dont 50 % de la population active est sans emploi.

En 2004, un accord préliminaire d'accession à l'initiative PPTE (Allégement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés) a été signé avec le Fonds monétaire international.

La politique de lutte contre la pauvreté mise en place s'articule autour de 5 priorités :

- La promotion de la bonne gouvernance et de la consolidation du cadre macro-économique.
- L'appui aux secteurs clés et la relance du développement économique, avec comme priorités :

le secteur pétrolier, le secteur forestier, le développement rural et la promotion du secteur privé.

- L'accès aux services sociaux de base et de protection sociale et ce, par la promotion de la santé et de l'éducation, par le renforcement de la protection sociale et par la promotion de la condition des femmes.
- Le développement des transports, des infrastructures énergétiques des moyens de communication et des conditions de logement de la population.
- Le renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA.

Dans le cadre du développement durable, le pays s'est également doté d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui offre une vision du Congo à l'horizon 2025.

Le SNAT a été avalisé par le conseil des Ministres début 2006 et devrait être voté à l'Assemblée Nationale pour la rentrée parlementaire de 2006-2007. Il est important de mentionner que le travail fourni par l'APEFE dans le secteur pastoral au cours de ces quatre dernières années a contribué de façon significative à l'élaboration du volet agro-pastoral du SNAT.

L'APEFE au travers de son appui à l'élevage ovin contribue au renforcement d'un secteur vital pour la sécurité alimentaire des populations.

2 LE PROJET *Agriculture – élevage sur le Plateau des Batéké*

Dans un contexte politique national apaisé, les activités de l'année 2006 se sont articulées autour de la consolidation des acquis et de la concrétisation du partenariat institutionnel.

Actuellement, le Congo importe plus de 40 000 tonnes de produits carnés par an, la production nationale annuelle étant de 2 500 tonnes soit moins de 3 grammes de viande par habitant et par jour. Une partie de cette viande locale est issue de la chasse et du braconnage, avec comme conséquence une décimation de la faune sauvage et une augmentation potentielle du risque de zoonose (fièvre hémorragique à virus Ebola, endémique dans la zone et transmise, entre autre par le contact avec la viande de primate).
Fort de ce constat et à la demande de la Société de Développement Régional Cuvette Plateau, un coopérant vétérinaire APEFE est en poste dans la zone de Lékéti depuis septembre 2001 afin d'optimiser le secteur de l'élevage.

Dans un contexte politique national apaisé, les activités de l'année 2006 se sont portées sur la consolidation des acquis et de la concrétisation du partenariat institutionnel.

Pour renforcer les acquis du projet et en appui aux études agrostologiques menées par l'APEFE depuis quelques années sur les plateaux des Batéké, une station expérimentale sur les cultures fourragères a été crée, elle a permis d'étudier l'implantation de différentes espèces de légumineuses, compléments alimentaires nécessaires au bétail. Plus de 600 arbustes ont été plantés en 2006.

Depuis novembre 2006, une bergerie et un troupeau de moutons traceurs et ont été installés à Mbié, tandis qu'un laboratoire vétérinaire de base, financé par l'APEFE fin décembre 2006, permet un protocole de suivi zootechnique et sanitaire des animaux. Ce troupeau a une double vocation : d'une part la collecte de données indispensables à l'optimisation de l'élevage dans la zone, d'autre part, ce centre modèle servira d'outil didactique dans le cadre du projet « ferme école » évoqué ci-dessous.

Le renforcement du volet « formation » du projet s'est opéré par l'organisation de trois ateliers GPPI dans la région de la Cuvette et de la Cuvette Ouest du Congo en avril et mai 2006. Ceux-ci ont mis en évidence le taux élevé de décrochage scolaire dans la zone. Le peu de réussite au BEPC, brevet d'État permettant de passer du Collège au Lycée, entraîne à moyen terme une incapacité de garantir l'adéquation formation-emploi des jeunes générations. Conscient de ce problème, l'APEFE a pris contact avec le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) afin d'ébaucher des axes de partenariat.

En août 2006, le coordonnateur APEFE à Kinshasa, s'est rendu au MEPT pour identifier des pistes de collaboration. Le concept de « fermes-écoles » a été proposé. Ce type structure délivre une formation diplômante basée sur un enseignement pratique et permet aux jeunes en décrochage scolaire d'acquérir les bases nécessaires à la création et à l'accompagnement de PME agro-pastorales en milieu rural.

Au cours de cette même mission, une réflexion s'est engagée sur la possibilité de tisser des passerelles entre l'action menée au Congo Brazzaville et le projet CAVTK actuellement soutenu par l'APEFE en République Démocratique du Congo.

République démocratique du Congo

1 Le Contexte

La transition politique engagée en juin 2003 a atteint sa phase d'achèvement pour laisser place au premier gouvernement de la Troisième République. Cependant, la République démocratique du Congo reste, juste après le Soudan, en tête des pays les plus vulnérables du monde selon l'indice 2006 des « États en échec » publié en mai 2006, par la revue américaine Foreign Policy.

La nouvelle Constitution adoptée en décembre 2005 par voie référendaire et promulguée le 18 février 2006 ainsi que les élections générales organisées au deuxième semestre 2006 marquent un tournant décisif dans la normalisation de la situation politique du pays.

Cependant, au moment où se termine la transition, la situation sociale des populations demeure très préoccupante. Les secteurs de la santé et de l'éducation sont dans un état lamentable. Les pouvoirs publics sont dépassés par l'ampleur de la tâche, ils ne disposent que de faibles moyens logistiques et financiers et connaissent de grosses difficultés d'absorption de ces budgets. Les populations vivent dans des conditions infrahumaines.

La gouvernance de l'Etat se réalise dans un contexte de vulnérabilité dans la mesure où la transition politique laisse derrière elle des chantiers inachevés, notamment l'intégration de l'armée, la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, la réconciliation nationale, la reconstruction, la réunification et la pacification.

De l'avis même de l'Unité de pilotage du Processus d'élaboration et de Mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, il ressort que la RDC atteindrait difficilement les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015. En effet, tous les observateurs s'accordent sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté dont les perceptions s'articulent autour des dimensions tangibles et intangibles du vécu des populations. Il s'agit notamment : du faible accès aux services sociaux de base ; de la détérioration des facteurs de production ; du manque de paix ; de la culture d'impunité renforçant la corruption, l'injustice et l'exclusion.

Au plan social, la situation actuelle est marquée par une pauvreté accrue : la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté accuse davantage de disparités. 70 % de la population vit avec moins d'1USD par jour ! De même, la qualité et l'accès aux services sociaux de base se sont dégradés. La précarité de la situation sociale est exacerbée par la prévalence élevée de la pandémie du VIH /SIDA, la destruction et le manque d'entretien des infrastructures sociales, l'existence d'un nombre élevé de sinistrés victimes des conflits (déplacés intérieurs et réfugiés

extérieurs) ainsi qu'un accroissement considérable du nombre d'orphelins et d'enfants de la rue.

Par conséquent, la République Démocratique du Congo reste (selon le rapport mondial sur le développement humain 2005) dans la dizaine des pays qui subissent un très faible taux de développement. Classée au 167ème rang mondial sur 177, elle présente un PIB/habitant de 118,9 USD pour l'année 2005.

Par contre, l'économie a réagi favorablement aux avancées politiques et sécuritaires. La croissance économique amorcée depuis 2003, se maintient. L'inflation qui avait atteint 511 % en 2000 et a chuté successivement à 135,1 % dès 2001 et s'établirait à 22,6 % en 2005. Après une baisse réelle ininterrompue du PIB, le taux de croissance est passé de -2,1 % en 2001 à 6,6 % en 2005.

Ces résultats spectaculaires demeurent toutefois insuffisants et précaires, au regard des besoins de lutte contre la pauvreté et en raison des rigidités qui caractérisent encore l'économie congolaise. Il va sans dire qu'il sera absolument difficile, sinon impossible, d'atteindre les OMD en 2015 dont la réalisation impose des taux de croissance à deux chiffres pendant les dix prochaines années, la mise en œuvre de budgets pro pauvres ainsi que la poursuite des réformes économiques et structurelles.

Fin juillet 2006 par contre, l'Unité de pilotage du Processus de l'élaboration et de la Mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté a pu procéder à la finalisation du DOCUMENT DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (DSCRP) qui jusque là n'existait que sous une forme inaboutie.

Celui-ci offrira au gouvernement congolais qui sera issu des élections générales de 2006, non seulement un cadre pour la réconciliation nationale et la consolidation de la paix, mais également un cadre de référence de la politique gouvernementale et de convergence de la coopération avec les partenaires au développement en matière de relance de l'économie et de lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du DSCRP nécessitent l'élaboration et la mise en place d'un cadre et des structures institutionnelles appropriées.

À ce titre et à court terme, un accent sera mis particulièrement sur l'appui institutionnel à travers le renforcement des capacités de différents acteurs dans le domaine de l'analyse de la pauvreté, de la planification, du financement et de la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires de réduction de la pauvreté.

La communauté internationale devra poursuivre son accompagnement pour consolider les fragiles acquis de la transition politique.

C'est ainsi que l'APEFE se concentrant dans un premier temps sur le renforcement d'institutions centrales, tend maintenant à élargir son action aux structures périphériques, dupliquant certaines initiatives pilotes à une échelle provinciale voire nationale. Par les résultats atteints et la masse critique mobilisée par ses projets dans la province du Katanga, Lubumbashi constitue, d'ores et déjà, un second pôle d'intervention après celui de Kinshasa et du Bas-Congo.

En RDC, l'APEFE intervient dans quatre secteurs prioritaires :

- éducation,
- santé,
- gouvernement et société civile
- industries manufacturières.

2 LES PROJETS

Un programme a été consolidé en 2006 dans le respect des choix des quatre secteurs prioritaires (éducation, santé, gouvernement et société civile et industries manufacturières) et des modalités de l'approche « programme ».

2.1 ÉDUCATION – *équipement scolaire et formation*

2.1.1 *Appui au développement de compétences en matière de mise en œuvre des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et de gestion de réseaux informatiques dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire.*

L'accès au savoir reste difficile et coûteux en RDC et les élites congolaises ont accumulé un retard considérable en matière d'information et de documentation. Après deux années académiques d'activités, le CEDESURK et le CNF sont identifiés comme un lieu exemplaire de formation aux nouvelles technologies et d'accès au savoir dans la capitale congolaise. Le programme de formations aux NTIC a pu se développer en 2005 grâce à la démultiplication de l'offre rendue possible par les ateliers régionaux de formation de formateurs. Afin d'appuyer une politique de désenclavement numérique, un effort particulier a été le renforcement des compétences en matière de création et de gestion de systèmes d'information offrant aux universités la possibilité de s'équiper de leurs propres outils de publication scientifique en ligne, de mise en place de sites Web institutionnels et de gestion informatisée des affaires administratives et académiques.

Le projet APEFE au CEDESURK, a démarré en 2002 pour une durée de 5 ans, en partenariat avec d'autres partenaires internationaux (AUF, CUD, etc.). Il a pour objet l'installation du Campus numérique francophone de Kinshasa (CNFK) et des infrastructures informatiques mutualisées des deux entités.
Outre l'informatisation de ses services et l'installation du Campus numérique francophone de l'AUF au sein de sa structure, le CEDESURK offre maintenant accès à des bases de données documentaires (catalogue de la bibliothèque, CD ROM, banques de données en ligne), ainsi que l'organisation et l'animation de formations aux NTIC, la coordination locale des formations universitaires à distance, et la conception d'outil de gestion des espaces, des services et des activités du CEDESURK et du CNFK.

Le CEDESURK devra à terme, pouvoir externaliser l'expertise technique et gestionnaire disponible, vers les établissements congolais afin d'étudier les possibilités de duplication du dispositif et de contribuer à l'intégration des TIC dans les universités. Un processus de désengagement progressif de l'APEFE est en

cours, prenant compte l'ensemble des besoins et demandes formulés par les partenaires et bénéficiaires.

14 institutions congolaises ont été identifiées comme engagées dans un projet de désenclavement et souhaitant bénéficier de l'appui technique du projet. L'intervention apporte également son expertise au milieu universitaire congolais en élaboration de projets et maîtrise d'œuvre.

2.1.2 *Appui à la restructuration des Centres de Formation professionnelle (CFP) du Ministère de la Jeunesse et des Sports*

Ce projet est une action pilote, car il implique de profondes modifications dans les programmes de cours, la durée des formations et l'organisation générale des Centres de Formation Professionnelle. Ceux-ci relèvent du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui assure normalement la mise à disposition les infrastructures et prend en charge le personnel local.

Mais l'instabilité politique a eu un impact négatif sur sa cohérence, voire sur sa faisabilité, car l'absence de salaire décent du personnel enseignant et administratif, grève lourdement le fonctionnement des Centres et donc la démarche réformatrice.

Les changements trop fréquents de Ministre et Secrétaire Général ont provoqué des ruptures de gestion et plusieurs réorientations de priorités.

Il a également fallu que les termes des conventions fondatrices du projet soient à chaque fois réexpliqués et clarifiés; l'adhésion des nouveaux responsables aux conditions générales du projet n'étant pas automatique.

Enfin, l'aggravation de la situation socio-économique de la RDC n'est pas sans effet sur le comportement du public en général et donc des cadres ministériels, des enseignants, des apprentis et des parents. Le public des CFP se présente davantage comme un bénéficiaire potentiel d'aides d'urgence. Tout esprit d'auto-prise en charge et de culture associative a disparu avec la crise. Le projet dans ses aspects réformateurs est perçu par moment, comme intrusif.

L'année 2006 a été marquée par le recentrage du projet sur un travail d'expérimentation d'une réforme de la Formation Professionnelle dans 3 CFP pilotes. Il s'agit donc d'un travail de restructuration et non de stricte réhabilitation.

Ce recentrage a nécessité de prendre connaissance de l'avancement effectif de l'expérimentation de la réforme au sein des CFP pilotes; de replacer celle-ci dans l'ensemble de la structure (du cabinet ministériel jusqu'aux organes de gestion des CFP) tout en tenant compte du fonctionnement hérité du passé; de mettre en place une commission «Réforme» qui rassemble en filière les personnes-clefs relevant tant des hautes sphères ministérielles que du personnel des CFP.

Bref, l'année 2006 a été pour ce projet le moment opportun pour les uns et les autres de manifester la volonté d'accepter et de consolider les modalités du partenariat.

2.1.3 *Appui à l'enseignement technique et professionnel en collaboration avec le Coopération Technique Belge (CTB)*

Le renforcement de l'Enseignement Technique et Professionnel constitue une priorité pour le Gouvernement congolais. La première phase de l'intervention conjuguant les efforts de l'APEFE et de la CTB, s'est terminée le 31 mars 2004 et avait pour objectif d'assurer des modes de gestion durable dans des établissements pilotes relevant de 5 provinces. Sur base du document d'identification d'août 2004, l'APEFE et la CTB ont collaboré, au démarrage de la seconde phase du projet début 2005, qui vise une extension de l'intervention à tout le pays.

L'APEFE a mis à disposition en mars-avril 2006, des experts qui ont assuré des formations en électricité (automates programmables), mécanique machines-outils (CNC), mécanique automobile et informatique. Vingt écoles relevant de sept provinces ont accueilli ces formations, ce qui atteste de la portée nationale du projet.

Le partenariat CTB-APEFE permet d'améliorer la qualité de l'enseignement en fournissant des équipements (CTB) et un matériel didactique appropriés, ainsi qu'en organisant le recyclage des enseignants par les missions de courte durée portant sur les filières prioritaires suivantes: mécanique, électricité, construction, coupe couture, commerce et activités administratives.

Dans sa deuxième phase, le projet prend désormais en considération les volets de sensibilisation de tous les acteurs du système éducatif et de formation des enseignants; il affirme sa volonté de s'appuyer sur l'APEFE pour atteindre les résultats définis tout en insistant sur la nécessité de renforcer les aspects institutionnels de la collaboration APEFE-CTB.

En l'absence d'une réelle stratégie nationale visant à restructurer et à réhabiliter l'ETP, les membres de la Structure mixte de concertation locale (SMCL) souhaiteraient voir l'APEFE se pencher sur l'actualisation des programmes en enseignement technique et professionnel et la rénovation des curriculums, ceux-ci datant de 1984, répondant rarement aux réalités socio-économiques actuelles.

Ce projet, plus que tous les autres, est dans l'attente d'une restructuration au sein d'un secteur afin que les activités initiées et les résultats engrangés profitent plus fondamentalement à un programme de revalorisation de l'enseignement technique et professionnel.

2.2 SANTÉ

2.2.1 *Renforcement par la formation et l'appui à la gestion des ressources humaines de l'enseignement en sciences de santé au ministère de la santé*

Dans le cadre de la décentralisation et de l'appui global aux Zones de santé, l'amélioration des soins de santé de base est prioritaire et se révèle être un réel défi car l'enseignement technique médical de niveau secondaire se révèle assez faible, tant au niveau des infrastructures que des méthodes pédagogiques utilisées. Le Ministère congolais de la Santé a sollicité une aide de l'APEFE en formation du personnel de santé.

Le renforcement qualitatif des ressources humaines en santé peut être porteur de changements pour les niveaux institutionnels et organisationnels. Or, ce renforcement couvre le champ très vaste de la formation depuis l'enseignement de base aux formations continuées, aux supervisions formatives, à l'auto formation, etc.

De nombreuses formations de remise à niveau des professionnels de santé existent, mais peu ont montré leur efficacité réelle. Leur qualité dépend des méthodes, objectifs et contenus apportés. Les ressources mobilisées pour le

renforcement de la formation de base, sont le plus souvent affectées aux programmes VIH/SIDA. Ce constat s'accompagne d'un manque d'analyse du coût efficacité des diverses initiatives en matière de formation.
En RDC, l'infirmier A2, issu des instituts techniques médicaux, est en charge de la majorité des soins de santé primaires. L'APEFE s'est donc inscrite dans ces priorités en santé publique et amélioration de la qualité des soins, en réformant les écoles où ce personnel était formé.

L'IEM VIRUNGA à Goma et l'ITM UNIKIS à Kisangani ont ainsi bénéficié en août 2006, de formations en Approche par compétences, Management scolaire et pratique, en collaboration avec Are@-Santé et l'Institut supérieur ISEI. Les équipes de direction et des niveaux institutionnels porteurs des écoles ont été initiées au management participatif et aux outils de suivi administratif de la réforme.
Dans le même temps, des missions de suivi de la mise en œuvre de la réforme dans ces établissements ont été assurées par Are@santé en novembre et en décembre.

Un atelier de planification en août 2006, a permis la production des outils pédagogiques de la réforme. Le référentiel de formation pour la 1ère et la 2ème année a été finalisé. L'élaboration du référentiel des 3ème et 4ème années se poursuivra lors de l'atelier de février 2007 (initialement prévu en décembre 2006 mais reporté début 2007 pour causes de troubles sociopolitiques). Une réunion du comité de pilotage s'est tenue le 9 décembre 2006.

Les salles de formation des établissements de Goma et à Kisangani ont été réhabilitées, sécurisées et équipées en outils informatiques et le matériel didactique et de techniques de soins a été commandé et livré.

Une étude portant sur l'extension du projet à l'ensemble du pays est envisagée si les résultats obtenus dans les 2 établissements pilotes sont positifs. L'APEFE rédige les termes de référence de cette étude.

Grâce à l'implication des membres des communautés scolaires des ITM tant au niveau individuel que systémique dans le processus de l'innovation pédagogique, la réforme est en cours dans deux classes (1ère année et 2ème année) à Kinshasa, Lubumbashi et Kisantu; et seulement en 1ère année à Goma et à Kisangani. Mais il se dégage une volonté manifeste des dirigeants de voir la réforme aboutir.

2.2.2 *Appui au Programme Nationale de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)*

L'année 2006 a été marquée par la formation de formateurs des équipes des coordinations locales de l'Ouest du pays (10 coordinations composées de 3 personnes). Cette formation a été entièrement dispensée par les membres de la

cellule de formation pour le PNT et le Programme National d'Elimination de la Lèpre afin de pouvoir être reproduite à l'Est du pays sans avoir besoin d'un appui méthodologique extérieur.

De plus, une réflexion sur le suivi-évaluation des formations tend à donner des garanties quant à l'inclusion des nouvelles méthodes dans les formations pour les formateurs, mais aussi sur la qualité du travail fourni par les prestataires santé, infirmiers ou laborantins. La vérification de l'atteinte des objectifs prévus dans la formation, sur le court et le long terme, est indispensable.

Si 2006 a vu la rétrocession des projets d'appui méthodologique à la Direction des maladies endémiques et transmissibles, 2007 donnera naissance à une vision d'ensemble plus transversale encore du secteur de la santé.
La conception de mécanismes transversaux promulguée par les évaluations indépendantes de ces projets tant en faveur du Programme de lutte contre la Tuberculose, qu'au Centre National de Transfusion Sanguine, ont trouvé une permanence grâce à la formation d'homologues nationaux.

Le PNT est par exemple maintenant autonome en matière de formation et de pédagogie active. Il bénéficie de fonds du Global Fund for Tuberculosis, Malaria and AIDS, ainsi que de partenaires tels que la Fondation Damien ou The Leprosy Mission International.

Forte de cette expérience et dans la perspective de son plan pluri annuel, l'APEFE a identifié les attentes des partenaires congolais de la santé à travers la réalisation d'une enquête d'impact. Les résultats de cette enquête servent de point de départ à la réflexion sur l'harmonisation d'une programmation sectorielle des activités santé de l'APEFE en RDC.

2.2.3 *Appui au Centre National de la Transfusion Sanguine (CNTS)*

Le projet APEFE consiste en un appui à la politique nationale de la transfusion sanguine en RDC afin de contribuer à la lutte contre les maladies transmissibles par la promotion du don bénévole de sang.

Il vise à fidéliser les donneurs bénévoles de sang à Kinshasa et à améliorer la sécurité transfusionnelle en réduisant le risque de transmission du VIH. Il permettrait de constituer des stocks et d'augmenter le nombre de donneurs bénévoles provenant de communautés à faible risque de transmission du VIH.

2006, année d'achèvement du projet, a connu une activité intense tant à Kinshasa qu'à Lubumbashi. Par un appui institutionnel au CNTS, l'APEFE a contribué à améliorer le système de recrutement, de sensibilisation et de fidélisation en formant cinquante pairs recruteurs et en élaborant une charte des

donneurs disponible. Ce document a été validé par une convention sur les droits et devoirs des donneurs bénévoles de sang. Une loi en matière de transfusion sanguine devrait être promulguée par l'Assemblée nationale.

Les objectifs de révision du système de recrutement, de sensibilisation et de fidélisation des donneurs bénévoles ont été atteints et ont permis l'augmentation du nombre des donneurs bénévoles fidélisés.

Le projet a aussi redynamisé les activités de la coordination provinciale de la transfusion sanguine de Lubumbashi et la coopération Sud-Sud avec le Service National de Transfusion Sanguine du Bénin.

Tout comme pour le projet d'appui au PNLT, les acquis de ce projet seront intégrés à l'instruction sectorielle santé et repensés en relation avec les priorités du gouvernement.

2.2.4 *Renforcement structurel de l'École de Santé publique pour une amélioration de la qualité de la prise en charge de la population par la Stratégie des soins de santé primaires*

Pour de multiples raisons liées à la pauvreté mentale et matérielle, au dysfonctionnement de l'administration publique ou à l'inaccessibilité au service de santé, la majorité des habitants de la Province du Katanga n'a pas accès aux soins de qualité. Des maladies jadis sous contrôle ressurgissent, telles la tuberculose, la syphilis, la trypanosomiase, le goitre endémique,… Les effets de la guerre combinés à ceux d'une économie précaire ont un effet néfaste.

Le délabrement des structures et équipements, ainsi que la non disponibilité de médicaments essentiels, sont particulièrement cruciaux dans la Province du Katanga.

Le secteur de la santé souffre d'un manque d'organisation, de planification et de formation, d'où une inadéquation entre la formation et la qualité des soins et des services attendus dans le cadre des soins de santé primaires.

Le projet de l'APEFE mené avec l'École de santé publique de Lubumbashi, contribue à améliorer la qualité de la formation du personnel de santé de la province du Katanga.

2006 a vu la mise en place d'une commission de relecture des programmes de formation initiale en santé publique des 1er et 2ème cycles, l'élaboration de recommandations pour la prise en compte des besoins du système de santé de la province dans la formation initiale, et le renforcement de la surveillance épidémiologique dans le cadre de la formation initiale.

Des stratégies de formation continue des cadres intermédiaires relevant de l'Inspection provinciale de la Santé et au District sanitaire de Lubumbashi, ont été formulées et appliquées.

La nouvelle Stratégie de Renforcement du Système de Santé du Katanga a nécessité la création d'un groupe de concertation, de réflexion et d'opérationnalisation, rassemblant les acteurs sanitaires de la province sous la coordination du Médecin Inspecteur provincial.

3 zones de santé pilotes ont été sélectionnées et ont fait l'objet d'une évaluation de leurs besoins en formation continue. Cette évaluation permettra prochainement la rédaction de modules de formation continue et la modélisation d'un appui aux ZS.

2.3. GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE

2.3.1 *Liberté de l'information: renforcement des compétences des professionnels de la presse écrite*

Soutenir la renaissance des médias libres et indépendants d'Afrique est un objectif prioritaire tant pour l'APEFE que pour l'Organisation internationale de la Francophonie. A l'aube de l'an 2000, elles ont donc lancé plusieurs projets, dont un compagnonnage à long terme des journalistes du Sud par leurs pairs du Nord. La presse écrite congolaise est l'une des bénéficiaires de ce projet.

Concept novateur lancé en février 2001, le programme de formation in situ est articulé en quatre phases et s'achèvera fin 2007. Trois experts du Nord se sont succédés, intervenant autour de quatre pôles de formation, définis par les responsables des rédactions congolaises et ceux de l'IFASIC (Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication). Des formations de plus d'un an au secrétariat de rédaction, à la gestion et au marketing, à la rédaction en chef et au visuel ont été lancées.

La sélection de 10 rédactions bénéficiaires, à Kinshasa et à Lubumbashi, s'est faite sur base de critères objectifs: la rédaction du média doit être structurée, avoir un éditeur responsable et disposer d'une adresse physique clairement identifiée, respecter la régularité de la parution, etc.

La formation in situ a été structurée en périodes d'intervention de quatre à cinq semaines d'affilée dans chaque rédaction, et allongée lors de la dernière phase, pour mieux répondre aux attentes des directeurs de rédactions. Ces 5 semaines sont suivies quelques mois plus tard, d'un approfondissement de deux semaines pour consolider les acquis.

Au sein de chaque rédaction, un journaliste chevronné, choisi pour son dynamisme et son expérience, est chargé d'assurer la pérennité de la formation, notamment auprès des jeunes journalistes.

En septembre 2005, cet appui à la presse écrite, s'est enrichi dans le

contexte des élections, de la création d'un supplément indépendant d'information électorale et civique, le «Journal du Citoyen».
Une cinquantaine d'éditions ont été produites en 2006, représentant un total de 756.000 exemplaires imprimés (papier journal et photocopies confondues) ainsi que 12.225 exemplaires en version électronique (format PDF).
Un site Internet (www.jdconline.net) a été lancé en avril 2006.

L'équipe du Journal du Citoyen (constituée d'un expert APEFE, d'un rédacteur en chef congolais et de journalistes-pigistes recrutés au sein des médias partenaires), traite de manière simple et concise tout ce qui est lié, de près ou de loin, aux élections et au processus démocratique en RDC.
Ce journal de 4 pages tabloïdes gratuit (financé par la coopération), est diffusé en plusieurs déclinaisons complémentaires. Il est encarté chaque semaine dans 13 journaux dont la moitié est éditée et distribuée à Kinshasa, l'autre moitié en province. Quelque 300 invendus des journaux partenaires sont acheminés à l'intérieur du pays par la Monuc (Mission de l'ONU au Congo), et 3.700 «JDC» photocopiés (formats A3, A4 et A5) sont diffusés chaque semaine via des groupes cibles tels des ONG, des églises ou encore des organismes internationaux. Mais le mode de diffusion qui rencontre le plus de succès, et qui correspond le mieux à la réalité du pays, est l'affichage mural du journal.

La publication de l'hebdomadaire n'est que la «partie visible de l'iceberg», le projet est, avant tout, basé sur un travail de formation professionnelle de journalistes-pigistes.
L'indépendance du journal est garantie par une convention signée avec les bailleurs de fonds (DFID, DGCD, APEFE et ACDI), les opérateurs (Institut Panos Paris et APEFE) et la Haute Autorité des Médias (HAM); dont le «JDC» est un des projets destinés à accompagner la réussite de la Transition.

2.3.2 *Développement des services légaux et judiciaires: appui à la Haute Autorité des Médias*

Les premières élections libres et transparentes en RDC offraient l'occasion d'une consolidation de la société civile et du service public pour tous les acteurs de la coopération.

L'appui que l'APEFE à fourni à la HAM, instance congolaise de régulation des médias, dans sa lutte pour encadrer la liberté d'opinion et conjurer les abus en matière de la liberté de la presse, s'est avéré être déterminant pour la pacification du processus électoral.
Cet appui d'août 2005 à décembre 2006 a permis des réalisations concrètes.

La première consiste en l'installation et le fonctionnement du Secrétariat d'instruction (SI): cet organe, animé par une équipe de juristes expérimentés, diligente les procédures de saisine, étudie les plaintes, reçoit les plaignants et les accusés, prépare des «exploits» ainsi que des médiations avec pour objectif de soumettre les dossiers de contentieux médiatiques à l'Assemblée plénière de l'Institution pour compétence et disposition.

La prolongation, à titre intérimaire, du fonctionnement de la HAM, dans l'attente de l'installation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC), tel que prévu par l'article 212 de la nouvelle Constitution, fut la seconde conséquence de cet appui.

Troisièmement, la mise en place de la Commission de Vigilance et d'Ethique Electorales à travers les Médias (CVEM) est mandatée par l'Assemblée Plénière de la HAM. Elle est compétente pour être saisie ou pour se saisir au nom de l'Institution de régulation, de toutes les violations de la Directive relative à la Campagne électorale à travers les médias et des règles d'éthique et de déontologie journalistique en vigueur en RDC. La CVEM, scindée en onze sous-commissions a fonctionné sur tout le territoire de la RDC durant le premier et le second tour des élections. Elle a joué un rôle dissuasif et infligé des sanctions aux médias «éthiquement incorrects».

Enfin, l'intervention a permis la prise en charge du Centre d'Ecoute et de Monitoring de la Presse Congolaise (CEMPC) qui organise le «monitoring» des médias et fournit quotidiennement les «flagrances» constatées dans les médias congolais. Le CEMPC transmet un rapport sur les délits commis et les manquements constatés dans les médias afin, le cas échéant, de proposer une saisine d'office au Secrétariat d'instruction (SI).

Le traitement de l'information pendant le processus électoral a permis de vérifier que le but de la HAM de contribuer à la professionnalisation des médias congolais était atteint. Mais le travail qui reste à mener est colossal. L'expertise APEFE en formation aura permis, au-delà des aspects logistiques, de renforcer les capacités juridiques et techniques de la HAM et de développer en son sein un pôle d'experts nationaux en régulation des médias. Avec l'avènement du CSAC, l'enjeu aujourd'hui est de capitaliser et de consolider ces acquis afin de permettre l'émergence d'une presse responsable au sein de la IIIème République.

2.3.3 *Développement des services légaux et judiciaires - Renforcement de la société civile & Droits de la personne: appui au CENTRE D'ETUDES ET DE FORMATION EN CRIMINOLOGIE ET DROITS DE LA PERSONNE (CEFOCRIM)*

L'offre de formation de l'École de criminologie de l'Université de Lubumbashi

appuyée par la CUD a été complétée par la création d'un Centre d'études et de formations en Criminologie et Droits Humains (CEFOCRIM).

Le CEFOCRIM est le pont entre l'École de Criminologie et la société congolaise, soit entre le monde académique intéressé aux questions de la délinquance et de la marginalisation, et les acteurs de terrain de ces questions. Il donne un sens aux situations à problèmes issues du quotidien des populations marginalisées et des acteurs de terrain qui doivent y faire face.

Son objectif est double:

- assurer l'intégration des pratiques professionnelles par une formation de niveau supérieur imprégnée des réalités sociales katangaises;
- assurer également la formation permanente des professionnels œuvrant ou devant œuvrer dans les organes de prévention et de traitement de la délinquance, ainsi que dans les domaines de la prévention et du traitement des diverses formes de marginalisation des populations.

Les partenaires du CEFOCRIM sont issus du monde judiciaire, pénitentiaire, de l'armée, de la police et des activistes des droits de l'homme. Avec ceux-ci, le CEFOCRIM a réalisé un diagnostic des principaux problèmes liés à la marginalisation et à a criminalité à Lubumbashi et dans la province du Katanga, et identifié ses priorités pour 2006: l'enfance marginalisée (enfants soldats, de la rue, dits

sorciers, prostitués,...); l'éducation à la citoyenneté et à la promotion des Droits de l'homme; l'éducation à la citoyenneté, à la paix et à la non-violence; la mal gouvernance, la démission de l'État dans la gestion des affaires publiques et les «pratiques de l'informel», de la mauvaise gestion de l'administration et de la lutte contre l'impunité.

Le CEFOCRIM a organisé des modules de formation liés à ces thématiques en les inscrivant dans un partenariat novateur reposant sur une méthodologie participative intégrant totalement l'acteur dans le processus même de l'analyse et dans la compréhension souvent complexe des difficultés posées par les différentes situations de criminalité et de marginalisation étudiées.

Le premier colloque international en Criminologie et Droits Humains en RDC s'est tenu en 2006, réunissant une centaine de personnes autours du thème suivant: «Criminologie et Droits Humains en RDC: formations et recherches au service des pratique sociales».

2.4 INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES:
renforcement des PME

2.4.1 *Renforcement des PME kinoises du secteur de la production et de la transformation alimentaire*

Les activités de ce projet concourent à la formation des promoteurs et du personnel d'entreprises déjà actifs dans le tissu économique kinois. La gestion opérationnelle du projet est confiée à une cellule de coordination constituée d'un coopérant APEFE et d'un représentant de l'Office de Promotion des Entreprises Congolaises (OPEC). Ces personnes sont responsables de la bonne exécution des activités (formation à la gestion, au management et à l'amélioration de la qualité des produits, appui en matière d'accès au crédit et à l'approvisionnement des entreprises en équipement).

Le Ministère congolais de l'Industrie Petites et Moyennes Entreprises (PME) assure la tutelle du projet.

Celui-ci vise deux objectifs principaux: l'un privilégiant l'appui à l'OPEC pour le renforcement des PME kinoises du secteur de la production et de la transformation alimentaires, et l'autre accompagnant les démarches de recherche et le développement d'actions pour l'accès au financement et de l'approvisionnement en équipements des PME. Toutes les structures opérationnelles du projet sont en place: le comité de Pilotage, la Cellule de Coordination, la Plate Forme et le pool des formateurs locaux agréés.

Courant 2006, un programme de formation en gestion et management a

été validé et expérimenté auprès de 60 Entrepreneurs, ce qui a permis la formation en gestion et management de 459 PME.

Les troubles socio-politiques ont cependant provoqué le report à 2007, des activités du suivi in situ des PME formées et l'organisation de sessions de formation en qualité.

2.4.2 *Appui au renforcement des capacités de gestion et de production des PME congolaises du secteur formel*

Les activités de ce projet concourent à la formation des promoteurs et du personnel d'entreprises déjà actifs dans le tissu économique kinois. La gestion opérationnelle du projet est confiée à une cellule de coordination constituée d'un coopérant et d'un représentant de l'Office de Promotion des Entreprises Congolaises (OPEC). Ces personnes sont responsables de la bonne exécution des activités (formation à la gestion, au management et à l'amélioration de la qualité des produits, appui en matière d'accès au crédit et à l'approvisionnement des entreprises en équipement).

Le projet a pour partenaire institutionnel le Ministère congolais de l'Industrie Petites et Moyennes Entreprises (PME) et vise deux objectifs principaux:

- l'appui à l'OPEC pour le renforcement des PME kinoises du secteur de la production et de la transformation alimentaires,
- et l'accompagnement de ce secteur dans les démarches de recherche

et de développement d'actions pour l'accès au financement et de l'approvisionnement en équipements des PME.

Dans le cadre de la promotion de l'Espace du Partenariat Economique, un séminaire sur la relance du secteur agricole et de l'élevage au Katanga a été organisé en 2006 à Lubumbashi, par l'APEFE.
Celui-ci reposait sur une collaboration entre l'OPEC, l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) et le Centre de Développement de l'Entreprise (CDE).

Une matinée d'information a également été organisée à Kinshasa pour présenter la brochure sur «Le partenariat Wallonie - RDC, pour une agriculture durable: le secteur agricole et de l'élevage au Katanga».
Les propositions présentées sont les suivantes:

- renforcement de l'encadrement des paysans par les services de vulgarisation, les ONG, les structures d'encadrement des PME, etc…;
- la sensibilisation et la responsabilisation des pêcheurs et des agriculteurs dans la gestion et la conservation des écosystèmes;
- la réhabilitation et/ou la création d'écoles d'agriculture et de pêche;
- l'allègement fiscal pour le secteur agricole et l'accès aux crédits bancaires;
- la réhabilitation des infrastructures rurales: des routes, voies de communication, dessertes agricoles; création de dispositifs de stockages de produits;
- financer la recherche agronomique et appuyer la vulgarisation agricole;
- moderniser et intensifier l'agriculture

En conclusion, la RDC pourrait s'inspirer de modèles appliqués notamment par les pays d'Afrique australe (Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud) pour relever le défi de la sécurité alimentaire. Un partenariat entre PME agricoles et entreprises belges et wallonnes permettrait aussi de se mettre à niveau.

2.4.3 *Appui à la professionnalisation des producteurs agricoles urbains - éducation et formation dans le domaine agricole et vulgarisation agricole*

Kinshasa, mégapole de plus de 7 millions d'habitants, survit aussi grâce à une agriculture urbaine intensive: petits élevages à cycle court (volailles, porcs) et maraîchage. Or ces producteurs qui bénéficient de très peu d'encadrement sont confrontés à de multiples problèmes de production et de commercialisation.

L'action de l'APEFE dans le secteur des petites exploitations familiales et PME agricoles a été initiée à la demande du Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa, CAVTK, asbl congolaise financée notamment par Wallonie-

Bruxelles, qui a pour vocation de stimuler en RDC le développement agricole en fédérant tous les acteurs du secteur: pouvoirs publics, bailleurs de fonds, institutions de recherche et de formation agricole, secteur privé et ONG de développement

Un atelier d'instruction du projet a permis fin 2005 d'identifier les axes à poursuivre: il s'agit de s'attaquer à la performance des systèmes de production en créant un centre de formation continue qui sera ensuite relayé par l'État, afin de contribuer à améliorer leur rentabilité socio économique.

Les actions de soutien à la formation et à l'entreprenariat agricole seront rendues possibles par l'élaboration de programmes de formation pour les PME agricoles et les associations d'agro éleveurs, tant dans le domaine technique qu'économique et la production d'outils de vulgarisation adaptés aux problèmes et au contexte spécifique de l'agriculture urbaine.

Le projet a démarré en février 2006 avec plusieurs partenaires: le CAVTK qui apporte son expertise de terrain en matière de recherche agronomique, et des partenaires universitaires tant du Nord (Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux et Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège) que du Sud (Université de Kinshasa, UPN, ISAV) et par ailleurs, le Service National de Vulgarisation (SNV) du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage (MINAGRI), qui dispose d'une large expertise en matière de vulgarisation et d'un réseau de vulgarisateurs répartis sur tout le territoire.

Il bénéficie de l'expertise d'une coopérante APEFE qui anime notamment une cellule de coordination rassemblant le CAVTK, le SNV et le CTS.

Le SNV agit au niveau de l'identification, l'élaboration ainsi que la réalisation des formations et outils. Il assure l'ancrage institutionnel de l'intervention et garantit la pérennisation du projet. Ce sera à lui en fin de projet, de poursuivre l'extension ou la diffusion des thèmes à travers son réseau de vulgarisateurs recyclés, dans une perspective d'extension des résultats sur l'ensemble du territoire national.

Le Comité de pilotage comprend des représentants du CAVTK et un représentant de l'OPEC afin d'officialiser la complémentarité avec le projet APEFE d'appui aux PME (OPEC)

Un pool de formateurs agréés intervenant dans les premières actions a été constitué et a bénéficié d'une remise à niveau en pédagogie, gestion des formations et techniques d'animation.

Le personnel de vulgarisation du SNV a également bénéficié de cette formation de remise à niveau dans le cadre du renforcement de ses capacités.

Après identification des besoins sur le terrain, un programme de formation relatif à l'amélioration des productions de viande de volaille a été créé avec des experts du domaine tant au niveau institutionnel que privé.

Le choix pour 2006 s'est porté sur les techniques améliorées d'élevage du canard, très prisé à Kinshasa. Celui-ci moins sujet aux maladies et moins exigeant en alimentation et produits de vaccination que la poule, apporte une source de protéines animales à moindre frais aux populations.

Les acquis actuel du projet et les résultats attendus dans le courant de l'année 2007 nous donnent les meilleures raisons de croire que ce projet représentera une part importante du futur programme sectoriel Industries manufacturières, sous-secteur des agro-industries.

3 COORDINATION

Les premières orientations de la coopération APEFE avec la République Démocratique du Congo remontent à 2000. Le bureau de coordination ouvert en avril 2001 a permis d'identifier de nouvelles interventions et d'assurer un meilleur suivi de celles en cours.

De nombreuses synergies se sont mises en place entre la coopération APEFE et le programme de travail bilatéral mené entre la République Démocratique du Congo, la Communauté française de Belgique et la Région wallonne.

En 2004 et 2005, une vingtaine de projets étaient exécutés dans les secteurs de l'Éducation, de la Santé, des Industries manufacturières et en Gouvernement et société civile. En 2006, suite à une concentration sectorielle des programmes en secteurs prioritaires, le nombre des interventions s'est fixé à une quinzaine.

Le bureau APEFE de Kinshasa a également été renforcé par l'arrivée d'un agent du Ministère de la santé en détachement jusqu'en décembre 2007, ce qui devrait assurer une cohérence optimale entre les priorités de la politique congolaise en matière de santé et les projets développés, et l'arrivée d'un comptable fin 2006.

D'autres partenariats ont permis, en 2006, de consolider l'approche sectorielle, notamment avec le Ministère de l'Agriculture pour le secteur industries manufacturières, et la Haute Autorité des Médias (HAM) ainsi que le Centre de Formation et d'Etude en Criminologie et Droits de l'Homme (CEFOCRIM) à Lubumbashi pour le secteur Gouvernement et société civile.

Ces nouveaux partenariats ont particulièrement favorisé l'essaimage des interventions de l'APEFE à l'intérieur du pays, combinant de la sorte approche sectorielle et extension géographique.

Enfin, l'extension vers d'autres provinces de la République tant souhaitée par les partenaires congolais s'est matérialisée par un certain nombre de missions des coopérants et de la coordination à l'intérieur du pays en vue de répliquer certaines actions perçues comme encourageantes dans leur impact. Cette extension a été renforcée par les activités des projets «Renforcement structurel de la Haute Autorités des Médias (HAM) dans la perspective de la mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC)» (phase III) et «Renforcement, par la formation et l'appui à la gestion des ressources humaines, des écoles en sciences infirmières du Ministère de la Santé en RDC» qui se sont délocalisés vers l'intérieur du pays.

Enfin, l'ouverture d'un bureau de représentation APEFE à Lubumbashi est venue ponctuer cette réelle volonté de l'APEFE de porter son action hors de la capitale. Un assistant administratif local a été recruté et y a été affecté.

Au sein d'une mission où les sollicitations sont aussi pressantes que les besoins sont urgents, il importait de se concentrer sur une approche programme organisant les projets en secteurs sectoriels prioritaires. Ce travail de reconfiguration, de programmation et de méthodologie mené par le Coordonnateur durant toute l'année 2006, s'est également inscrit dans la perspective de la préparation du Plan pluriannuel.

Ainsi que le préconisait l'évaluation indépendante de juin 2006, le renforcement technique de la coordination s'est également opéré en 2006 par le recours

ponctuel à des prestations de service de consultants locaux spécialistes en planification de projets et méthodes participatives.

Fin 2006, l'APEFE confirme, en partenariat avec des acteurs institutionnels nationaux et internationaux comme la Haute Autorité des Médias, le Ministère belge des Affaires étrangères, l'AUF, la CUD ou encore l'AWEX, qu'elle dispose d'une expertise et d'une expérience reconnues lui permettant d'inscrire utilement ses actions dans le cadre de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté récemment définie par le Gouvernement congolais.

Aujourd'hui, l'APEFE se sent prête à développer de nouveaux partenariats et à assumer de nouvelles missions, dans une série de secteurs prioritaires pour le pays, en phase avec la coopération structurelle internationale et en réponse aux priorités du Gouvernement et de l'État congolais.
L'année 2007 sera celle d'un nouveau départ et d'un repositionnement, conformes aux orientations politiques et aux choix stratégiques du futur gouvernement de la IIIème République.

4 SUCCÈS

Le CEFOCRIM a été créé l'an passé pour lutter contre la délinquance et la marginalisation en organisant la formation professionnelle des intervenants et acteurs de terrain liés à la criminalité et à la marginalisation.

Il rassemble autour d'une même table le monde judiciaire, pénitentiaire, de l'armée, de la police et des activistes des Droits de l'homme. C'est par cette concertation indispensable entre intervenants que le CEFOCRIM élabore son programme d'action et identifie au mieux les besoins qui se font ressentir sur le terrain. Il définit ainsi l'ensemble des propositions et des stratégies criminalistiques qui contribuent à l'émancipation de la population congolaise et des groupes marginalisés en particulier.

Les modules de formation du CEFOCRIM recourent à la méthode d'analyse en groupe du Professeur Luc Van Campenhoudt qui offre un dispositif méthodologique extrêmement rigoureux aux participants. Les acteurs concernés sont directement impliqués dans le processus d'analyse, les participants s'approprient donc toutes les ressources techniques et théoriques d'une «situation à problème», ce qui leur permet d'élaborer des perspectives pratiques de résolution.

Pour assurer la plus grande appropriation possible des résultats de ces formations par les participants, une dynamique de suivi des modules de formation a été mise en place afin de capitaliser les résultats obtenus et d'en faire bénéficier un plus grand nombre au sein de la population. En effet, les modules de formation n'ont de sens que s'ils peuvent être traduits dans les milieux de vie et les milieux professionnels de chacun des participants.

Le succès de ce projet réside incontestablement dans l'implication des partenaires du début à la fin du processus: du diagnostic, au travail de suivi sur le terrain, en passant par la mise en exergue des problématiques spécifiques.

La responsabilisation des groupes de travail pour élaborer de manière autonome, des actions de terrain qu'ils initient est primordiale et garante de la réussite. L'encadrement permet la cohérence d'ensemble.

Ce projet s'inscrit dans une véritable dynamique endogène de changement des pratiques et des comportements et s'établit sur de solides bases de compétences locales.

Rwanda

1 Le Contexte

Le Rwanda fait face au défi majeur d'atteindre en 2020, les objectifs de développement définis dans son Plan Stratégique de Réduction de la Pauvreté (PSRP) tout en gérant de nombreux facteurs fragilisant les efforts poursuivis.

Citons, entre autres: des ressources humaines insuffisamment formées, une scolarité peu qualitative, une croissance démographique difficile à endiguer, 80 % de la population dont la survie dépend de l'agriculture, etc.

En contrepartie, la volonté de son Gouvernement de faire progresser le pays, l'appui toujours très important des bailleurs de fonds, des mesures environnementales courageuses (interdiction des sachets en plastique, fabrication de briques en terre stabilisée,...), un processus de réconciliation nationale en cours, un début de la stabilisation politique et sécuritaire dans la Sous Région,... sont autant de signes positifs qui permettent un certain optimisme pour le futur.

L'intervention de l'APEFE au Rwanda répond à ces priorités de développement et repose sur les projets suivants:

- formation et insertion socioprofessionnelle des jeunes déscolarisés (de 13 à 24 ans) par l'apprentissage des métiers;
- formation de futurs techniciens agro-vétérinaires;
- renforcement des institutions telles que le Ministère de l'Éducation, celui de la Santé et celui de la Formation professionnelle et des Métiers;
- formation du personnel de santé et plus spécifiquement des infirmières.

Une quinzaine de coopérants APEFE et assistants techniques locaux étaient en poste au Rwanda en 2006.

2 LES PROJETS

2.1 ÉDUCATION - *formation professionnelle*

Appui aux Centres de formation de la Jeunesse (ACFJ)

Plus de 500.000 jeunes Rwandais sont en décrochage scolaire pour raisons économiques et/ou familiales, enfants des rues, jeunes démobilisés,… Pour répondre à ce sérieux problème, le Gouvernement rwandais a créé des CFJ (Centre de Formation des Jeunes), structures d'encadrement et de formation de ces jeunes.

Placés sous l'actuelle tutelle du Ministère de l'Éducation, l'objectif des CJF est d'offrir une formation professionnelle pratique et de courte durée (une à deux années) à ces jeunes en décrochage. Cette formation touche de nombreux domaines (maçonnerie, agriculture, soudure, électricité, alimentation, coupe couture, menuiserie, mécanique auto, coiffure, etc.).

L'appui de l'APEFE aux Centres de Formation des Jeunes a démarré il y a 7 ans. Il est passé au fil des années, d'une implication locale, à un appui national et pluridisciplinaire.

L'APEFE est considérée, par le gouvernement rwandais, comme un partenaire de premier plan dans le domaine de la formation professionnelle.

C'est pourquoi il a été convenu de poursuivre et d'augmenter ce partenariat par une troisième phase commencée en 2006 qui aurait une planification de 5 ans.

Les principaux objectifs de cette troisième phase ont une portée nationale et sont les suivants:

- formation en pédagogie de base de tous les formateurs des CFJ, toutes filières confondues.
- formation aux techniques professionnelles spécifiques des formateurs des CFJ des filières soudure - tôlage - cuisine – transformation et conservation des aliments;
- formation en pédagogie appliquée des directeurs de tous les CFJ;
- formation en gestion appliquée de ces mêmes directeurs, ainsi qu'en gestion de base de leurs responsables d'Unité de Production afin de développer une autonomie financière;
- finalisation et validation avec le Ministère de l'Éducation (via le Centre de Développement des Programmes – CNDP) des curricula (modules de l'enseignant et de l'enseigné) des filières menuiserie, maçonnerie et agriculture-élevage;

- réalisation et validation des curricula des filières soudure - tôlage - cuisine – transformation – conservation des aliments (au CNDP);
- formation en pédagogie appliquée basée sur l'approche par compétence des personnes chargées de rédiger ces curricula;
- réalisation de modules de gestion pour les directions des CFJ au sein du Mineduc;
- appui à la définition et application d'une politique sous sectorielle spécifique en formation professionnelle;
- appui ciblé à trois CFJ: Mugusa (Butare), Nyanza et Tiazo (lac Kivu);
- équipement en matériel de production, de réhabilitation et de fonctionnement de 5 CFJ particulièrement sous-équipés;
- synergies entre professionnels de ces métiers et les CFJ, tant au Rwanda qu'en Belgique.

2.2 SANTÉ: *Appui aux Écoles de Sciences Infirmières (ESI)*

L'APEFE collabore avec le Gouvernement rwandais dans ce secteur depuis dix ans. D'un appui à deux écoles de formation d'infirmières (ESI de Rwamagana et ESI de Kabgayi), le projet s'est étendu à toutes les écoles d'infirmières du pays suite à une réforme du Ministère de la Santé (Minisanté) préconisant que la formation des infirmières relèverait à l'avenir d'un niveau A1 (études supérieures de type court) et non plus d'humanités techniques spécialisées (A2).

La formation délivrée aux élèves infirmières est bien souvent limitée par la déficience en moyens et en matériel des écoles de santé. La qualité des soins et des services s'en ressent et a un impact direct sur la confiance que la population rwandaise a en ses institutions de santé.

Les ateliers participatifs préparatoires au montage du projet APEFE visant l'amélioration des Soins de Santé Primaires (SSP), ont montré la nécessité d'améliorer tant les capacités et compétences en formation des enseignants et professionnels de la santé, que le travail de l'institutionnel et la formation de base.

Le nouveau projet APEFE d'appui aux ESI a démarré au cours du second semestre 2005, en collaboration avec la Coopération technique belge (CTB). Il est planifié sur 4 ans. Tandis que la CTB octroie un soutien logistique et matériel, l'APEFE apporte assistance technique et experts internationaux.

Le projet devrait contribuer à la rédaction d'un nouveau Programme Stratégique National spécifique au secteur des infirmières et à la mise en place progressive d'un dispositif de réforme des programmes grâce notamment à des missions ciblées d'expertise pédagogique.

2.3 AGRICULTURE *- éducation et formation dans le secteur agricole*

Appui aux Écoles Agri-Vétérinaire (EAV)

80 % de la population rwandaise vit de l'agriculture et/ou de l'élevage. Atteindre la sécurité alimentaire et accroître les revenus des agriculteurs sont des priorités pour le Gouvernement rwandais qui doit faire face à une croissance démographique difficile à freiner et à des problèmes de production.

Le projet initial qui visait un appui ciblé à l'école EAVK de Butare et la réalisation de programmes de cours en agronomie, s'est fortement développé en deuxième phase et porte maintenant sur deux axes complémentaires.

L'un vise le renforcement institutionnel du MinEduc (Ministère de l'Éducation, de la Science, de la Recherche et de la Technologie) par la réalisation de tous les curricula (une cinquantaine) de l'option agronomique des EAV, l'autre est une action de terrain en faveur de la section agronomique des EAV.

Cette intervention de terrain consolide les acquis de la première phase du projet en finalisant les activités d'appui à l'EAVK de Butare, leur donne un rayonnement national en formant en pédagogie et en techniques spécifiques, tous les enseignants en agronomie des EAV du pays, et appuie les EAV les plus faibles en les équipant en matériel de base, ainsi qu'en réhabilitant leurs infrastructures.

3 COORDINATION

En 2006, les activités de la coordination se sont maintenues dans les principes méthodologiques et les orientations de programmation de l'APEFE. Elles peuvent se résumer comme suit:

Outre sa participation aux réunions des comités techniques de suivi et de pilotage des projets, le coordonnateur a organisé les ateliers portant sur la 3ème phase du projet ACFJ (Appui aux Centres de Formation des Jeunes) et la 2ème phase du projet EAV. Les conventions de ces deux projets ont été signées et la coordination a assuré la préparation de nouveaux projets (Appui aux Écoles Agrovétérinaires, option vétérinaire)

4 SUCCÈS

La pédagogie par compétences est reconnue comme étant la plus appropriée dans le domaine de la formation professionnelle et technique. Tant pour son efficacité que pour son efficience. Cette pédagogie, bien que demandée par les autorités rwandaises était peu maîtrisée par les opérateurs ministériels et de terrain. Les différents projets de l'APEFE au Rwanda s'appuyant sur cette pédagogie permettent d'une part à nos partenaires responsables de la formation de se familiariser avec cette pédagogie novatrice et d'autre part de pouvoir agir.
Les formations dispensées dans les filières menuiserie, maçonnerie et agriculture-élevage des CFJ du pays ont touché de nombreux jeunes et la qualité de ces formations est dorénavant connue.

Le CFJ de Nyanza, sur lequel s'est focalisé l'APEFE, est devenu le CFJ de référence du pays. Ses infrastructures, ses principes de fonctionnement et ses unités de production (menuiserie, tissage, blocs précontraints) lui confèrent une autonomie financière partielle et une réputation certaine.

Les nouvelles techniques développées dans le cadre du projet (fabrication de briques et de tuiles non cuites) répondent non seulement aux priorités gouvernementales en protection de l'environnement (pas d'utilisation de bois pour leur cuisson, donc diminution de la déforestation), mais offrent aussi de nombreux avantages aux constructeurs potentiels (réduction importante des coûts de fabrication, protection thermique et acoustique, déplacement possible des outils de fabrication) et aux jeunes ayant appris ces techniques leur offrant de nouveaux débouchés professionnels.
La construction d'une centaine d'écoles primaires et secondaires, financée par la CTB, utilise cette technique développée dans le projet APEFE. Constructeurs et jeunes formés ont été engagés.

Autre succès avec le Ministère de l'Éducation, de la Science, de la Recherche et de la Technologie, en gestion des formations techniques en agronomie et en sciences vétérinaires pour les programmes des sections agrovétérinaires des écoles de niveau A2. Ces programmes, totalement remis à jour, permettent à l'école agro-vétérinaire de Kabutare (EAVK), de se doter d'une base de matériel pédagogique performante. Le projet est mené en complémentarité avec les actions de l'ONG Vétérinaires Sans frontières.
Les cours qui en résulteront (en phase actuelle du projet) donneront les moyens aux professeurs mais surtout aux élèves, d'effectuer un apprentissage répondant le mieux possible à leur future profession. Le partenaire Rwandais étant déjà très satisfait du travail réalisé, demande à l'APEFE de pouvoir effectuer le même type de projet pour l'option vétérinaire.

Sénégal

1 Le Contexte

L'accession au pouvoir en 2000, du Président de la République Abdoulaye Wade a impliqué une série de réformes politiques importantes, au nombre desquelles l'adoption d'une nouvelle constitution en 2001, l'institution du haut Conseil de la République pour les Affaires Économiques et Sociales comme troisième institution de l'Etat, et l'adoption du Programme National de Bonne Gouvernance.

Depuis 2001, le Parti Démocratique Sénégalais de Wade domine la sphère politique exécutive et législative, aussi bien au niveau central que décentralisé. Différentes crises et querelles internes au PDS depuis 2003, ont relativement fragilisé les institutions. L'année 2006 s'est déroulée dans un contexte de campagne électorale, en vue des élections présidentielles et législatives qui se tiendront en 2007.

Sur le plan économique, les politiques d'ajustement structurel visant à replacer l'économie sénégalaise sur un sentier de croissance au lendemain de la dévaluation du franc CFA ont obtenu des résultats positifs. C'est ainsi que le taux de croissance annuelle du PIB, s'est stabilisé autour des 6 % ces dernières années, et que l'inflation a été maîtrisée en dessous de 2 %. Toutefois, en 2006, en dépit de la Stratégie de Croissance Accélérée, le taux de croissance annuelle du PIB est descendu en dessous de 5 %, en raison notamment de la profonde crise du secteur énergétique, de la hausse du cours du pétrole, et des difficultés qu'ont connu de grandes entreprises nationales.

La pauvreté continue à toucher une grande partie de la population. Les données sur l'incidence de la pauvreté au niveau des ménages estiment pour l'ensemble du pays, que 54 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (entre 44 à 59 % pour la ville de Dakar et autres villes, et de 72 à 88 % en zones rurales).

Ces difficultés se reflètent à travers l'Indicateur de Développement Humain, qui est de 0.437 (2005), et fait occuper au Sénégal le 157ème rang sur un total de 177 pays.

Pour échapper à cette pauvreté, des centaines de jeunes Sénégalais tentent tous les jours au péril de leur vie, de gagner les côtes européennes à bord

d'embarcations plus que précaires, à la recherche d'un avenir supposé meilleur. La question de l'émigration clandestine qui atteste du désespoir d'une partie importante de la population face à sa situation, est au cœur de nombreux débats politiques.

Un premier bilan de l'atteinte des objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été dressé en 2006. Ce bilan met en évidence des avancées positives, et recadre le DSRP en présentant un certain nombre d'orientations nouvelles en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Au Sénégal, les secteurs d'intervention prioritaires de l'APEFE sont :

- Éducation - *formation professionnelle*
- Politique de l'éducation et gestion administrative ;
- Gouvernement et société civile ;
- Agriculture - *agroalimentaire - politique agricole et gestion administrative* ;
- Industries manufacturières.

2 LES PROJETS

2.1 ÉDUCATION - *formation professionnelle*

2.1.1 *Formation en stylisme-modélisme à l'École Nationale des Arts*

La confection sénégalaise bénéficie d'importantes facilités d'exportation. En effet, Le Sénégal est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce et a des accords douaniers privilégiés avec les États-Unis d'Amérique. Dans ce contexte, un appui est fourni par l'APEFE en vue de renforcer la formation du Département «Coupe, Couture et Mode» (DCCM) de l'École Nationale des Arts et de contribuer ainsi à la dynamisation et à la professionnalisation du secteur de la confection et du stylisme.

La première phase du projet, qui a débuté fin 2002, a consisté à créer un nouveau programme de cours et de nouveaux manuels grâce auxquels la formation de dix formateurs en coupe/couture a pu commencer dès 2004.

La deuxième phase du projet a vu se poursuivre la formation de ces formateurs par la rédaction de manuels de stylisme modélisme, a permis d'identifier des lieux de stages, et a mis en place des partenariats avec les professionnels sénégalais. Des synergies entre les Départements «Arts plastiques» et «Coupe/couture et mode» se sont aussi créées afin de stimuler la créativité des futurs stylistes.

Dans la phase expérimentale de la réforme de l'enseignement au DCCM, les formateurs en formation ont appliqué aux cours qu'ils dispensent les compétences acquises avec l'appui technique de l'APEFE. Ce travail a été couronné par différents défilés de mode à Dakar.

En 2006, la troisième phase du projet a mis en exergue la pratique professionnelle en stylisme modélisme sur mannequins homme et femme. Le curriculum se traduit à ce stade sous forme d'exercices techniques (exécutés par les formateurs avant leur transmission aux étudiants) afin de constituer une «valise didactique» pour les formateurs et de renforcer ainsi les démarches pédagogiques de ceux-ci.

La formation s'est également focalisée sur la création d'un dossier de vêtement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, notamment grâce à un renforcement des compétences des formateurs en dessin technique et croquis mode et coupe / modélisme. En 2007, la quatrième et dernière phase du projet sera consacrée à la pérennisation des résultats obtenus.

2.1.2 *Formation professionnelle de jeunes déscolarisés à l'Unité d'Apprentissage et de Production du lycée technique de Kédougou*

La formation professionnelle, visant à rendre le secteur industriel plus performant, est une des priorités du gouvernement sénégalais dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Dans ce contexte, l'APEFE a mis en place au Lycée Technique de Kédougou (région socio-économiquement peu développée), une Unité d'Apprentissage et de Production (UAP) dans le domaine de la construction métallique, où sont formés des jeunes déscolarisés ou n'ayant jamais été scolarisés.

Le projet, qui a démarré en 2003, se déploie autour de 3 axes, à savoir la formation professionnelle, la conception d'un matériel adapté et l'insertion professionnelle des formés. La valorisation des compétences locales (artisans, professeurs du lycée, acteurs économiques de la région, ONG...) est importante. A travers la production et la vente du matériel issu de la formation, l'UAP devrait être progressivement en mesure d'autofinancer ses activités de formation.

Aujourd'hui, la structure fonctionne de manière satisfaisante. En juin 2006, une deuxième promotion de jeunes a terminé son année de formation; certains d'entre eux sont ensuite entrés en perfectionnement, pendant que la troisième promotion démarrait sa formation. Une formation complémentaire est proposée aux artisans ainsi qu'aux professeurs du lycée. La production se développe, notamment avec la fabrication de matériel agricole et de matériel pour l'exploitation des mines de la région.

L'élaboration des référentiels de formation s'inspire de l'approche par compétences afin de répondre aux besoins du secteur professionnel concerné, et se calque sur le modèle de la formation en alternance, visant à plonger d'emblée l'apprenti dans le monde du travail. A ce sujet, à défaut de pouvoir à ce jour organiser une formation en alternance au plein sens du terme, un atelier modèle de production a été créé au sein de l'UAP. Outre la confrontation directe des formés au contexte professionnel, cet atelier est susceptible de favoriser la prise de conscience des artisans locaux concernant l'importance du respect des normes de sécurité et d'hygiène.

Aujourd'hui, les populations environnantes ont compris les objectifs de l'UAP et sont demandeuses de formations. La population de la région minière de Sabodala, demande plus particulièrement des formations en maçonnerie et en menuiserie bois. L'analyse de cette demande est en cours.

En 2007, outre la poursuite de l'élaboration des référentiels de formation, des compléments de formation en gestion et entreprenariat permettront d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes formés.

2.2 ÉDUCATION – *politique de l'éducation et gestion administrative*

Mise en œuvre d'un centre de ressources et d'expertise en sciences de l'éducation (CESEA) à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF, ex École Normale Supérieure)

Le Sénégal, en dépit d'une volonté politique sans faille en faveur du secteur de l'éducation, secteur déclaré prioritaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, affiche des résultats en deçà des attentes en la matière. Face à ces constats, la FASTEF a mis en place un centre d'expertise des systèmes éducatifs africains (CESEA), dont l'objet est de stimuler la réflexion et l'amélioration des systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne francophone.

Composante du CESEA, le Centre de Ressources a été l'objet de l'intervention de l'APEFE depuis 2003. Ce projet visait, globalement, la mise en œuvre d'une politique opérationnelle de gestion de l'information au sein de la FASTEF et, en particulier, l'amélioration de la gestion de l'information documentaire.

«Intradoc», la plateforme de recherche documentaire interne à la FASTEF développée pour répondre à cet objectif, permet aux chercheurs, étudiants et experts d'accéder aux documents nécessaires à leurs recherches au départ de leur poste de travail et de consulter ou d'imprimer divers documents de formation ou de soutien à leurs cours (existant également sous forme de CD Rom). Ils disposent également d'un accès direct aux productions de leurs collègues chercheurs. Le premier trimestre 2006 a été consacré au développement et à la formalisation des

partenariats, à la finalisation d'un outil de pérennisation (Intradoc Restore) permettant de reconstruire le système et de le prendre en main et à apporter les derniers compléments à la formation des personnes qui en auront la charge.

Le projet a été clôturé en mars 2006 sur ces bases de pérennisation.

2.3 GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE -

Renforcement de la société civile

Appui institutionnel et structurel au PSIDEL (8ème FED), visant l'amélioration de la couverture en infrastructures, équipements, services socio économiques de base et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage des Communautés rurales

L'État du Sénégal fixe, à travers le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ainsi qu'à travers la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé, un certain nombre de principes devant permettre de resituer les processus de décentralisation au niveau des Collectivités Locales (CL) et des populations.

S'inscrivant pleinement dans cette dynamique, le Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL), piloté par le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère Délégué chargé du Développement local (MDDL) et l'Union Européenne (bailleur de fonds), appuie les Communautés Rurales (CR) dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de leurs plans locaux de développement, tout en veillant à une totale responsabilisation et au renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation. Sa zone d'intervention directe couvre les Départements de Bignona, Kolda, Podor et Sédhiou; une zone de cofinancement touche également les Départements de Kaffrine et Kébémer. Les principaux secteurs concernés sont l'éducation/formation, l'hydraulique, la santé et l'agriculture/élevage.

Le projet APEFE a notamment permis d'élaborer de manière participative un système de suivi-évaluation (SSE) des activités menées par le PSIDEL, comprenant un volet interne (propre à la structure) et un volet externe (environnement d'intervention dont l'unité d'observation est la CR). L'objectif à terme était de proposer aux principales cibles du Programme, des outils adaptés d'opérationnalisation et de décision, permettant notamment la pérennisation des expériences acquises.

La mise en œuvre de l'outil adapté aux besoins de l'ensemble des ordres de Collectivités Locales (CL: CR, Communes, Régions) s'est concrétisée au niveau du terrain par le déroulement d'une phase pilote sur les Régions de Saint-Louis, Kolda et Ziguinchor; des avancées notables sont à mettre en exergue en terme

d'implication des principaux acteurs concernés (CL, Agence Régionale de Développement, Services Techniques déconcentrés, MCLD), de conception de l'outil et de son exploitation.

La crédibilité acquise par l'APEFE à travers son appui au PSIDEL a justifié l'extension du projet à un niveau de conseil technique pour les activités générales du programme tout en restant axé plus particulièrement sur le volet suivi-évaluation.

Le projet est arrivé à son terme en juin 2006.

2.4 AGRICULTURE - *Agroalimentaire*

2.4.1 *Développement d'un pôle de technologie agroalimentaire à l'Institut de Technologie Alimentaire et à l'École Supérieure Polytechnique*

L'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) œuvre dans le secteur de la Recherche-Développement en alimentation et nutrition. Ses recherches portent sur la transformation et l'utilisation des produits locaux, le développement de nouveaux produits dérivés, le contrôle de la qualité, et la formation des opérateurs agroalimentaires, quel que soit le niveau d'enseignement et ce, tant pour le Sénégal que pour la sous-région ouest africaine.

Le projet APEFE soutient un Pôle de développement technologique de valorisation des produits des bio-industries à l'ITA et à l'École Supérieure Polytechnique (ESP). L'ESP relève de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et assure des formations supérieures de type court (techniciens) ou de type long (ingénieurs de conception) dans les secteurs techniques.

En 2006, l'accent a été mis sur la finalisation des produits et technologies étudiées en vue de leur transfert vers des opérateurs locaux. Cela concerne le nététou (condiment utilisé traditionnellement dans la cuisine africaine), le lait caillé, le vinaigre, la farine de mil fermentée, le bissap et le café Touba atomisé. La commercialisation du vinaigre étant principalement réalisée à partir de la dilution et du reconditionnement de concentrés importés, il apparaît utile de le produire localement, à partir de fruits notamment. Dès lors, le Pôle a développé des acétateurs à faible coût. Les tests sont en cours de finalisation et ce matériel devrait être mis à la disposition des industriels dans le courant de l'année 2007.

Avec un investissement limité, cette activité peut offrir une activité aux personnes sans emploi peu qualifiées et générer des retombées financières pour les zones rurales. Deux unités pilotes ont été installées, une à Kaolack et l'autre à Ziguinchor.

Outre ces applications spécifiques, la coopérante APEFE récemment entrée en fonction, a entrepris le renforcement des capacités portant sur les systèmes de qualité alimentaire reconnus internationalement (BPF, BPH, HACCP). Trois techniciens du Pôle ont suivi une formation spécifique avant de transmettre ces acquis au personnel des institutions et aux partenaires sur le terrain.

Enfin, de nombreuses démarches ont été menées en vue de créer une structure permettant de faciliter le transfert de ces technologies auprès des opérateurs économiques locaux. La concrétisation de ces réflexions devrait voir le jour au début de l'année 2007.

2.4.2 POLITIQUE AGRICOLE ET GESTION ADMINISTRATIVE - *produits à usage agricole*

Production locale de plants de pommes de terre par culture in vitro.

Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) confie au secteur horticole la création et la sécurisation de revenus. L'horticulture nécessite en effet une forte intensité de main d'œuvre et est susceptible d'offrir une activité rémunératrice aux couches défavorisées de la population.

Vu la quantité importante (51000 T en 2006) de pommes de terre importées, les opérateurs économiques ont envisagé des alternatives techniques économiquement viables pour satisfaire la demande nationale.

La production locale de plants est un préalable au redémarrage de la filière de production. Pour être totalement indépendante, cette filière doit partir de produits in vitro pour ensuite recourir à des paysans-multiplicateurs locaux, en vue d'assurer finalement l'approvisionnement sur le marché de plants pour les paysans-producteurs de pomme de terre de consommation.

En articulation avec les actions de quatre structures émanant du Ministère en charge de l'Agriculture (Direction de l'Horticulture, Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, Centre de Formation Professionnelle Horticole, Direction de l'Agriculture / Division des Semences), et avec l'appui scientifique du Centre de Recherches Agronomiques de Libramont, l'action de l'APEFE en 2006, a consisté à poursuivre l'étude de faisabilité de l'obtention de plants de pomme de terre certifiés.

Devant la spécificité de la question de la certification des plants, un ensemble de formations ont été réalisées auprès des analystes de laboratoire et des contrôleurs de terrain de la Division des Semences de la Direction de l'Agriculture, chargée de mener à bien cette certification à chaque étape de production. Une première génération de plants de pré base produite en 2005 sous tunnel, expérimentée en zone des Niayes a malheureusement été victime d'un parasite (teigne). Mais malgré cet échec, la production des plants s'avère prometteuse en termes de certification et de relance de la filière.

Un colloque international sur la production de la pomme de terre a été organisé au mois de novembre, et a permis les échanges entre experts du Sénégal, du Mali, de Guinée, du Maroc, de France et de Belgique.

Suite à l'évaluation indépendante du projet et à un atelier de recadrage, l'APEFE s'est engagée dans une troisième phase dès décembre 2006, dans le but de développer une véritable filière locale de production de plants certifiés de pré base, de base et de plants commercialisables, de consolider et démultiplier la formation des acteurs, et d'organiser les producteurs en une structure faîtière.

2.5 INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES -

recherche et développement technologique

Organisation d'un système de contrôle de la qualité des denrées alimentaires au Sénégal

L'innocuité des produits alimentaires, la protection de la santé des animaux et la préservation des végétaux sont des aspects essentiels du développement durable, en particulier parce qu'elles contribuent à la santé publique, à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement.

Partout dans le monde, la sécurité sanitaire des aliments est devenue la problématique la plus importante dans la chaîne alimentaire, comme l'attestent:

- la publication en septembre 2005 de la norme internationale ISO 22000, spécifiant les exigences relatives à un système de management de la sécurité des denrées alimentaires dans la chaîne alimentaire;
- la mise en application, le 1er janvier 2006, des 8 textes composant le «Paquet Hygiène» adopté par l'Union Européenne.

Cependant, dans le contexte de mondialisation, les pays en développement rencontrent bon nombre de difficultés à exporter leurs produits alimentaires parce qu'ils ont du mal à satisfaire aux normes des pays importateurs et parce qu'ils sont incapables de participer pleinement à l'élaboration de normes convenues au niveau international.

Dans ce contexte, le projet APEFE démarré en juillet 2006, prévoit de renforcer les capacités du laboratoire sénégalais de la Direction du Commerce intérieur (LCI) en vue de l'accréditation ISO 17025, afin de mieux répondre à la politique du Gouvernement en matière d'accroissement de la compétitivité des entreprises sénégalaises et de la promotion des exportations, d'amélioration de l'état nutritionnel et de la santé des populations, ainsi que de la lutte contre la pauvreté.

Le projet a été instruit en étroite concertation avec deux autres bailleurs que sont l'Union Européenne et le Royaume du Maroc. L'appui fourni par l'APEFE concerne en particulier la mise à niveau technique du laboratoire, ainsi que la formation, le perfectionnement et l'accompagnement des techniciens.

Une étude diagnostique commanditée par l'UE a permis d'éclairer les différents acteurs sur le contexte dans lequel évolue le LCI (macro-environnement) afin d'identifier les programmes d'accréditation les plus appropriés, de faire un état des lieux et de proposer les actions à réaliser. Suite à cette étude, un plan d'actions a été mis en œuvre avec les premières formations de mise à niveau du personnel de laboratoire.

3 COORDINATION

Au-delà du suivi au quotidien du bon déroulement de chacun des projets dans leurs aspects stratégiques, administratifs et de gestion des ressources humaines et matérielles, l'année 2006 a été caractérisée par un certain nombre d'actions en vue d'assurer la cohérence, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la mission APEFE au Sénégal.

Cette année a ainsi vu culminer le processus de concentration sectorielle entamé depuis 2004, et qui ramène à deux secteurs principaux les sphères d'intervention de l'APEFE au Sénégal, à savoir: «formation professionnelle» et «agriculture et agro-industrie».

La contractualisation des différents projets a nécessité l'établissement, en concertation avec les autorités locales, d'un modèle-type de dossier de contractualisation précisant les responsabilités de chacune des parties, et l'adoption du principe du couplage de la contractualisation avec la création officielle des comités de pilotage, d'une part, et l'agrément de la candidature des coopérants à affecter, d'autre part.

La dynamique d'évaluation indépendante s'est poursuivie par l'évaluation des deux projets restants. Ces évaluations débouchent sur des perspectives et recommandations en vue de la pérennité des actions entreprises.

Dans la perspective du programme pluriannuel 2008-2010 de l'APEFE au Sénégal, partenaires et coopérants se sont rassemblés sous l'égide de la Coordonatrice APEFE pour mettre cette approche en cohérence avec le Document réactualisé de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Deux ateliers d'identification des besoins du Sénégal pour les secteurs visés par le futur programme pluriannuel ont eu lieu.

En 2006, le programme de travail entre le Sénégal, la Région Wallonne et la Communauté française Wallonie-Bruxelles, a été renouvelé pour 3 ans. Les synergies entre ce programme et les projets de l'APEFE au Sénégal sont importantes et positives en termes d'impacts.

L'année 2006 s'est clôturée par une mission d'évaluation indépendante du bureau de la Coordination au Sénégal, dans le cadre du programme d'évaluation de l'ensemble des bureaux de coordination APEFE, mis en place dans un souci d'amélioration constante de la qualité de la coopération de l'APEFE.

Les résultats et recommandations de cette évaluation ne manqueront pas d'orienter le travail de l'année 2007, qui sera consacrée non seulement au suivi des projets en cours ou en démarrage, mais aussi à la planification précise du programme pluriannuel 2008-2010, et aux contractualisations correspondantes.

4 SUCCÈS

La qualité du processus de planification du Programme Pluriannuel 2008-2010 de l'APEFE au Sénégal, qui s'est amorcé en 2006, est à souligner.

En effet, les deux ateliers d'identification organisés ont été fortement appréciés par la partie sénégalaise, pour leur démarche novatrice dans le monde de la coopération. L'approche utilisée, basée sur l'écoute réelle des besoins des divers partenaires susceptibles d'être impliqués, besoins priorisés et situés en cohérence avec le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Sénégal, a permis de confirmer les bases d'un partenariat axé sur la demande du Sénégal plutôt que sur une logique de l'offre.

La stratégie de pilotage des travaux des ateliers, mise en place conjointement avec la Direction de l'Assistance Technique, interlocuteur privilégié de l'APEFE au Sénégal, a amené les participants à se positionner avant tout comme citoyens responsables, désireux d'améliorer la situation du Sénégal, plutôt que comme des individus mettant la priorité sur les projets de l'institution qu'ils représentent. La transparence avec laquelle cette approche a été menée, a également permis aux commissions de travailler en toute connaissance des modes d'intervention de l'APEFE et de ses possibilités budgétaires.

En 2007, le travail de planification se poursuivra dans la même optique de partenariat réel, responsable et transparent.

MAGHREB

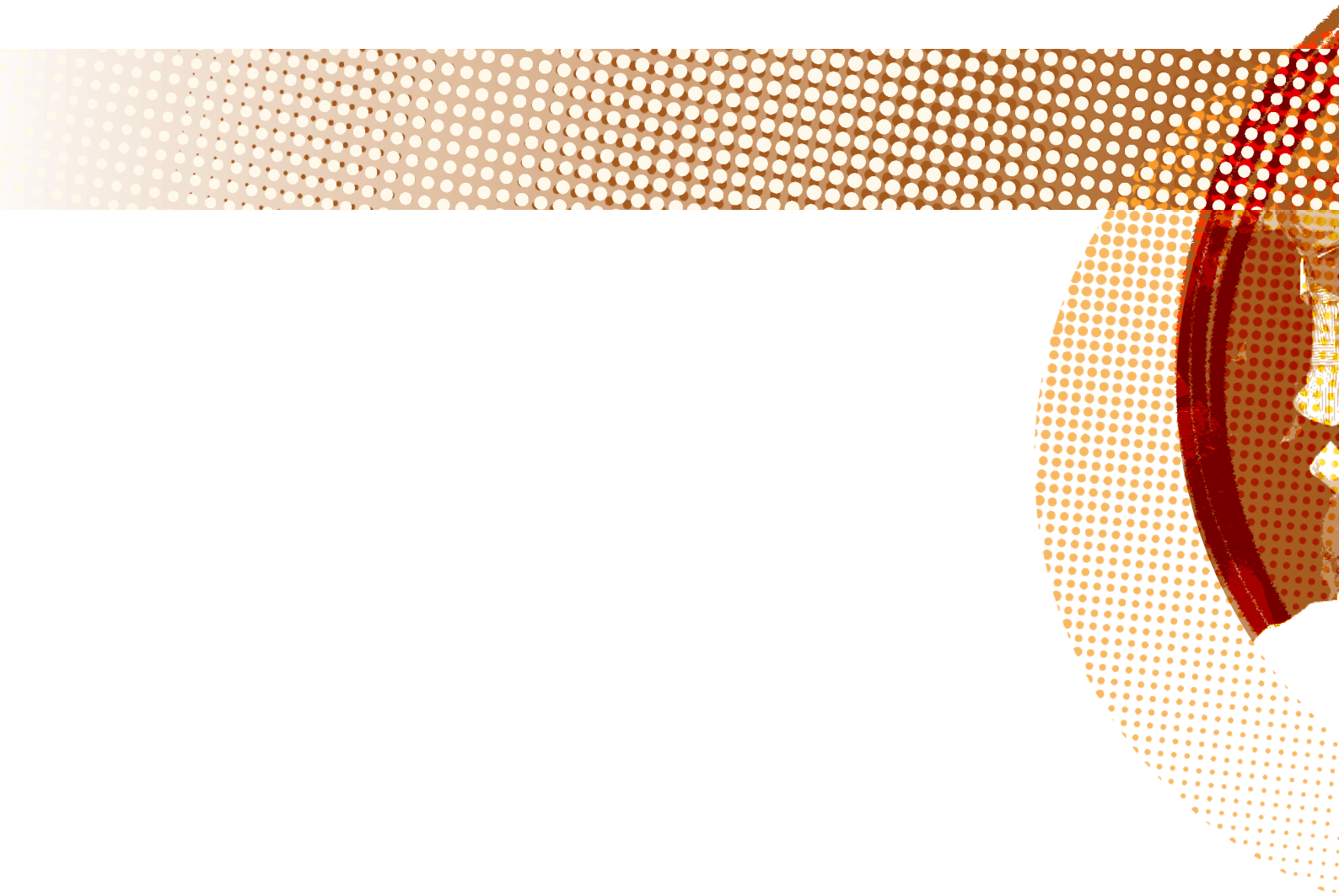

Algérie

1 Le Contexte

Pays en pleine mutation politique et économique, l'Algérie a mis en œuvre un processus de démocratisation et une politique de réconciliation nationale, visant à mettre fin à dix années de terrorisme. Cette politique qui a notamment conduit au référendum d'octobre 2005 sur l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, a relancé au début des années '90, la transition de l'économie centralisée à l'économie de marché, en collaboration avec le FMI et avec le soutien de l'Union européenne.

Bien que très tributaire de l'augmentation de la production des hydrocarbures et des cours mondiaux du pétrole, le pays a renoué avec la croissance et connaît une stabilité macro-économique avec une inflation maîtrisée et un taux d'endettement considérablement réduit, permettant ainsi de restaurer son image sur les marchés financiers internationaux.

La courbe du chômage s'infléchit régulièrement. La Banque Mondiale ou le FEMISE évoquent aujourd'hui des taux se situant entre 20 et 25 %, touchant en particulier les jeunes. Par ailleurs, on estime à 23 % le taux de population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Le rapport mondial sur le développement humain 2006 situe l'Algérie au 102ème rang mondial, dans le groupe des pays à développement humain moyen, avec un indice de développement de 0,728 ; le pays est en progression constante (en termes de classement et d'indice) depuis l'année 2002 (108ème rang, indice : 0,704).

La Belgique fédérale compte l'Algérie au nombre des 18 pays prioritaires en matière de coopération au développement; les principes directeurs du PIC se concentrent sur la solidarité et la lutte contre la pauvreté, le soutien aux initiatives de renforcement institutionnel, l'environnement, la santé et l'eau.

Un accord de coopération entre les gouvernements de la Région wallonne, de la Communauté française de Belgique et la République Démocratique et Populaire algérienne, signé en 2003, a permis de développer un programme de travail couvrant la période 2004-2006 portant sur les secteurs de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la santé.

Un protocole de coopération précisant le rôle de l'APEFE, a été signé en 2005 après une invitation des partenaires algériens potentiels à participer

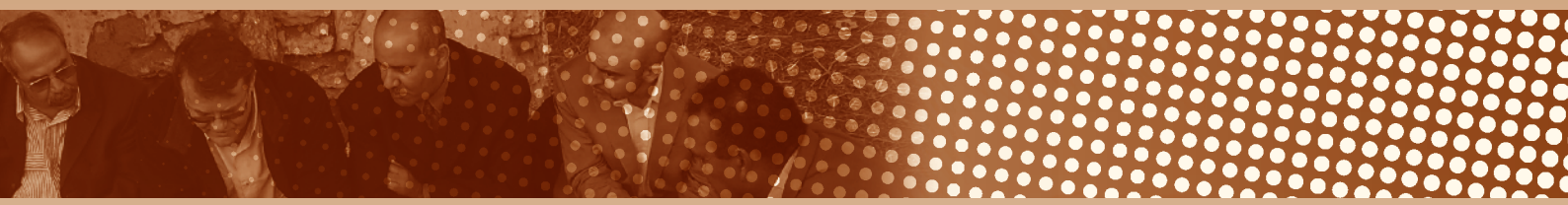

à un séminaire visant à identifier les lignes directrices de l'action de l'APEFE. Le bureau APEFE à Alger a été ouvert en janvier 2006. Depuis, l'essentiel de ses activités consiste en l'identification des secteurs prioritaires de coopération et en la formulation de projets répondant aux critères d'une approche programme pluriannuelle. Les partenaires institutionnels identifiés sont les ministères de l'Agriculture, de la Formation et de l'enseignement professionnel, de l'Emploi et de la Solidarité.

L'APEFE intervient dans deux secteurs prioritaires :

- Agriculture
- Éducation - *Formation professionnelle.*

Trois projets formulés dans le premier de ces secteurs, seront contractualisés et mis en œuvre au cours du premier semestre 2007. Les principes directeurs de la programmation concernant le second secteur sont identifiés ; les projets seront formulés et contractualisés en 2007.

2 LES PROJETS

2.1 AGRICULTURE

L'agriculture algérienne, confrontée à de nombreuses contraintes naturelles et organisationnelles, continue de jouer un rôle important dans l'économie nationale. Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural a élaboré un plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) qui rompt avec les modes d'intervention centralisés et met l'accent sur la participation et l'accompagnement des populations; c'est aussi un instrument de gestion des espaces et de revitalisation des espaces ruraux. Par la mise en œuvre des trois projets identifiés et formulés en 2006, l'APEFE entend contribuer à la stabilisation des populations rurales par l'amélioration du niveau de sécurité alimentaire, la préservation des ressources naturelles et leur utilisation rationnelle et durable, la sauvegarde de l'emploi agricole et l'accroissement des capacités du secteur agricole en matière d'emploi.

2.1.1 *Appui au renforcement de la filière pomme de terre par la formation de techniciens et de contrôleurs pour la production de matériel végétal de pré-base et base (techniques in vitro).*

Parmi les cultures maraîchères, la pomme de terre revêt un caractère stratégique de par sa place dans l'alimentation, les surfaces qui lui sont consacrées et l'emploi qu'elle procure. Malgré les mesures incitatives engagées par les pouvoirs publics pour favoriser le développement de la filière, celle-ci demeure encore dépendante des importations en matériel végétal de pré-base; le prix de vente de ce produit alimentaire sur les marchés est dès lors difficilement contrôlable. Le projet vise donc à satisfaire les besoins nationaux en matériel végétal de base et à équilibrer la pyramide de multiplication des semences de pomme de terre en renforçant la filière en amont (production de plants certifiés par la technique in vitro).

2.1.2 *Appui à un projet de création, à moyen terme, d'un panel d'exploitations agricoles professionnelles certifiées dans la wilaya d'Aïn Temouchent.*

Le PNDAR fait de l'agent communal de vulgarisation (ACV) l'élément fédérateur des apports technologiques des institutions de recherche et des centres techniques, en complément du savoir-faire des agriculteurs: le but est d'accompagner les exploitations agricoles dans leur mise à niveau et leur modernisation. Or, il semble que la problématique d'une gestion défaillante de l'exploitation ne soit pas suffisamment prise en compte par les ACV lors de la mise en œuvre de la stratégie

de mise à niveau de l'exploitation. Il s'agit là de l'expression la plus tangible de la divergence générale entre les services offerts par les ACV et les besoins réels des agriculteurs.
L'objectif du projet vise donc une contribution à la mise à niveau du réseau d'exploitations de référence de la wilaya d'Aïn Temouchent: il s'agit de traduire les besoins des agriculteurs en termes de gestion et de techniques d'organisation en véritables demandes de services. Le projet renforcera la formation des ACV quant à leurs capacités technico-économiques; il prévoit également la mise en place d'un mécanisme institutionnel de capitalisation et de diffusion, à l'échelon national, de l'expérience acquise.

2.1.3 *Appui au développement de la production et protection intégrée sous abris (PPI).*

Les cultures sous abri ont connu une expansion considérable et assurent une activité agro-économique essentielle dans certaines régions. Cependant, l'agro-système sous serres, système intensif par excellence, présente de sérieux inconvénients en terme d'environnement. L'objectif est de promouvoir une nouvelle stratégie de production et de protection intégrée en dotant l'encadrement technique local impliqué dans le programme d'un savoir-faire à la fois technique, organisationnel et managérial.

L'Algérie a lancé en 2005 un programme d'envergure dans le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) visant notamment à combler un retard important en matière de logements accessibles à tous. Ce secteur est générateur d'emplois en nombre important, mais le regain d'activité se trouve confronté à une pénurie de main d'oeuvre qualifiée, en dépit d'un taux de chômage qui reste très élevé. Le diagnostique du Ministère de la Formation professionnelle relève notamment un manque d'adéquation entre le contenu des formations et les besoins des entreprises publiques et privées ainsi qu'un manque de feedback concernant la performance sur le marché du travail des travailleurs formés dans le cadre de la formation professionnelle du secteur.

Le Ministère souhaite donc mettre en œuvre un programme d'actions qui vise notamment la formation continue des travailleurs, la formation en alternance, la prise en charge des stagiaires et apprentis, le développement de nouvelles spécialités et l'enrichissement de la nomenclature de la filière et la promotion auprès des entreprises de la formation par apprentissage.

L'appui de l'APEFE a été sollicité pour la refonte de la filière BTPH, avec pour objectifs la valorisation des métiers de cette filière, la promotion de la formation et de l'acquisition de compétences en milieu professionnel, la moderni-

sation et la diversification des modes de formation et la formation et le perfectionnement des formateurs du secteur.

Par ailleurs, l'APEFE appuiera le projet de structuration du système de formation aux métiers sociaux que souhaite mettre en œuvre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, projet centré sur la formation à la pédagogie par compétences dans les centres de formation de personnel spécialisé.

L'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), sous la tutelle du même ministère, souhaite un appui à la mise en place d'un centre de ressources/de compétences pilote dans le cadre de son programme d'aide à la création d'entreprises destiné aux jeunes créateurs (moins de 35 ans).

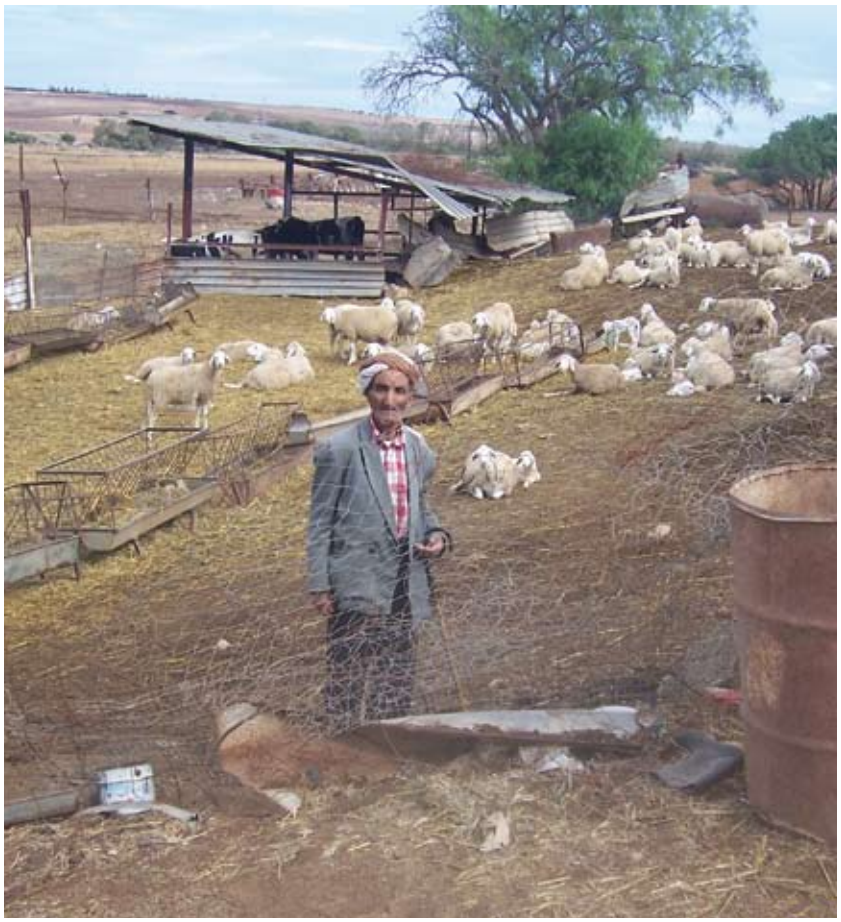

2 LA COORDINATION

Dès l'ouverture du bureau de l'APEFE à Alger en janvier 2006, la coordination s'est employée à identifier les secteurs prioritaires de coopération et les projets à formuler dans le cadre du prochain programme pluriannuel, s'appuyant sur les résultats du séminaire d'orientation organisé en novembre 2005. Des contacts suivis ont été établis avec les ministères de l'Agriculture et du développement rural, de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, de l'Emploi et de la Solidarité, conformément à l'intérêt marqué par lesdits ministères pour un partenariat avec l'APEFE. Les trois missions d'identification sectorielle organisées dans la foulée, ont permis de définir les grands axes de partenariat pour les prochaines années. Trois ateliers participatifs de planification ont été organisés dans le secteur de l'agriculture; les projets ainsi formulés seront contractualisés et mis en oeuvre dans le courant du premier semestre 2007. Autant de projets ont été identifiés dans le secteur de l'Éducation-Formation professionnelle; ils seront également formulés dans le cadre d'ateliers participatifs et contractualisés dans le courant de l'année 2007.

Maroc

1 Le Contexte

Sur le plan de la gouvernance, le Maroc progresse, réforme après réforme, dans sa transition démocratique.

Après celles de la justice, du paysage audiovisuel, du champ religieux, du code de la famille et la mise en place de l'instance Equité et Réconciliation, la nouvelle loi sur les partis politiques laisse augurer l'émergence de partis distincts aux programmes clairs, et permettra ainsi au pays d'accéder à un système de gouvernance à gestion plus participative.

Cela nécessite aussi un engagement politique responsable des élus et une opérationnalisation plus suivie du processus de décentralisation afin de décongestionner le processus décisionnel et d'offrir une cohérence optimale entre les programmes publics et les besoins des citoyens.

De là pourrait naître une conscience citoyenne traduisant la volonté de chacun de participer au développement national.

La société civile devrait pouvoir passer d'un rôle de dispensateur de soins palliatifs à celui de moteur de développement. Or il n'existe pas de partenariat entre ces acteurs incontournables du processus de démocratisation et de développement qu'est le monde associatif, et l'État.

Cela implique une éducation à la conscience citoyenne particulièrement chez les jeunes qui ne se sentent que très peu concernés par la gestion des affaires politiques.

L'équité, le développement humain et la lutte contre la pauvreté et la précarité sont au cœur des préoccupations des autorités. L'INDH (Initiative nationale pour le Développement Humain), mise en place par le Roi, en est l'illustration. Les programmes et moyens qui lui sont consacrés sont considérables.

Le Maroc qui occupe le 124ème rang au classement de l'indice de développement humain, a par ailleurs, souscrit aux objectifs du millénaire par de multiples grands chantiers, tels la réforme éducative, l'assurance maladie obligatoire, un développement rapide des logements sociaux (programme villes sans bidonville) et un désenclavement du monde rural (routes, électrification, eau potable).

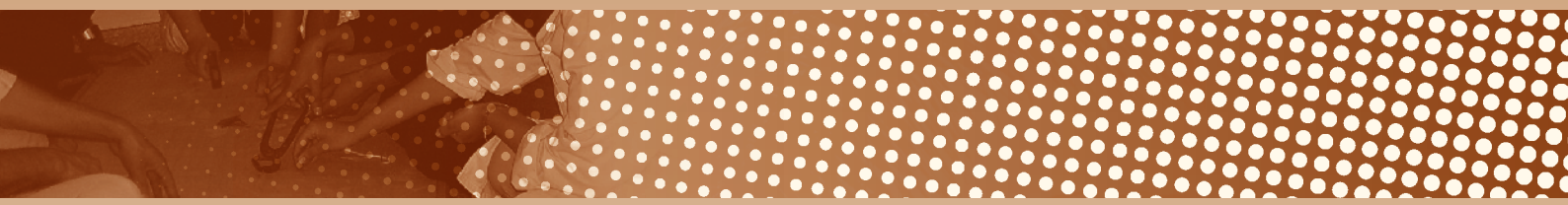

Le chemin reste toutefois long à parcourir et le risque de voir se développer une société à deux vitesses existe.

En matière d'éducation, la charte de l'éducation et de la formation est le fruit d'un travail de profonde réflexion et constitue un outil qui n'a rien à envier aux systèmes, programmes et curriculums des pays du nord et ce, même si sa mise en application reste encore laborieuse, car l'École marocaine est toujours en crise en dispensant un savoir trop peu souvent en phase avec l'environnement économique actuel et futur. Dans ce contexte, le corps enseignant reste souvent trop peu motivé.

Faire de l'École marocaine un vecteur de transmission de valeurs, de production de capacités et de compétences, d'idées novatrices et tournée sur le monde constitue un défi majeur pour le pays.

Une École de qualité soutiendra à terme les grands chantiers entamés, les progrès démocratiques et la société marocaine toute entière.

Au Maroc, l'APEFE est engagée dans les secteurs d'intervention suivants :

- Éducation - *éducation de base - formation professionnelle*
- Gouvernement et société civile

2 LES PROJETS

2.1 ÉDUCATION - *Éducation de base*

2.1.1 *Renforcement institutionnel et structurel de la Direction de l'Éducation non formelle (ENF) en vue d'élargir l'accès des enfants non scolarisés et déscolarisés à l'ENF et prévenir la déscolarisation des enfants défavorisés sous obligation scolaire.*

Eradiquer l'analphabétisme et généraliser la scolarisation d'ici à 2015, est le défi lancé en 2000 par le Secrétaire d'État chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle. Le chantier est vaste et complexe, et les moyens limités.

Cela nécessite non seulement d'ouvrir des classes et de rémunérer des enseignants, mais aussi et surtout d'élaborer des programmes et des manuels adaptés à un public hétérogène souvent en situation de décrochage ou d'abandon scolaire, et de pouvoir proposer à ce public-cible une pédagogie adaptée qui donne un sens aux apprentissages.

La formation des enseignants aux méthodes pédagogiques les plus appropriées est aussi nécessaire que d'agir en amont pour détecter et encadrer les jeunes en difficulté, sensibiliser et accompagner tous les acteurs concernés, les associations, les collectivités locales, les parents, …

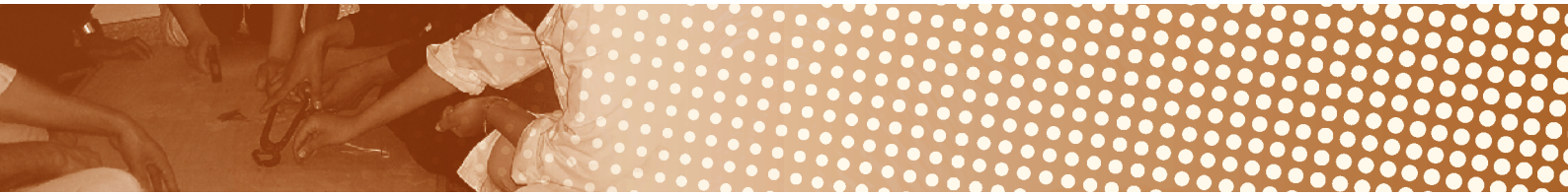

Il faut encore établir des passerelles entre un enseignement non formel, qui se veut provisoire, et l'enseignement formel (et donc penser un processus d'évaluation adéquat), tout en identifiant des pistes vers le travail et l'emploi.

L'APEFE vient en appui à ce projet depuis son démarrage.

En 2005, deux documents de référence avaient été finalisés et diffusés. Un premier proposait un tronc de compétences de base, commun à l'ensemble des catégories de jeunes ciblés par l'ENF, reprenant un ensemble de compétences jugées prioritaires par discipline et par domaine d'activité. Le second, intitulé «Curriculum de l'ENF selon l'approche par compétences», développait la philosophie et la pédagogie retenues afin de permettre à tous les acteurs de partager la même conception et la même approche.

Afin d'assurer un bon ancrage et un bon usage de ces documents, une formation des éducateurs s'est avérée indispensable; commencée en 2006, elle se poursuivra en 2007.

L'année 2006 a également été mise à profit pour l'expérimentation et l'amélioration des manuels en vue de valider l'édition définitive.

Dans le cadre du plan pluriannuel, plusieurs perspectives se dessinent et notamment un appui aux cellules de veille qui visent à prévenir le décrochage scolaire dans l'enseignement formel, un appui à la sensibilisation et à l'accompagnement des associations et des collectivités locales et un accompagnement dans la mise en œuvre d'un enseignement préscolaire non formel.

2.1.2 *Renforcement institutionnel et structurel de la Direction de la Coopération et de l'Enseignement scolaire privé, en vue d'améliorer les pratiques de classes à partir des concepts d'aménagement et de gestion de l'espace dans l'enseignement préscolaire en milieu rural et péri-urbain.*

La première phase du projet, finalisée au cours de l'année 2005, avait comme objectifs principaux l'aménagement de classes modèles dans 15 centres de ressources et l'élaboration d'outils pédagogiques avec les conseillers pédagogiques.

La seconde phase, qui consiste à superviser le travail des formateurs dans leur accompagnement des éducateurs, a débuté en février 2006. Elle consiste à former une trentaine de cadres pédagogiques issus des différentes régions du pays. Au cours de cette formation, les participants se sont attelés à la «reconstruction» commune de la classe maternelle, en fonction de leurs connaissances et expériences, avant d'aborder un cours de base concernant la formation d'adultes.

Le projet a ensuite débouché sur l'organisation de sessions encadrées de formation au sein de 6 régions.

Une évaluation du Projet a eu lieu en mai 2006. Elle a mis en exergue la cohérence de celui-ci, mais aussi le manque de coordination entre les partenaires. Pour impliquer plus les régions, l'organisation d'un atelier participatif regroupant les représentants des différentes institutions et partenaires œuvrant au développement de l'éducation préscolaire au Maroc, s'est révélé indispensable.

Cet atelier a recadré le projet en redéfinissant les résultats à atteindre:

- Coordonner les interventions des différents partenaires marocains et bilatéraux travaillant dans le domaine de la préscolarisation;
- Former les cadres et éducateurs des classes maternelles intégrées dans les établissements publics;
- Mettre en place un accompagnement pédagogique des associations et collectivités locales engagées dans le financement des classes intégrées dans les établissements publics;
- Elaborer des modules axés sur l'éducation préscolaire à intégrer dans la formation initiale des instituteurs primaires.

Depuis cet atelier, des réunions de coordination entre partenaires ont eu lieu et plusieurs activités sont menées en partenariat.

2.2 ÉDUCATION - *Formation professionnelle*

Renforcement méthodologique et structurel de la Délégation régionale de la Formation professionnelle de l'Oriental en vue d'améliorer la qualité du système de formation par apprentissage.

Ce projet, démarré en 2006, est planifié sur trois ans et s'actionne selon quatre axes.

- Le premier prévoit soutien et assistance aux directeurs de centres de formation, dans leur responsabilité de gestion particulière de la formation par apprentissage. Un groupe de directeurs s'est réuni tous les mois pour élaborer un «guide du directeur» présentant des outils de gestion de la formation. Le groupe devrait organiser en 2007 une «journée d'information sur la formation par apprentissage».
- Le deuxième concerne les formateurs. Deux groupes de travail se sont réunis chaque semaine pour élaborer des référentiels dans deux métiers différents. Ce travail régulier constitue également une bonne formation des participants. En 2007, quatre nouveaux groupes démarreront.
- Le troisième vise l'établissement. Dans chaque centre de formation par apprentissage (CFA) une cellule d'orientation et d'accompagnement

des apprentis a été créée, agissant tant en amont, que pendant et en aval de leur formation. Sur ce point, tout était à faire. Un groupe de travail a donc été constitué pour réfléchir et élaborer le guide et les outils de fonctionnement de cette cellule nommée «ORAC» (orientation et accompagnement).

➲ Le dernier, non moins important mais plus difficile, concerne le monde professionnel. Celui-ci étant responsable de la formation des apprentis durant 80 % du temps, il est indispensable qu'il soit conscient de cette tâche et ait un minimum d'outils en main. De plus, le projet comprend l'élaboration d'une base de données des entreprises de la région dans le but d'aider les apprentis dans leur recherche d'un lieu de stage.

Après un démarrage un peu lent, ce projet évolue bien et est prometteur pour l'année 2007. Les différents groupes de travail se réunissant avec la coopérante APEFE, ont créé une nouvelle dynamique dans la région et une communication entre les différents départements formateurs. La formation par apprentissage est en mouvement et son potentiel est énorme. Elle constitue une des priorités du Secrétariat d'État chargé de la Formation professionnelle.

2.3 GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE -
Développement des services légaux et judiciaires

Renforcement institutionnel et structurel de la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus en vue de favoriser leur réinsertion socio-professionnelle.

La mise en œuvre du dispositif d'accompagnement à la réinsertion socio-professionnelle des personnes incarcérées, est aujourd'hui effective dans deux sites pilotes: Oukacha à Casablanca et Salé à Rabat. Elle concerne le quartier hommes, celui des femmes et celui des jeunes à Salé et les quartiers femmes et jeunes à Casablanca.

La cellule d'accompagnement basée à la Fondation Mohammed VI, est composée de deux experts APEFE et de trois homologues marocains. Elle élabore les outils nécessaires aux services de préparation à la Réinsertion (SPR) à l'intérieur des établissements pénitentiaires, qui accueillent les détenus dès leur écrou, les aident à élaborer un projet personnel et à le traduire en plan de détention et les accompagnent dans sa mise en œuvre.

Ces outils permettent également aux cellules d'accompagnement post-carcéral (CAPC) d'encadrer les détenus à l'approche de leur libération et de veiller à une réinsertion durable dans la société.

Pour aider les équipes dans leurs tâches, des conventions ont été signées avec différents départements ministériels qui apportent leur concours, que ce soit dans le domaine de la santé, de la culture ou du sport.

Des accords ont également été conclus avec le monde de l'entreprise et la société civile pour faciliter l'accès des ex-détenus à un emploi et un logement.

Le dispositif fonctionne de manière normalisée depuis septembre 2006. A ce jour, un peu plus de 500 dossiers individuels ont fait l'objet d'un suivi permanent durant le séjour carcéral, et 250 ex-détenus sont encadrés.
Un expert APEFE courte durée a effectué une mission de deux mois pour permettre aux équipes de terrain de mieux appréhender le psychisme des personnes ayant connu un passage à l'acte et une condamnation.
Une évaluation du processus d'implantation du dispositif dans les sites pilotes est prévue en 2007, elle permettra d'envisager une extension du projet à d'autres sites, voire à l'ensemble du territoire.

3 LA COORDINATION

Trois projets APEFE sur quatre au Maroc, relèvent du secteur prioritaire de l'éducation.

Deux projets, ainsi que le bureau de coordination, avaient fait l'objet d'une évaluation indépendante en 2005. En 2006, une autre évaluation a eu lieu ainsi que trois ateliers participatifs. Le quatrième projet sera quant à lui, évalué en 2007.

Ces expertises confirment le maintien des projets, voire leur renforcement.

Six coopérants ont permis la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Tous les projets ont, par ailleurs, bénéficié de l'appui d'experts de Wallonie-Bruxelles et ont pu profiter d'accueils en Communauté française et Région wallonne.

La collaboration avec la coopération fédérale, la coopération française ou l'Unicef, s'est révélée très constructive. Des réunions thématiques ont permis aux différents bailleurs de fonds de se concerter sur leurs actions respectives.

3 SUCCÈS

L'éducation non formelle au Maroc, constitue l'ultime chance d'éducation scolaire de plus de 1.500.000 enfants dont la non scolarisation pose un problème majeur pour l'avenir du pays. Malgré le poids de cet enjeu, les moyens et les ressources mis à disposition du département en charge de cette question sont encore dérisoires face à l'ampleur de la tâche.

Toutefois, le dynamisme et le militantisme du Secrétaire d'État chargé de l'ENF et de l'Alphabétisation, et l'énergie fournie par ses équipes ont permis une réelle prise de conscience du problème par le pouvoir politique mais également par une grande partie de la population.

En 2006, les efforts médiatiques ont été considérables et les séminaires et autres évènements se sont multipliés. Les pouvoirs régionaux, les collectivités locales, les enseignants, les associations de parents ont été mobilisées et sensibilisées à grande échelle.

Un large appel à la coopération internationale a également été lancé.

La non scolarisation et le décrochage scolaire constituent un problème global auquel il faut apporter une réponse sur plusieurs plans:

- une offre scolaire adaptée au public cible, ce à quoi l'intervention APEFE a largement contribué en participant à l'élaboration de manuels pour élèves et de guides pour enseignants, basée sur une approche par compétences particulièrement appropriée;
- une intervention en amont par la mise en œuvre et l'organisation, dans l'enseignement formel, de cellules de veille chargées de détecter rapidement les enfants en situation de décrochage. Ceux-ci doivent être aidés par des séances de remédiation et un accompagnement social. Un appui de Wallonie-Bruxelles est possible dans ce domaine en 2007;
- une prise en charge précoce des enfants en situation de non scolarisation par l'organisation d'un enseignement préscolaire non formel. Une demande est formulée pour 2007;
- enfin, une mise en réseau des associations qui assurent l'encadrement des enfants.

Tout porte à croire que les effets de ces différentes actions seront ressentis dans les toutes prochaines années. L'Organisation des Nations Unies pour les Sciences et la Culture en a été parfaitement consciente en décernant au Maroc, sur recommandation d'un jury international, le prix Confucius 2006 destiné à encourager et à promouvoir les expériences novatrices dans le domaine de l'alphabétisation.

Proche Orient

Palestine

1 Le Contexte

La Palestine a connu en 2006, ses premières élections législatives démocratiques depuis plusieurs années. Cet événement a été largement commenté de toutes parts, mais les tensions extrêmes existant dans ce pays, ont induit un ralentissement de fait de la coopération internationale.

La Palestine qui dépend économiquement de ses relations avec ses voisins, souffre de l'embargo actuel ; seule l'aide humanitaire est préservée. Par ailleurs, Israël a décidé de cesser le transfert du produit des taxes et des droits de douane qu'il perçoit au profit des Palestiniens.

Pays occupé, c'est Israël qui fixe le cadre de la politique de retrait unilatérale couplée à des mesures sécuritaires telle la construction de la barrière de sécurité. La bande territoriale de Gaza, complètement emmurée, est particulièrement isolée. Ses habitants survivent dans un vaste enclos, sans perspectives personnelles, sans espoir d'amélioration et dans une illusion d'autonomie. Tous les indicateurs de bien-être sont au rouge. Le programme alimentaire mondial (PAM) doit intervenir pour nourrir la population la plus fragilisée, les enfants.

Si la situation est moins enclavée en Cisjordanie, elle est presqu'aussi préoccupante. Les carences nutritives sont réelles et le seuil de pauvreté a encore baissé ces derniers mois. La population est de plus en plus tributaire de l'aide internationale acheminée via les ONG.

L'APEFE, présente en Palestine depuis 1995 avec des projets relevant des secteurs de l'Éducation, du Tourisme, de la consolidation de l'État de droit, a réorienté ses actions en 2005.

En 2006, son action se focalise essentiellement sur deux secteurs :

- Gouvernement et société civile - *liberté de l'information* ;
- Agriculture - *agroalimentaire.*

2 LES PROJETS

Le premier projet, vise la création d'une école technique de médias à Ramallah. Il répond au souci des autorités palestiniennes de diffuser des images de qualité qui contribue à une crédibilité intérieure et internationale. Même si un certain retard a été constaté, le projet d'école se met en place.

Le deuxième projet répond au besoin d'assurer la sécurité alimentaire de la population de Gaza.

En raison du contexte politique, le projet de création d'une pisciculture évolue sans coopérant et, à ce jour, sans possibilité ni de suivi local, ni d'évaluation externe. Le partenariat instauré dans le cadre du projet repose sur le Ministère et Société civile au travers d'une ONG locale reconnue qui permet au projet, d'évoluer de manière aussi satisfaisante malgré toutes les difficultés rencontrées.

2.1 GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE - *liberté de l'information*

Appui méthodologique et renforcement structurel de l'institut des Médias modernes (Université Al Quds): mise en place d'une structure de formation aux métiers des médias audiovisuels (niveau BTS / Bac + 2)

Le projet vise à pallier l'absence de structure de formation aux métiers des médias.

L'APEFE et l'Institut des Medias Modernes (IMM) se sont engagés dès décembre 2005, dans la construction et l'opérationnalisation d'une structure de formation aux métiers techniques et artistiques du cinéma et de la télévision. Jusqu'ici les formations à ces métiers se font au travers d'ateliers de courte durée qui poursuivent des buts essentiellement journalistiques. La dimension artistique du traitement émotionnel du langage audiovisuel, y est très souvent absente. Cette structure délivrera en 2 ans, un diplôme supérieur artistique et technique pour les métiers de caméraman, directeur photo, preneur de son, monteur, scripte, réalisateur et producteur, et fournira à termes aux institutions de production (Télévision nationale, télévision indépendante, structure de production indépendante) des professionnels qualifiés.

Le projet a réellement débuté en janvier 2006 avec l'entrée en fonction d'une coopérante.

Il vise les résultats suivants:

- la création d'un curriculum d'enseignement,
- la constitution d'une équipe professorale pédagogiquement qualifiée,
- la mise sur pied d'un bureau de planification (horaires, cours, professeur, matériel, logistique),
- l'acquisition d'un matériel audio-visuel full digital,
- l'établissement d'un atelier de gestion et de maintenance du

matériel,

- la construction d'une salle de documentation multimédia.

Autant d'aspects qui nécessitent aussi l'élaboration de procédures et méthodes de travail transparentes, clairement explicites.

L'année 2006 a été consacrée à la préparation du curriculum du diplôme et à la constitution d'une équipe professorale à former sur le plan pédagogique.

En mars 2006, avec l'aide de 2 experts de l'Institut des Arts et Diffusion (IAD) et de l'Institut de Radio électricité et de Cinématographie (INRACI), tous deux partenaires scientifiques Wallonie-Bruxelles du projet, l'IMM s'est doté d'un curriculum de formation qui couvre 4 filières de formation:
caméraman/directeur photo – ingénieur du son – montage/script – scénarisation /réalisation /production.

En mai 2006, une formation pédagogique à l'approche par compétences, conduite par un expert APEFE, a permis d'identifier et de former l'équipe des formateurs qui prendront en charge la formation au diplôme.
Au cours du deuxième semestre 2006, trois autres formations pratiques et techniques ont été menées par des professionnels du cinéma de Wallonie-Bruxelles, enseignant respectivement à l'IAD, l'INRACI et à l'Institut National des Arts du Spectacles (INSAS). Elles concernaient l'écriture et l'esthétique de réalisation, l'assistanat de réalisation et l'image (cadre et lumière)

Toutes trois visaient à initier le staff des futurs enseignants palestiniens aux méthodes professionnelles de préparation et d'anticipation universellement pratiquées dans les métiers du Cinéma et de la Télévision.

Deux formateurs palestiniens pris en charge par le CGRI, ont effectué un stage de 3 semaines à l'IAD et à l'INRACI. Ce stage avait pour but d'observer le travail des enseignants encadrant les étudiants dans le déroulement d'exercices pratiques de tournage de films de fiction.

Poursuivant sur cette lancée, l'université Al Quds, devrait ouvrir ce nouveau diplôme aux étudiants palestiniens en septembre 2007. Il sera agrée par le Ministère palestinien de l'Éducation.

2.2 AGRICULTURE - *agro alimentaire*

Installation et opérationnalisation d'une pisciculture à Gaza

Ce projet a débuté fin 2005 par la mise à disposition du matériel nécessaire à la restauration des bassins d'élevage des poissons et du laboratoire du Ministère de l'Agriculture.

Malgré la situation d'isolement que connaît Gaza, le projet a bien progressé en 2006, et ce en parfaite collaboration avec les deux partenaires que sont le Ministère de l'Agriculture et l'association PARC (Palestinian Agricultural Relief Comite). Quatre personnes ont été engagées sur le projet, 60 bassins d'élevage ont été sélectionnés et 60 familles en ont bénéficié.

Les formations de 8 agroéconomistes à la nutrition des poissons, à leur santé sanitaire, à l'épuration des eaux a eu lieu en Egypte, l'expert égyptien n'ayant pu se rendre à Gaza.

Des éleveurs-pisciculteurs (« Fish Farmers»), suivis hebdomadairement par des coachs locaux, ont été formés à vérifier la qualité de l'eau et l'état de santé des poissons. Plus de 4000 alevins leur ont été fournis, et ce, malgré la fermeture de la frontière égyptienne qui a empêché l'importation de certains matériels et a ralenti la mise en place des poissons «mères».

Le laboratoire du Ministère de l'Agriculture ayant été réhabilité, a organisé l'auto production de nouvelles générations d'alevins et la surveillance sanitaire des génitrices qui sont la garantie de la continuation du projet.

Malgré l'isolement auquel ils sont soumis, les fermiers palestiniens ont pris conscience de l'importance du projet pour la population de Gaza et notamment de l'augmentation de leurs revenus.

2 LA COORDINATION

La coordination des projets s'effectue à distance depuis Bruxelles suite au départ du Coordonnateur APEFE.

Une mission de suivi a permis en juin 2006 de prendre contact avec des partenaires palestiniens potentiels. A cette occasion il a été demandé à l'APEFE de dupliquer le projet de pisciculture en Cisjordanie. L'étude de faisabilité de cette demande sera effectuée en 2007.

Un projet culturel a été identifié, il sera soutenu par le CGRI avec la complicité de la coopérante affectée à l'École des Médias. L'APEFE travaille en parfaite synergie avec la Région wallonne (DRI) et la Communauté française Wallonie-Bruxelles (CGRI) ce qui amplifie la disponibilité de moyens.

Asie

Vietnam

1 Le Contexte

Les objectifs de développement socio-économiques que s'est fixé le gouvernement vietnamien pour la période 2001-2010 relèvent essentiellement des Objectifs du Millénaire.

Avec une population de 83,2 millions d'habitants (en 2005) relevant de 54 ethnies différentes, ce pays dont 74,1 % de la population est rurale, sortit au début des années quatre-vingt, d'une longue crise, en s'engageant dès 1986 dans une politique de renouveau global. Cette politique tournée vers une économie de marché, lui permit progressivement d'intégrer l'espace régional et international de l'Association des Nations du Sud-est Asiatique (ANSEA), du Forum de coopération économique d'Asie-Pacifique (APEC), de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et, fin 2006, de devenir membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

De 1990 à 2004, soit en moins de 15 ans, le Produit Intérieur Brut national a quasiment triplé avec une croissance annuelle de 7,5 %. L'Office national des Statistiques indique en septembre 2005, que la population pauvre estimée à 58 % en 1993, a été ramenée à 24 % en 2004, réduisant ainsi la sous-alimentation de 24,0 % à 7,8 %. Sur cette même période, le pays est passé du 112ème rang de développement humain (PNUD) au 108ème sur 177 pays classés.

L'indice de pauvreté humaine (IPH) classe aujourd'hui le pays en 47ème position parmi les nonante-cinq pays en voie de développement.

Si les succès sont impressionnants, les défis ne sont pas moindres: la qualité du développement et

l'utilisation des ressources, même publiques (débat au cœur du dernier congrès du Parti en 2006), laissent à désirer, les disparités en termes de revenus entre les régions et entre les groupes de population tendent à s'accroître ; les régions défavorisées et les minorités ethniques souffrent encore d'un accès limité aux services sociaux de base, le SIDA fait l'objet d'évolutions inquiétantes, la pollution de l'environnement est à la hauteur du développement, très rapide. Et si le taux d'alphabétisation est de 91 %, seuls 38 % de la population terminent le niveau scolaire secondaire.

Le Vietnam reste un pays pauvre : en 2004, par exemple, le taux de pauvreté dans le Nord-ouest (où l'APEFE compte mettre en œuvre un projet sous-régional en formation technique et professionnelle) était encore de 54,4 %, les ethnies minoritaires atteignant le taux général de 69,3 %, malgré l'engagement du gouvernement à éradiquer vigoureusement les écarts entre ethnies.

Présente au Vietnam depuis 1994, l'APEFE a conclu une convention de coopération avec le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation dans le cadre des Aides Publiques au Développement (APD). Une Délégation Wallonie-Bruxelles est également ouverte à Hanoi depuis 1996.

Les interventions de l'APEFE au Vietnam, s'inscrivent directement dans les priorités exprimées par le gouvernement de renforcer le système éducatif au regard de la concurrence grandissante du secteur.

En 2006, les projets APEFE relevaient des secteurs et sous-secteurs suivants :

- Éducation, éducation secondaire (enseignement secondaire et formation professionnelle) et enseignement supérieur ;
- Infrastructure et services sociaux divers - culture ;
- Santé (une intervention internationale régionale basée au Laos, à l'IFMT)
- Agriculture (dans la province de Ha Nam - sur financements bilatéraux Wallonie-Bruxelles).

La programmation 2007 se concentrera sur les deux premiers secteurs.

2 LES PROJETS

En 2006, la phase de restructuration entamée s'est poursuivie tant au niveau stratégique que méthodologique, notamment dans la perspective d'une programmation pluriannuelle de l'APEFE (2008-2010).

Fin 2006, six projets étaient en cours, l'un (classes bilingues) ayant pris fin au cours de l'année, et un autre (culture, conservation-restauration-sauvegarde muséale), d'envergure nationale, ayant débuté.

Par ailleurs, une fois leurs objectifs atteints et répondant à un souci de concentration sectorielle, le projet basé au Laos portant sur le renforcement d'un réseau régional de santé, ainsi que le projet de renforcement du système de vulgarisation agricole, ont pris fin le 31 décembre, à l'issue d'évaluations indépendantes positives.

Les évaluations indépendantes à mi-parcours ou en fin de projet, sont désormais régulières. En 2006, quatres projets ont ainsi été évalués : le projet lié au Centre Régional d'Enseignement Francophone en Asie- Pacifique (CREFAP – Ho Chi Minh), celui basé à l'Institut de la Francophonie pour la Médecine Tropicale (IFMT - Vientiane), et les deux interventions en formation technique et professionnelle (basées à Nam Dinh et Hué).

Des ateliers de gestion participative et planifiée des projets ont été systématisés, permettant une analyse complète du secteur et une implication immédiate du partenaire dans les futurs projets.

En 2006, quatre ateliers participatifs ont ainsi été organisés, associant de plus en plus, et dès le départ, l'ensemble des concernés: deux portaient sur la formation technique et professionnelle, et deux sur l'ingénierie régionale de l'éducation, l'APEFE privilégiant une approche « programme » et recourant de plus en plus fréquemment à une expertise locale.

En 2006, les projets relevaient selon le classement du CAD, des secteurs et sous-secteurs suivants: 1. Éducation, éducation secondaire (enseignement secondaire et formation professionnelle) et enseignement supérieur; 2. Infrastructure et services sociaux divers – culture; 3. Santé (une intervention internationale régionale abritée au Laos); 4. Agriculture (dans la province de Ha Nam – sur financements bilatéraux Wallonie-Bruxelles).

La programmation 2007 se concentrera sur les deux premiers secteurs.

2.1 ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:

Renforcement institutionnel et structurel de l'Université Ouverte d'Ho Chi Minh ville et de l'Université Nationale d'Economie de Hanoi en vue de la coordination et de l'appui pédagogique et méthodologique à la maîtrise en management privé et en management public

La transition très rapide d'une économie fermée à planification centrale, à une économie de marché, avec une forte croissance mais aussi avec son cortège de risques sociaux inhérents à une telle mutation, a mis les entreprises vietnamiennes face à une forte concurrence étrangère. La course des entreprises vietnamiennes s'est engagée à plusieurs niveaux, mais s'est principalement focalisée sur les modes de gestion et de production (obtention des certificats de qualité ISO, vision stratégique à long terme, gestion financière stable,…).

Parallèlement, plusieurs réformes institutionnelles se sont progressivement mises en place: réforme de l'administration publique au service des entrepreneurs et des plus démunis, plus grande compétitivité des entreprises publiques grâce à un système fiscal renforcé, collecte de l'impôt plus juste et équitable, rémunération plus correcte des fonctionnaires, système de sécurité sociale visant à prémunir les citoyens d'une absence de revenus ou des catastrophes naturelles,…

Le projet de l'APEFE reposant sur une Maîtrise en management public, a pour enjeu la formation de ces fonctionnaires publics qui contribueront à une meilleure intégration du Vietnam dans l'économie mondiale. A l'instar des cadres formés dans le privé, elle vise à familiariser ces fonctionnaires aux techniques modernes de management. Deux coopérants APEFE, l'un à Hanoi, l'autre à Ho Chi Minh ville, assurent des formations de professeurs vietnamiens sous la tutelle scientifique de l'École de Commerce Solvay (ULB).

Le programme est supervisé par le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation et bénéficie d'une intervention complémentaire de Wallonie-Bruxelles pour la prise en charge des Professeurs visiteurs venant de l'ULB.

2.2 ÉDUCATION – *formation professionnelle*

Le renforcement du système d'éducation professionnelle et technique est une priorité pour le gouvernement vietnamien. Il est étroitement lié au marché du travail. Les besoins sont énormes dans le secteur industriel prenant rapidement le pas sur le secteur agricole traditionnel.

Développer une région par une activité économique performante permet au niveau de vie de s'améliorer, mais nécessite de la part des ouvriers et techniciens, de s'adapter aux nouveaux outils des entreprises. Le besoin accru d'enseignants formés en ce sens, et disposant d'outils pédagogiques et didactiques adaptés, est une condition de succès de cette politique qui, d'ici 2020, devrait faire du Vietnam un pays industrialisé.

Le secteur de la formation professionnelle est d'ailleurs en pleine réorganisation nationale et ne devrait plus relever dans les plus brefs délais que d'un seul ministère de tutelle.

Depuis fin 2005, l'APEFE développe à Hué et à Nam Dinh, deux projets de renforcement de la formation technique et professionnelle. Un troisième a été contractualisé à Phuc Yên fin 2006.

Parallèlement, des ateliers de gestion participative planifiée ont permis une analyse plus fine et complète du secteur et ont abouti à la formulation de nouvelles interventions en faveur d'une des régions les plus démunie du pays (Nord-ouest). Leur mise en œuvre se fera en synergie avec les projets déjà en cours, ce qui permettra d'ancrer les résultats obtenus avec davantage de cohérence.

2.2.1 *Renforcement institutionnel et structurel de l'École Normale Supérieure de Formation Technique et Professionnelle de Nam Dinh et du Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle de Hué en vue d'améliorer leur qualité méthodologique et technique de formation.*

L'objectif du projet de l'APEFE est axé sur la qualité pédagogique (aide à la réforme méthodologique de l'enseignement professionnel et technique).

Le projet mobilisant deux coopérants en interaction, a permis de développer chez les pédagogues vietnamiens, la pratique de compétences en pédagogie active et approche par compétences. Diverses initiatives menées par les stagiaires vietnamiens se sont concrétisées dans ce contexte.

A Nam Dinh, le renforcement technique du département d'automation de l'institution a été privilégié, cette filière est directement liée au développement d'outils de production modernes et au développement industriel local. Diverses formations liées à l'installation d'un matériel de pointe par l'APEFE, ont été dispensées grâce à la mobilisation d'une expertise locale. Un guide d'évaluation pour les stagiaires du département de pédagogie a été élaboré; les supports et les équipements pédagogiques ont été adaptés; un programme de formation continue comprenant notamment l'accompagnement méthodologique des étudiants préparant un travail de fin d'études a été mis en oeuvre; enfin, un groupe de réflexion sur l'approche par compétences est opérationnel.

La province de Hué est pénalisée sur le plan pédagogique, par l'absence d'école normale. La majorité des professeurs donnant cours dans l'enseignement professionnel sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement général. Leur formation pédagogique et méthodologique est donc trop peu cohérente pour être vraiment efficace sur le terrain. Le projet à Hué comporte donc le double volet de formation technique en informatique et de formation pédagogique de 20 enseignants. A cette fin, des salles de pédagogie et d'informatique ont été équipées. Cette formation devrait à terme atteindre les autres centres de formation de la province de Hué dans le cadre de partenariats. En pédagogie, outre une sensibilisation aux principaux courants pédagogiques, l'action a principalement porté sur les formations liées à l'approche par compétences. L'auto apprentissage a été encouragé. Du matériel multimédia a été élaboré. Des formations en informatique

ont été assurées par un expert local sous la supervision de du coopérant APEFE.

Durant le dernier trimestre, une formation assurée par deux experts extérieurs reposait sur l'approche par compétences.

Une certification commune des formations dispensées tant à Hué qu'à Nam Dinh, et dans d'autres régions liées au projet, est actuellement à l'étude. L'élaboration d'un référentiel commun aux projets APEFE en formation technique et professionnelle, en facilitera la réalisation.

2.2.3 *Renforcement institutionnel et structurel de l'École supérieure d'Industrie de Phuc Yên (province de Vinh Phuc)*

La province de Vinh Phuc est l'une des six provinces du pays dont le développement industriel est le plus fort. L'École supérieure (bac +3), forme à la fois des ouvriers et des cadres spécialisés. Elle répond de manière majoritaire à la demande en formation du tissu économique. Ses apprenants sont en majorité issus du monde paysan en nécessaire reconversion (provinces reculées du pays, Lao Cai) et de minorités nationales défavorisées.

La contractualisation du projet a eu lieu en novembre 2006, en présence de la télévision provinciale. Précédant l'arrivée d'un coopérant APEFE en février 2007, l'école a été équipée fin 2006 par l'APEFE d'un important matériel informatique et didactique (100 ordinateurs).

Les trois axes stratégiques de ce projet en synergie avec ceux de Hué et Nam Dinh, sont les suivants:

1. Renforcement des compétences de la branche «mathématiques électronique» du département d'informatique par la création d'une salle de didactique, de documents de référence et l'enseignement de pédagogies adaptées. Cette section, en pleine expansion en termes d'inscriptions, génère d'importants besoins.

2. Renforcement des compétences d'une partie des professeurs des 5 départements (formation continuée en pédagogie de la FPT; apprentissage en salle de didactique; création de supports didactiques,...). A ce jour, seule une faible partie du corps enseignant est qualifiée en pédagogie.

3. Renforcement des capacités de gestion des Responsables d'établissement (direction et départements): gestion de la formation et des projets; gestion des partenariats; adaptation des supports de travail.

2.3 ÉDUCATION - *enseignement secondaire*

Renforcement institutionnel et structurel des Services de l'Éducation et de la Formation du Vietnam en vue d'apporter un appui méthodologique et pédagogique au Programme d'Enseignement Intensif Du et En Français (EIDEF)

La politique d'ouverture et de développement passe de plus en plus par la maîtrise des langues étrangères. Le programme EIDEF a contribué à l'apprentissage du et en français, une des quatre langues étrangères officielles de l'enseignement, par sa pédagogie novatrice, propice à un esprit critique, imaginatif et scientifique.

L'APEFE y a participé depuis 1995, par la mise à disposition d'assistants pédagogiques dont les interventions, soutenues par du matériel d'enseignement adapté, ont permis la formation continue des professeurs et homologues locaux. En 2005-2006, près de 700 classes bilingues et 20.000 élèves suivaient ce cursus pilote, parallèle aux autres cursus de français.

Deux assistants pédagogiques APEFE sont intervenus durant l'année scolaire 2005-2006, l'un pour le français dans le Sud, et l'autre, au niveau des matières scientifiques, dans le centre du pays. Tous deux sont membres des commissions pédagogiques nationales par matière. Leur action a également porté sur la préparation des examens nationaux et l'organisation de stages pour les formateurs avec l'appui du CREFAP, Centre Régional Francophone pour l'Asie Pacifique, basé à Ho Chi Minh, également partenaire de l'APEFE (voir chapitre consacré aux interventions multilatérales).

Rôle de l'assistant pédagogique en français basé à Ho Chi Minh:

Le coopérant APEFE, secondé d'un assistant pédagogique vietnamien, a permis de renforcer les compétences des enseignants vietnamiens de français des lycées de Ho Chi Minh ville et des provinces du Sud. Une fois ces assistants pédagogiques de français formés, ils se sont organisés en réseau pour partager et échanger leurs documents pédagogiques.

Le travail du coopérant au niveau de la commission pédagogique nationale, en lien avec une expertise internationale mandatée par la commission, s'est porté la refonte et la réactualisation des manuels, élaborant ainsi de nouvelles séquences pédagogiques.

Rôle de l'assistant pédagogique en sciences (mathématiques et physique) à Hué:

L'intervention du coopérant APEFE a consisté à renforcer les compétences «matière» et psychopédagogiques des enseignants des collèges et lycées du centre du Vietnam, tout en tenant compte des spécificités de chaque type d'enseignement pour les mathématiques et la physique.

Un atelier sur les objectifs de l'enseignement des sciences a été organisé, permettant aux enseignants de cerner plusieurs stratégies pour élaborer et conduire des séances pédagogiques (élaboration de fiches de soutien à la matière enseignée, étude des champs d'application,...). Le coopérant ayant permis une totale autonomie des enseignants ressources (maths, physique) vietnamiens, l'intervention s'est clôturée en juillet 2006, date d'échéance du programme EIDEF.

Au terme de 12 années de coopération multilatérale francophone, ce programme a été largement intégré au système d'enseignement vietnamien (pour l'année scolaire 2005-2006, les assistants pédagogiques oeuvrant dans le programme étaient à 80 % des Vietnamiens).

Son appropriation financière par la partie vietnamienne (Ministère de l'Éducation, Services provinciaux de l'Éducation, familles,...) était non seulement une reconnaissance mais en a aussi assuré la pérennité.

Pour dynamiser et assurer le rayonnement de ces résultats, un projet régional VALOFRASE (Valorisation du français en Asie du Sud-est), a été lancé par les acteurs francophones et les ministères de l'Éducation de trois pays (Vietnam, Laos, Cambodge) pour renforcer l'ensemble des cursus du et en français, de l'enseignement primaire, jusqu'à la recherche d'un emploi. Ce programme VALOFRASE a vu le jour à l'issue d'un atelier participatif d'instruction organisé en février à Ho Chi Minh ville.

2.4 CULTURE - *Renforcement institutionnel et structurel du Centre National de Formation en Conservation et restauration des pièces muséales (appui méthodologique et technique)*

L'explosion économique du pays n'est pas sans risques. Le Vietnam est conscient de la nécessité d'œuvrer pour la protection de son patrimoine, sa valorisation contribuant à l'évolution du pays tout en favorisant un tourisme de qualité. Le tourisme, en constante progression au Vietnam, génère des revenus et des emplois permettant de lutter contre la précarité sociale par une augmentation du niveau de vie.

Pourtant, la situation des musées et de l'Université de la culture est préoccupante car trop largement coupée du monde professionnel.

Pour répondre à ce problème, un ambitieux projet APEFE, associant les différents musées nationaux du Vietnam et l'Université de la Culture, sous la tutelle de la Protection du Patrimoine du Ministère de la Culture et de l'Information, a débuté en avril 2006 avec le Musée royal de Mariemont comme opérateur scientifique. Il fait suite à l'installation l'an passé d'un laboratoire d'analyse au service des conservateurs et restaurateurs formés à ces techniques. L'objectif de ce nouveau projet est de renforcer de manière structurelle les capacités en formation continue, mais aussi en formation initiale des restaurateurs et conservateurs vietnamiens. Il porte notamment sur l'élaboration d'une charte déontologique en restauration, conservation et sauvegarde des pièces muséales, et sur la définition d'un cursus initial officiel en muséologie à l'Université de la Culture, d'où devraient sortir diplômés des conservateurs-restaurateurs spécialisés par matières (métal, papier, céramique…). Dès 2006, une vaste démarche de sensibilisation des musées nationaux du Vietnam a été entreprise, soutenue par des séminaires de réflexion et de conception de textes de référence; un programme cadre en formation initiale a été conçu. Des manuels portant sur la conservation préventive des objets en métaux et en céramique ont été rédigés en français et en vietnamien. Du matériel scientifique de référence (DVD de l'Institut canadien de conservation, publications de l'ICROM, matériel complémentaire de laboratoire d'analyse et des équipements didactiques tels projecteurs multimédia, caméra numérique, ordinateur portable,…) a été fourni par l'APEFE dans le cadre du projet.

Le Musée d'Histoire du Vietnam réserve d'ores et déjà un espace de travail au futur coopérant APEFE dont l'arrivée est prévue pour avril 2007. L'équipe technique «noyau» du projet au Musée, a poursuivi des cours intensifs de français pour faciliter les échanges avec l'étranger et les experts internationaux du projet. Vu cette dynamique, l'Université de la Culture de Ho Chi Minh Ville a également demandé à devenir partenaire du projet.

En octobre et décembre 2006, des missions d'expertise ont permis une rencontre avec les enseignants universitaires, les conservateurs, restaurateurs et les scientifiques des musées. Fin décembre, un séminaire a permis la validation du programme cadre de formation initiale en conservation, ainsi qu'un autre portant sur la déontologie. Des synergies ont été opérées avec d'autres programmes existant dans ce domaine, notamment avec le projet «COLLASIA», qui organise des formations en conservation pour les pays de l'ANSEA (Association des Nations du Sud- Est Asiatique).

2.5 AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET DÉVELOPPEMENT RURAL - *appui méthodologique et renforcement structurel des services de vulgarisation agricole dans la province de Ha Nam (projet MOSAIC, Méthodes et Organisation des Services d'Appui à l'Innovation dans les Campagnes).*

Dans le contexte actuel de libération des marchés et de désengagement de l'État, l'intensification, la diversification et l'augmentation de la qualité de la production agricole sont nécessaires pour garantir à la population rurale (80 % de la population) un revenu suffisant. Mais faute de revenus et de moyens matériels suffisants, les possibilités de développement des activités agricoles dans ce nouveau contexte vont souvent de pair avec une détérioration accélérée de l'environnement. Depuis 2003, le Ministère vietnamien de l'Agriculture et du Développement rural

(MADR) prône une vulgarisation agricole à l'échelle nationale. Cette préoccupation qui bénéficie de l'aide de bailleurs de fonds internationaux (Organisation pour le Fonds Agricole, Banque Mondiale et Programme des Nations Unies pour le Développement), a permis la création d'un Centre National de Vulgarisation Agricole au sein du MADR.

Le projet MOSAIC (2003-2006), bénéficiant de l'expertise scientifique de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (sur financements de la Région wallonne avec l'APEFE en maître d'œuvre), contribuait à cet objectif de vulgarisation agricole en renforçant directement les entités agricoles des provinces de Hai Duong et de Ha Nam (Nord).

Une évaluation indépendante du projet, a permis d'en renforcer l'impact en resserrant l'action sur la province de Ha Nam, où une base de données informatisée, de documentation et de supports pédagogiques a été constituée. Cette action qui s'est terminée en décembre 2006, a permis d'atteindre l'ensemble des résultats de formation et permis la rédaction de quatre manuels (guide à la formation participative; guide de diagnostic agraire communal et de planification des actions au niveau communal; guide sur la création de regroupements d'agriculteurs; guide de mise en place de démonstrations et de visites commentées).

Suite à cette action concertée, 45 nouveaux vulgarisateurs de base engagés par le Centre de vulgarisation provincial, se sont ajoutés aux 67 déjà en place, permettant ainsi aux 112 communes de la Province, d'être couvertes par leur savoir-faire. Tous les vulgarisateurs de base ont eu accès à l'une des 7 sessions de formation organisées dans le cadre de ce projet; 25 % d'entre eux ont aussi bénéficié de conseils de suivi ciblés et d'appuis dans leur pratique du terrain. Leur contrat annuel d'emploi stipule désormais l'action du diagnostic agraire communal, effet induit du projet.

Le projet s'est déroulé en totale autonomie pendant toute l'année 2006, tant sur le plan des contenus que du point de vue méthodologique, sous la coordination du bureau APEFE de Hanoi. Fin 2008, les vulgarisateurs pourront prétendre à une nomination, en lieu et place de contrats annuels plus précaires, c'est là un élément capital pour la durabilité de l'impact du projet.

3 LA COORDINATION

Poursuivant la mutation orientant l'APEFE vers la nouvelle approche programme donnant davantage de cohérence à sa mission, la coordination a continué à présenter l'APEFE comme véritable partenaire de coopération et opérateur de projets reconnu par les partenaires locaux et étrangers.

Elle a ainsi conforté son rôle de prospection et d'initiation de nouveaux projets, en organisant des ateliers d'identification et d'instruction d'envergure sectorielle ou sous-régionale, impliquant nombre de partenaires, nationaux ou régionaux.

La coordination a également assuré tout un travail de concertation avec la Délégation Wallonie - Bruxelles de Hanoi, durant la préparation de la commission mixte Vietnam - Wallonie/Bruxelles, qui s'est tenue en novembre 2006 à Bruxelles. Les échanges avec divers acteurs locaux (Direction Générale de la Coopération et le Développement, Union Européenne, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) ont été multipliés.

Mettant à profit les recommandations de l'évaluation indépendante de la coordination (fin 2005), le suivi effectif des activités mises en œuvre a été renforcé par la participation systématique du coordonnateur aux comités techniques et de pilotage. Des tableaux de bord complémentaires des projets portant notamment sur les indicateurs, leur cycle, leur suivi, ont été élaborés et utilisés. Ce suivi attentif a notamment porté les responsables locaux des projets ne disposant pas de coopérant APEFE (Mosaïc, muséologie).

Le souci d'une bonne communication bilingue «vietnamien français» avec les partenaires, s'est doublé d'un effort, à poursuivre, sur la rigueur de traduction de concepts et de termes techniques. Les documents bilingues déjà produits (documents méthodologiques et de travail, brochure de présentation de l'APEFE) ont été enrichis d'un diaporama de présentation du statut de l'Association, de ses objectifs, et de ses moyens.

Une formation portant sur les questions interculturelles dans les rapports de travail, a été organisée en juin par l'équipe du bureau APEFE de Hanoi, réunissant l'ensemble des coopérants APEFE du Laos et du Vietnam et leurs collègues vietnamiens. Cette formation interactive de deux jours, s'est tenue à l'Institut Léon Bollée de Ho Chi Minh Ville. Cette première réunion générale des coopérants a renforcé l'esprit d'équipe et d'échange d'expériences de terrain.

Enfin, le coordonnateur a pris la parole à la conférence de l'Association internationale des professeurs de français, organisée à Tai Wan, portant notamment sur le lien entre l'apprentissage des langues étrangères et la recherche d'un emploi.

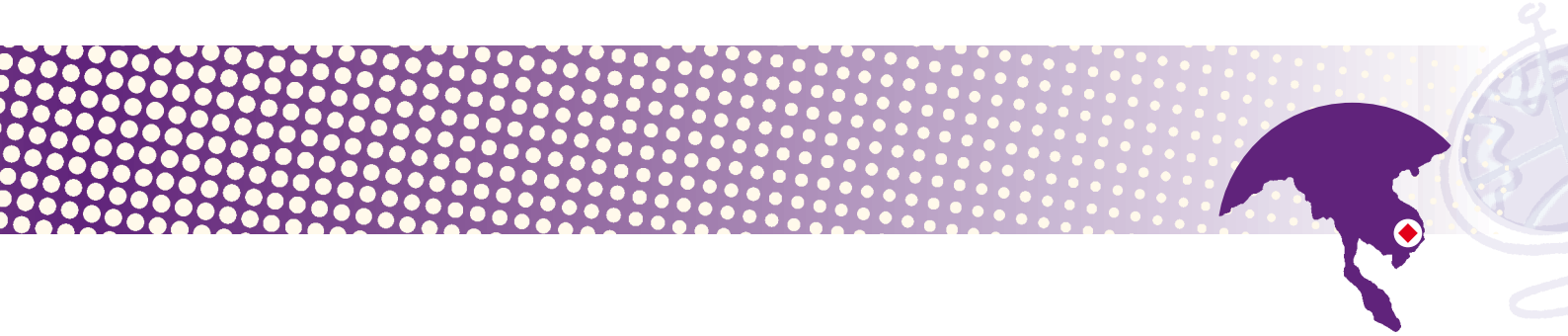

4 SUCCÈS

➔ Le fonctionnement du projet Mosaïc (à Ha Nam) s'est poursuivi en très large autonomie grâce aux ressources humaines locales ayant parfaitement intégré les outils méthodologiques APEFE. La motivation et l'implication du partenaire, visibles par des initiatives et des résultats tout à fait concrets, sont les meilleures garantes de la pérennité et de l'impact du projet.

➔ A l'avant-veille de la programmation pluriannuelle de l'APEFE, l'année 2006 a été le foyer de bon nombre d'ateliers d'identification et d'instruction de projets contribuant à définir une stratégie par secteur. Ces ateliers ont été précédés d'enquêtes commanditées par la coordination APEFE auprès d'un expert local. L'Association a mobilisé au cours de ces ateliers, les partenaires locaux et des coopérations pour des projets d'envergure. Modérés en deux langues (vietnamien - français), ils ont exigé la mise sur pieds d'un dispositif tout à fait particulier (documents préparatoires bilingues, interprétation consécutive ou simultanée, traduction simultanée, production simultanée en cours d'atelier de documents bilingues) permettant une compréhension optimale et un travail de qualité. Ce travail bilingue, également pratiqué lors des formations dispensées par des coopérants ou des experts, permet à chaque culture d'être reconnue de la même façon, au bénéfice du projet, tout en favorisant la pratique de la langue locale.

projets multilatéraux

1 GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE -
liberté de la presse au Bénin

Renforcement durable de la stratégie de formation en production audiovisuelle des professionnels au CRPF-CIRTEF de Cotonou

Pour la plupart des radios et télévisions d'Afrique, le passage au numérique est une révolution technologique et psychologique. Or ces moyens de communication sont vitaux pour le pays, tant pour diffuser auprès de la population des messages d'intérêt général (santé, environnement,…), que pour renforcer la démocratie par la liberté de l'information.

L'APEFE intervient au Centre Régional de Production et de Formation (CRPF-CIRTEF) de Cotonou depuis 1995. Le projet qu'elle y mène porte sur le travail du son et de l'image au niveau de la post-production audiovisuelle. Il consiste en l'encadrement théorique et technique de stagiaires dans les domaines sonore et de l'image. Les formateurs encadrent les stagiaires dans leur travail d'écriture de scénario, de prise de son et d'image, de montage et de mixage sur matériel numérique.

Avec l'appui du nouveau responsable local entré en fonction en juin 2005, le CRPF a poursuivi ses activités de formation (prise de son, scénarisation, mixage, montage) en 2006. Ces activités s'adressent maintenant tant à des stagiaires béninois qu'à des stagiaires issus de la Sous-Région. L'intervention a également permis de développer des activités génératrices de revenus qui permettent d'atteindre un certain niveau d'autofinancement. De nombreuses synergies ont été développées notamment avec l'UNESCO, l'Union Européenne, la Coopération française, la TSR…).

L'engagement de l'APEFE devrait se poursuivre une année encore, le temps nécessaire pour parfaire la formation des ingénieurs techniciens et accompagner le nouveau directeur du Centre.

En février 2007, le CIRTEF consolidera la situation contractuelle des agents du CRPF pour accroître ainsi le potentiel de durabilité du projet

2 POLITIQUE DE L'ÉDUCATION ET GESTION ADMINISTRATIVE EN ASIE DU SUD-EST (VIETNAM, LAOS, CAMBODGE)

Renforcement structurel du Centre régional d'Enseignement francophone en Asie Pacifique (CREFAP), en vue de la consolidation méthodologique en ingénierie de formation

L'enseignement en général et celui des langues étrangères en particulier (chinois, anglais, français, russe) est devenu une des priorités pour les pays arrivés à un tournant de leur développement économique et social, tels le Vietnam, le Cambodge et le Laos.

Le CREFAP, émanation de l'Organisation Internationale de la Francophonie basée à Ho Chi Minh Ville, a été chargé par les ministères de l'Éducation et de la Formation des trois pays d'une mission transnationale contribuant à l'organisation et au développement de l'enseignement via ses systèmes éducatifs.

L'APEFE y a affecté un coopérant depuis 3 ans.

Depuis son origine, l'intervention de l'APEFE a consisté à mettre au point et à diffuser une ingénierie de formation répondant aux particularités locales du Vietnam, du Laos et du Cambodge, et à établir un réseau actif de compétences humaines renforçant les échanges et les concertations, et mobilisable par les partenaires institutionnels nationaux.

La mission du CREFAP, récemment élargie à la refondation de la formation professionnelle et technique dans les 3 pays concernés, répond plus étroitement encore comme partenaire, au secteur prioritaire que s'est fixé l'APEFE sur la Région. Les activités du CREFAP répondant à des critères de pertinence, d'efficacité, de cohérence, de conformité, d'efficience et d'adhésion des actions, sont programmées sur base des besoins des partenaires régionaux. Les Ministères de l'Education et les Institutions d'enseignement assumant le rôle de formation de formateurs.

Outre celui de l'OIF et de l'APEFE, le CREFAP bénéficie du soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie et du Service de Coopération et d'Action Culturelle français. Plusieurs universités du Nord, dont celles de Wallonie-Bruxelles, y sont associées comme partenaires scientifiques.

Un noyau de formateurs - chercheurs a été formé et rendu opérationnel, notamment par l'organisation en 2006 de deux séminaires de formation réunissant environ 150 personnes de plusieurs pays. En dehors de ces sessions, le suivi continu de ces personnes se fait avec l'appui de formateurs du réseau régional, créant ainsi une véritable dynamique Sud-Sud. Le référentiel de compétences élaboré par le groupe régional de recherche-action l'an dernier, a servi de base à tous les séminaires de formation.

Vingt-et-une personnes (14 Vietnamiens, 3 Cambodgiens et 4 Européens) ont été diplômées d'un Master 2 en ingénierie de la formation, organisé par l'Université de Pédagogie de Ho Chi Minh Ville et l'Université de Caen (France). Le centre documentaire doté d'ouvrages en ingénierie de la formation mis en place au CREFAP dans le cadre du projet a notamment servi de base documentaire à ce Master 2.

Le projet APEFE, qui se terminait en décembre 2006, a été évalué positivement. L'évaluation indépendante préconise un soutien supplémentaire de deux ou trois ans aux équipes nationales formées, le degré d'appropriation de la méthodologie utilisée variant d'une équipe à l'autre. Une poursuite de la coopération avec le CREFAP est d'ores et déjà envisagée par l'APEFE.

Le renouvellement de cet engagement sera aussi l'occasion de renforcer la gestion de la plate-forme informatique destinée à favoriser les échanges réticulaires.

3 SANTÉ, ÉDUCATION ET FORMATION MÉDICALE EN ASIE DU SUD-EST

Développement d'un réseau régional de formation en médecine tropicale et santé internationale à l'Institut de la Francophonie pour la Médecine Tropicale (IFMT) de Vientiane (Laos).

Les pathologies tropicales touchent les couches les plus pauvres de la population d'Asie du Sud-Est. La formation de cadres médicaux régionaux compétents dans ces pathologies, correspond à un réel besoin pour améliorer la qualité des soins et réduire le fardeau social lié aux grandes endémies.

L'IFMT de Vientiane (Laos), émanation de l'Agence Universitaire de la Francophonie, à vocation régionale (Cambodge, Vietnam, Laos, et plus récemment la province du Yunnan en Chine, ainsi que Madagascar), a pour mission d'assurer un enseignement médical post gradué en français (en deux ans), de niveau « mastère ». Reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale lao, cette première formation de ce type pour le pays, vise une reconnaissance régionale et, dans un futur proche, une équivalence européenne.

L'IFMT est sous la tutelle administrative de l'Institut national de Santé publique lao, qui collabore pleinement lors de l'organisation des stages de terrain des participants.

La formation des participants de l'IFMT vise la prise en charge rationnelle des pathologies prioritaires, les recherches opérationnelles (clinique et épidémiologique), la gestion de services hospitaliers et la formation du personnel.

De retour dans les hôpitaux provinciaux, ces diplômés IFMT (une vingtaine chaque année) sont en mesure de former à leur tour, en langue nationale, le personnel de soins des districts. L'IFMT collabore en réseau avec les institutions nationales et régionales de formations médicales et de recherche, dont l'Institut Pasteur.

Le projet APEFE, engagé depuis avril 2004, couvrait trois axes principaux : le développement de terrains de stages pratiques au Laos et la supervision de leurs moniteurs, l'encadrement des activités de recherche des participants du réseau au niveau local et régional, et la création d'un réseau de formateurs avec soutien à la formation continue.

Sur base des conclusions d'une évaluation externe, le projet, dont le terme initial était fixé à octobre 2006, a été prolongé de trois mois, pour finaliser la formation par compagnonnage, de la nouvelle homologue lao engagée à temps plein comme assistante de recherche.

En 2006, trois sites de stages ont fonctionné grâce à l'encadrement des moniteurs formés.

La « formation par la recherche », une option pédagogique originale, quasi unique dans la région, a été renforcée dans les 5 pays concernés : 50 participants en ont bénéficié et ont effectué une recherche de terrain.

Les bases d'un réseau de partenariat entre formateurs, ont été initiées par la constitution d'un annuaire des « personnes ressources ». Une enquête a permis l'identification des besoins en formation sur le terrain. Un corpus documentaire de modules de formation continue, comprenant une photothèque et une base de cas cliniques, a été constitué et sa diffusion assurée, notamment via le site Internet opérationnel et alimenté. Un bulletin de liaison électronique entre anciens de l'IFMT, soutient cette information et les réactualise.

4 ÉDUCATION – *Politique de l'éducation et gestion administrative au Togo*

Appui au Bureau Régional de l'OIF en Afrique de l'Ouest

L'APEFE est présente au Togo depuis mai 2004, par l'expertise qu'elle apporte au Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest (BRAO) basé à Lomé. Le BRAO est une structure régionale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui couvre douze pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces pays sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Togo et un nouveau venu, le Ghana.

Le projet APEFE est mené par un coopérant en partenariat avec la Direction de l'Education et de la Formation de l'OIF. Il consiste à soutenir les pays africains dans leurs démarches d'obtention de financements pour leurs systèmes éducatifs et œuvre au renforcement des compétences des experts nationaux des Ministères en charge des Plans d'Action Nationaux d'Éducation Pour Tous.

L'objet fondamental du projet est de soutenir la généralisation de la scolarisation des enfants afin de réduire la pauvreté des pays du Sud et de consolider leurs politiques d'éducation.

En 2006, le coopérant APEFE a poursuivi la formation des cadres nationaux impliqués dans le processus de mise en place des structures de concertation pour le financement des systèmes éducatifs des pays membres de l'OIF.

Trois ateliers de planification de suivi et deux séminaires sous régionaux ont été organisés en 2006. Ces activités en faveur de l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et les pays de l'Océan Indien, portaient sur le suivi des tables rondes de Bamako et de Yaoundé en financement de l'Education Pour Tous (EPT) ; les deux séminaires sous régionaux consistaient en des échanges de bonnes pratiques et de modélisation d'approches pour le financement de l'EPT. Les compétences métho-

dologiques de 50 experts nationaux ont été améliorées. Ces experts proviennent de 10 pays d'Afrique de l'Ouest, de 12 pays d'Afrique Centrale et de 3 pays de l'Océan Indien.

L'accessibilité des pays d'Afrique de l'Ouest au financement de leurs systèmes éducatifs connaît une évolution appréciable pour les 11 pays de la zone du BRAO (Bureau Régional Pour l'Afrique de l'Ouest), la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo exceptés.

Les 7 autres pays (le Sénégal, le Niger, Le Mali, la Guinée, la Mauritanie, le Bénin, le Burkina Faso et le Cap Ver) disposent d'une structure de concertation des partenaires techniques et financiers pour soutenir le financement de leurs systèmes éducatifs. Par ailleurs, pour l'ensemble des pays, il reste à développer des structures de financement endogènes.

Une évaluation indépendante du projet a eu lieu au terme d'une première phase de travail de 28 mois. En fonction des travaux accomplis, cette évaluation a contribué à ajuster les actions du projet conformément à la programmation quadriennale de l'OIF.

Les recommandations non exhaustives qui en résultent préconisent de soutenir les points focaux, d'activer une base de données susceptible d'être incorporée au site internet et aussi d'inscrire le projet dans la continuité des travaux de Conakry pour consolider les actions au niveau des points focaux des pays.

les instances de l'APEFE

APEFE

assemblée générale

APEFE

M.D. SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Présidente de l'APEFE	Rue Belliard, 9/13 1040 BRUXELLES
A. DE DECKER	Ministre fédéral de la Coopération au développement Vice-Président de l'APEFE	Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES
M. ARENA	Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française Vice-Présidente de l'APEFE	Place Surlet de Chokier, 15-17 1000 BRUXELLES
E. DI RUPO	Ministre-Président du Gouvernement wallon Vice Président de l'APEFE	Rue Mazy, 25-27 5100 NAMUR
Ph. SUINEN	Commissaire général du CGRI Directeur général DRI Administrateur délégué de l'APEFE	Place Sainctelette, 2 1080 BRUXELLES
T. ANTOINE	Directeur du Lycée Martin V	Rue du Collège, 3 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
D. BARTHELEMY	Directeur au Secrétariat général Direction des Relations internationales du MCF	Boulevard Léopold II, 44/6° étage Espace 27/09 1080 BRUXELLES
P. BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé du MRW	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 NAMUR
F. BRANCART	Directeur Direction générale de l'Environnement et des Ressources naturelles du M.R.W.	Avenue Prince de Liège, 15 5100 NAMUR
C.BROCHE	Membre de la CUD (CIUF) Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons	Boulevard Dolez, 31 7000 MONS
M. BRUYNINCKX	Professeur à l'UMH Service de Linguistique et Traitement des données	Place du Parc, 18 7000 MONS
E. d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
V. DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDESUC	Avenue Mounier, 100 1200 BRUXELLES
P. de MARET	Membre de la CUD (CIUF)	Dépt. Anthropologie - CP 124 50, Avenue F-D. Roosevelt 1050 BRUXELLES
A. DETHY	Directrice Politique agricole régionale– Direction générale de l'Agriculture du MRW	Chaussée de Louvain, 14 5000 NAMUR
F. DEVILLE	Administratrice générale – IFAPME	Place Albert 1er, 31 6000 CHARLEROI
J. DUMORTIER	Directeur général honoraire Ministère Education Nationale	Boulevard Louis Mettewie, 95 Bte 11 - 1080 BRUXELLES

C. FAVART	Direction – Attachée principale Département Sud du CGRI	2, Place Sainctelette 1080 BRUXELLES
L.A. HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique -Direction générale de l'enseignement obligatoire	1, Rue Lavallée 1080 BRUXELLES
A. HUMBLET	Ancien Ministre Sénateur honoraire Président fondateur de l'APEFE	Avenue de la Plante, 33 5000 NAMUR
H. INGBERG	Secrétaire général de la Communauté Française Direction générale de la Culture et de la Communication du MCF	Boulevard Léopold II, 44 1er étage 1080 BRUXELLES
P. JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
R. JEUKENS	Chargé de mission auprès du Secrétairegénéral du MCF	Rue Zeecrabbe, 17 1180 BRUXELLES
C. KAUFMAN	Directrice générale adjointe à la Direction générale de l'Enseignement non-obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 BRUXELLES
C.E. LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 BRUXELLES
L. LEFEBVRE	Directeur honoraire de l'Ecole Normale de l'Etat à Verviers	Rue J. Wauters, 44 F 4800 – VERVIERS
J. LEFERE	Administrateur-délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 BRUXELLES
D. LEJEUNE	Directeur – Direction générale de l'Emploi et de la Formation du MRW	Place de Wallonie, 1 5100 NAMUR
B. LEMAIRE	Conseiller adjoint à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
Th. LEMOINE	Attaché - Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie du MRW	Avenue Prince de Liège 7 5100 NAMUR
A. LOPEZ	Directeur de l'Institut Supérieur St Martin	45, Mont St Martin 4000 LIEGE
L. MANIQUET	Directeur général Ministère Education, Recherche et Formation	Rue de la Chapelle St Donet, 14 5002 SAINT-SERVAIS
F. MASSART	Professeur – Unité des relations internationales – UCL	Place Montesquieu, 1 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
J.P. MEAN	Administrateur général – FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI
R. MIDELAIRE	Chef administratif à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES

R. MICHEL	Premier Attaché – Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine du MRW	Rue des brigades d'Irlande, 1 5000 NAMUR
P. MONFILS	Député Européen Ancien Ministre	Rue du Vieux Maîeur, 42 4000 LIEGE
D. MOREAU	Chef de pupitre – Programmes d'appui aux acteurs de la coopération au CGRI	2, Place Sainctelette 1080 BRUXELLES
E. SQUILBIN	Conseiller à la DGCD – Stratégies	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
J.P. THOMAS	Directeur – Direction générale des Pouvoirs locaux du MRW	Rue Van Opré, 95 5100 NAMUR
A.VANDERAUWERA	Conseiller général à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
M. VANDOOREN	Directeur général DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES
D. van EYLL	Député bruxellois Député au Parlement de la Communauté Française	Rue Royale, 72/206 1000 BRUXELLES
M. VAN RIET	Directeur général adjoint à la Direction de l 'Enseignement obligatoire	1, Rue Lavallée 1080 BRUXELLES
A. VERHAAGEN	Chargé de cours à ULB Chef de pupitre – Programmes d'appui aux acteurs de la coopération au CGRI	58, Avenue du Prince Héritier 1200 BRUXELLES

conseil d'administration

M.D. SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Présidente de l'APEFE	Rue Belliard, 9/13 1040 BRUXELLES
A. DE DECKER	Ministre fédéral de la Coopération au développement Vice-Président de l'APEFE	Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES
M. ARENA	Ministre-Présidente Gouvernement de la Communauté française Vice-Présidente de l'APEFE	Place Surlet de Chokier, 15-17 1000 BRUXELLES
E. DI RUPO	Ministre-Président Gouvernement wallon Vice-Président de l'APEFE	Rue Mazy, 25-27 5100 NAMUR
Ph. SUINEN	Commissaire général du CGRI Directeur général DRI Administrateur délégué de l'APEFE	Place Sainctelette, 2 1080 BRUXELLES
P. BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé du MRW	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 NAMUR
Fr. BRANCART	Directeur Direction générale de l'Environnement et des Ressources naturelles du M.R.W	Avenue Prince de Liège, 15 5100 NAMUR
M. BRUYNINCKX	Professeur à l'UMH Service de Linguistique et Traitement des données	Place du Parc, 18 7000 MONS
E. d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
V. DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDSUC	Rue Guimard, 1 1040 BRUXELLES
P. de MARET	Membre de la CUD (CIUF)	Dépt. Anthropologie – CP 124 Avenue F.D. Roosevelt, 50 1050 BRUXELLES
A. DETHY	Directrice Politique agricole régionale Direction générale de l'Agriculture du MRW	Square Masson, 1 5100 NAMUR
F. DEVILEE	Administratrice générale IFAPME	Place Albert 1er, 31 6000 CHARLEROI
L.A. HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique	Rue Lavallée, 1 1080 BRUXELLES

H. INGBERG	Secrétaire général de la Communauté Française Direction générale de la Culture et de la Communication	Bld Léopold II, 44/1er étage 1080 BRUXELLES
P. JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
C.E. LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 BRUXELLES
J. LEFERE	Administrateur-délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 BRUXELLES
D. LEJEUNE	Directeur Direction générale de l'Emploi et de la Formation du MRW	Place de Wallonie, 1 5100 NAMUR
T. LEMOINE	Attaché Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie du MRW	Avenue Prince de Liège, 7 5100 NAMUR
Fr. MASSART	Professeur Unité des Relations internationales à l'UCL	Place Montesquieu, 1 1348 Louvain-la-Neuve
J.P. MEAN	Administrateur général FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI
R. MICHEL	Premier Attaché Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine du MRW	Rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 NAMUR
E. SQUILBIN	Conseiller à la DGCD - Stratégies	Rue Brederode, 6 1000 BRUXELLES
J.P. THOMAS	Directeur Direction générale des Pouvoirs locaux du MRW	Rue Van Opré, 95 5100 NAMUR
M. VANDOOREN	Directeur général DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES
A. VERHAAGEN	Chargé de cours à ULB Chef de Pupitre - Programmes d'appui aux acteurs de la coopération du CGRI	Avenue du Prince Héritier, 58 1200 BRUXELLES